

Bibliothèque Maison de l'Orient



141052



**LEON COTE**  
Docteur ès-lettres



LEON COTE

**GLOZEL**  
**AUTHENTIQUE**



EDITIONS DE LA SOURCE - 63 - MARSAT



Docteur A. MORLET

PREMIERE PARTIE

– Avant - Propos

– De la Médecine à l'Archéologie : le Dr. Morlet

## AVANT - PROPOS

Le 16 août 1965, à Vichy, s'éteignait sans bruit un vieillard de 83 ans, qui avait connu, entre les deux guerres, à partir de 1925, une célébrité mondiale dans l'Affaire de Glozel : le Docteur Antonin Morlet.

Pour les jeunes générations, ce nom est sans écho ; la plupart des Français ignorent avec sérénité l'illustre bagarre archéologique, dont les remous durèrent dix années, comme la guerre de Troie, et mirent aux prises, en des conflits épiques, les savants des deux mondes.

J'ai raconté, en 1959, les épisodes, parfois violents, parfois burlesques, de la «*Guerre des Briques*», qui furent la tarte à la crème des journalistes de toute opinion. Témoin attentif de ces luttes, j'en ai donné, en 1959, la chronique complète et véridique dans «*Glozel, trente ans après*», qui n'est ni une thèse d'archéologie ni un essai d'explication scientifique, car je ne suis qu'un profane en la matière, mais un récit pris aux sources, et qui n'avance aucun fait, aucun propos, sans produire des références dont aucune, jamais, n'a été contestée.

Les années ont passé, la paix est revenue, les survivants se font rares, et pourtant c'est un fait que Glozel continue d'attirer des visiteurs malgré les efforts de ceux qui pensaient bien avoir enterré la question. Quelques mois avant sa mort, le Dr. Morlet publiait un «*Corpus des inscriptions de Glozel*», ces premiers autographes de l'humanité préhistorique. Récemment, la revue d'archéologie scientifique «*ATLANTIS*» consacrait son numéro de janvier 1965, à une série d'études très approfondies sur «*Glozel et les origines de*

*l'écriture*. Tout cela montre à quel point sont périmées les ironies faciles et les invectives passionnées des adversaires qui, en 1928, traitaient Emile Fradin de faussaire et voulaient l'envoyer en prison, uniquement parce que ses découvertes étaient gênantes et contredisaient les thèses sacro-saintes de la Science officielle.

Crime impardonnable, Morlet, qui avait pris la responsabilité des fouilles, n'avait pas sollicité la bénédiction des pontifes, et il avait publié ses découvertes sans les soumettre à l'estampille de ceux qui regardaient la préhistoire comme une chasse réservée, leur domaine exclusif. On le lui fit bien voir, à cet amateur imprudent, qui n'avait pas voulu se plier aux règles du jeu ni tirer les marrons du feu pour autrui. Mais ce que n'avaient pas prévu les « Chers Maîtres », c'est que Morlet accepterait la lutte et serait un joueur redoutable, et que les Fradin taciturnes, mais tenaces et forts de leurs droits de paysans honnêtes, refuseraient de s'humilier en cédant aux menaces. Bien mieux, à mesure que la bagarre s'amplifiait et prenait des résonances mondiales, le médecin inconnu et le cultivateur se virent épaulés et défendus avec autorité par un nombre imposant d'archéologues et de préhistoriens authentiques dont les titres valaient au moins ceux des assaillants. Ils vinrent sur place, ils fouillèrent librement, ils crurent. Et quand les tribunaux s'en mêlèrent, à Cusset, à Riom, à Paris, ce fut pour débouter les agresseurs, à qui Morlet, ironique pouvait dire : « Les gens que vous tuez se portent assez bien ».

Le musée de Glozel, renfermant plus de trois mille objets, est toujours installé dans une modeste pièce de la maison rustique, et ses murs, blanchis à la chaux, abritent les mêmes vitrines sans art. Point de tape-à-l'oeil, point de dorure ni de tenture. Le chemin creux allant de la route au hameau, est toujours aussi pierreux, aussi criblé d'ornières, et boueux quand il pleut. Il débouche sur le tas de fumier immuable du voisin. Les vieux sont morts, les deux maisons toutes proches sont vides. Emile Fradin continue de faire valoir tout seul son petit domaine. Il vit indépendant et libre, ne fait aucune publicité, mais reçoit avec une complaisance inépuisable les curistes qui montent de Vichy et les savants désireux de visiter les lieux, d'examiner les objets et de se former une opinion sur place.

Sur les épisodes tumultueux de la querelle scientifique, je ne reviendrai

pas, mon premier livre étant assez précis pour satisfaire les curiosités les plus exigeantes.

Peu avant sa mort, le Dr. Morlet était venu me voir et, dans un long entretien nous avons tracé les grandes lignes d'une seconde étude qu'il proposait d'appeler « *Glozel authentique* ».

Il désirait rassembler en un solide faisceau les témoignages glozéliens, épars dans les articles de presse, les revues, les brochures des années d'entre deux guerres, afin de bien montrer, qu'en face de la conjuration décidée à naufrager sa découverte, on vit se dresser alors des savants incontestés, des maîtres de l'archéologie et de la préhistoire, d'éminents artistes, pour aller au secours d'une famille honorable qu'on voulait déshonorer, et pour appuyer de leur prestige l'archéologue amateur qui avait eu la bonne fortune d'exhumer les richesses du Champ des Morts.

Je fus d'accord sur ce point et suggérai simplement, pour éviter la monotonie dans l'énumération des témoins, qu'on étudiat la psychologie des adversaires en présence. Au camp des Glozéliens, c'est la joie des premières découvertes, la confiance, la sincérité de chercheurs travaillant à ciel ouvert, sans soupçonner, un seul instant, qu'on puisse les accuser de tricher. En face, dans le monde officiel des maîtres dont la situation est faite, on écoute, d'abord d'une oreille distraite, la nouvelle qui se colporte d'un gisement préhistorique, mis au jour fortuitement par un jeune paysan. La rumeur s'amplifie, se précise. Alors les gens en place, qui exercent une sorte de dictature sur les recherches préhistoriques, s'inquiètent, car c'est leur chasse réservée, où nul manant n'a le droit de pénétrer sans permis. Par les comptes-rendus de la presse, ils apprennent qu'on a découvert des tablettes, portant des signes inconnus qui semblent appartenir à un alphabet très lointain, antérieur à celui des Phéniciens.

Or la thèse officielle, présentée peu auparavant par l'un d'entre eux soutient que l'écriture est venue d'Orient en Occident. Pour éviter toute complication, le plus simple ne serait-il pas d'annexer les intrus, ce docteur qui claironne sa découverte, ce paysan bourbonnais que les journalistes questionnent et qui a refait cent fois le même récit monotone ?

Ces deux provinciaux sans appui ne doivent pas être difficiles à

enrôler. Des contacts sont pris, mais les entretiens se révèlent décevants pour ceux qui espéraient éblouir par de belles promesses leurs interlocuteurs. Ceux-ci se révèlent farouchement indépendants ; ils sentent qu'on veut leur mettre la corde au cou, et se méfient d'avances trop séduisantes pour être vraies. *Inde irae*, déception des puissants personnages étonnés qu'on ose leur résister. La déception fait place à la colère, et les chers maîtres se liguent contre ces audacieux pour les discréditer et les anéantir.

Malgré leur toute puissance et leurs énormes moyens d'action sur la Presse, en dépit de leurs excommunications majeures, ils n'auront pas gain de cause.

Alors ils voudront faire intervenir la police, les tribunaux, et ce sera leur plus grosse erreur : perquisitions chez les Fradin qui se voient malmenés chez eux, au point de se croire un instant victimes de cambrioleurs ; manoeuvres fiévreuses à Moulins et à Cusset pour faire inculper d'escroquerie le jeune Fradin ; procès de Riom, à propos duquel nous avons recueilli le témoignage capital du Premier Président Calemard, qui dirigea les débats et conclut à la parfaite honnêteté des prétendus faussaires ; enfin et surtout le procès intenté par les Fradin, devant la XII<sup>e</sup> Chambre Correctionnelle de Paris contre René Dussaud, chef de file de l'Anti-Glozel qui, malgré les efforts de Maître Garçon, illusionniste prestigieux, malgré d'interminables manoeuvres dilatoires pour empêcher les débats, malgré son titre de membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, se vit condamné pour diffamation. Le Président Hurlaux, alors substitut, et maintenant en retraite nous a donné son témoignage, dont la netteté sans faille rejoint celui de M. Calemard.

Ce pourrait être un épisode joyeux des Tribunaux comiques de Courteline, s'il ne s'était d'abord agi de l'honneur d'une famille qu'on avait cru pouvoir impunément traîner dans la boue. On y verra se déployer les acteurs au naturel, dans une belle page de la Comédie humaine.

Le Dr. Morlet songeait à terminer l'ouvrage par un «Eloge de l'Anti-Glozel» où il aurait montré, à la façon piquante qui lui était propre, comment ceux qui croyaient pouvoir s'approprier les découvertes, dépassèrent leur but et finalement servirent la cause de la station, car ils ne purent la naufrager.

Il m'écrivait ceci : «Dans cet éloge, on montrera d'abord comment les conclusions des antiglozéliens prébendés furent acceptées, les yeux fermés, par les officiels chargés de décréter ou non le classement de la station. Ensuite on établira comment leurs rapports furent analysés par des savants indépendants et objectifs, qui eurent également à connaître les réfutations que nous avons présentées. C'est leur intervention qui empêcha la réussite du complot».

En guise de conclusion, je publierai le Testament Glozélien du Docteur qu'il me confia six semaines avant sa mort, et qui donne des conseils pleins de sagesse pour les fouilles de demain, car le Champ des Morts est encore en majeure partie inexploré.

DE LA MEDECINE A L'ARCHEOLOGIE  
LE DOCTEUR MORLET  
1882 - 1965

Maintenant qu'il est entré dans la paix éternelle, le Dr. Morlet appartient à l'histoire. C'était un médecin hors série, que la querelle mondiale de Glozel mit en pleine lumière, et qui n'en fut point grisé. Humaniste discret, on ne le vit jamais étaler son amour-propre devant les badauds, car il dédaignait ces conventions mesquines de vanités, qui sont pour beaucoup d'hommes en vue la grosse manière de se faire valoir. Il n'était pas de ceux qui ont deux manières d'être ; il a vécu comme il a pensé, paisiblement, sans gloriole, à l'écart des honneurs et n'a voulu aucun discours officiel sur sa tombe.

Je l'ai beaucoup connu ; j'ai travaillé maintes fois avec lui, et je lui dois ce témoignage qu'il m'apparut toujours comme une de ces personnalités rares dans la vie desquelles on ne saurait trouver une contradiction, car ce qu'il était comme médecin, comme savant, il le fut également comme homme.

Esprit fin et clair, très cultivé sans étaler jamais son savoir, il avait une rare aptitude aux problèmes de la science, choses lourdes qu'il maniait avec une grande dextérité. Il traitait les gens dont les thèses l'offusquaient, avec une politesse froide, un langage d'autant plus coupant qu'il était plus poli. Et nul ironiste ne sut mieux que lui coiffer les sots de bonnets d'âne qui ressemblent à des mîtres à longues oreilles.

Avant de disparaître à mon tour, je veux le présenter dans sa vérité

humaine de chercheur et de précurseur, tel qu'il était en son vivant.

#### L'HOMME

Ce fut un fier lutteur qui, pendant des années, soutint, sans faiblir, des assauts d'une violence inouïe, où tous les arguments étaient bons contre lui, un fouailleur à la main ferme et qui rendait coup pour coup, armé du fouet de la lucidité et du désintéressement.

Né tout près de Vichy, en 1882, d'une vieille famille d'Auvergne, à Saint-Priest Braméfan, il montre, dès ses jeunes années, une curiosité toujours en éveil, et les questions archéologiques le passionnent à l'âge où la plupart cherchent une évasion dans le divertissement. C'est ainsi qu'étudiant en médecine il suit assidûment, pour son plaisir, les cours de Préhistoire du docteur Girod, savant remarquable, auteur de deux gros volumes illustres, sur la station périgourdine de Laugerie-Basse.

Après la soutenance à Paris d'une thèse brillante, qui eut l'honneur d'être citée dans deux manuels classiques, il s'établit à Randan et y conquiert en peu de temps une notoriété qui le faisait souvent appeler au loin. Il installa même une petite clinique où, aidé par les soeurs infirmières de Loubeyrat, il pratiquait la chirurgie.

Parti à la guerre de 1914 comme simple médecin auxiliaire, il partage les périls et les souffrances des hommes en première ligne et mérite par son courage tranquille, son dévouement toujours prêt, une des premières croix de guerre avec une citation magnifique.

La paix revenue, il s'installe à Vichy et se crée bien vite une nombreuse et fidèle clientèle, mais le médecin thermal se doublera toujours d'un archéologue amateur, d'un chercheur patient qui, ayant fouillé son propre jardin de l'Avenue Thermale, y met au jour une tombe gallo-romaine intacte.

En 1924, au moment des premières découvertes de Glozel, c'est un homme de 42 ans, de taille moyenne, solide et bien équilibré. Il a le geste mesuré, le verbe lent mais toujours précis, une démarche paisible et assurée. Toujours maître de lui, même quand on le harcèle, il n'élève jamais la voix, répond sans détour aux questions posées, dégage l'essentiel et s'y tient, poursuivant, imperturbable, sa démonstration, à travers les remarques insidieuses ou les pièges qu'on lui tend.

La célébrité va venir sans qu'il l'ait cherchée, mais elle ne lui montera jamais à la tête, car il se montre toujours comme un de ces hommes qui ne peuvent être plus vrais à un moment qu'à un autre de leur vie.

Ce pacifique n'attaque jamais le premier, mais il rend coup pour coup à ses agresseurs. Au moment des grandes controverses, il apparaîtra soudain avec les qualités robustes, vaillantes, vivantes, d'un écrivain-né et d'un redoutable polémiste.

Sa culture est très vaste, car il passe allègrement du domaine des Lettres à celui des Sciences, n'étant pas de ces esprits qui vivent sur une idée, faute d'en avoir deux. Fanatique défenseur de la vérité, il fustige implacablement, en peu de mots, mais cinglants, l'adversaire qui déforme les faits pour discréditer les hommes.

Une force tranquille émane de sa personne ; il sait, du même ton uni, convaincre ceux qui n'avaient pas d'opinion et qui veulent s'informer ; il s'impose aux sceptiques et aux plaisantins avec la même assurance qui, dans ses consultations médicales, rassure ses malades et relève leur moral. Il acceptera toutes les luttes, tous les combats, toutes les mêlées, dans une époque où le génie de la concession qui gouverne le monde va jusqu'à lâcher tout. Comment, du reste, n'aurait-il pas eu contre lui les soi-disant raffinés, les esprits blasés, les artificiels, les ennuyés, à qui la simple beauté des choses ne suffit plus ?

Sa puissance de travail est prodigieuse ; elle lui permettra pendant les années des grandes controverses, tout en exerçant régulièrement sa profession, de diriger les fouilles, de renseigner ses interlocuteurs, et même de tenir, au Mercure de France, une chronique glozélienne où rien ni personne n'est oublié.

C'est pourquoi, dans l'illustre bagarre qui devait s'étendre aux savants du monde entier, son rôle fut déterminant : dès les premiers contacts il avait deviné l'importance capitale de la découverte faite par le jeune Emile Fradin, alors que celui-ci, loin d'en soupçonner la valeur, distribuait volontiers à ses visiteurs quelques uns des objets exhumés.

Il devait consacrer à cette tâche quarante ans de sa vie, tenir tête sans faiblir aux savants officiels, réfuter leurs insinuations malveillantes, car il

était capable de les suivre sur leur propre terrain, avec des connaissances archéologiques sans cesse mises à jour et grâce auxquelles il pouvait dire son mot dans une conversation entre spécialistes. Un dernier trait : jamais il ne fit étalage de sa science pour éblouir les profanes.

Au temps des grandes polémiques, Salomon Reinach pouvait écrire : « Il se trouve justement que les chercheurs qui ont constitué puis enrichi immensément la science des origines de l'humanité, Boucher de Perthes, Larlet, Sautuola, Piette, n'étaient pas archéologues de profession. Le docteur Morlet rejoint cette phalange d'heureux amateurs et conserve parmi eux un très haut rang. Car il ne s'est pas contenté de découvrir ; il a vu clair du premier coup, et n'a pas besoin de gens du métier pour le mettre dans la bonne voix. *Inde irae* ».

#### MORLET A GLOZEL

C'est par le Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais (janvier-février 1925) que Morlet apprit la découverte de Glozel.

« Je m'y rendis le 26 avril 1925 ; j'examinai les différentes trouvailles ; ensuite je visitai le gisement. Là on me montra une excavation de forme ovale, en m'expliquant qu'il y avait, au début, des murs de chaque côté. Ils avaient été détruits pour prélever de petites briques à cupules et à mamelons qui y étaient incluses. Un sac entier en avait été rempli et emporté par les membres dirigeants de la Société d'Emulation qui étaient venus effectuer ce prélèvement destructeur.

Plus tard j'apprendrai qu'un colis de cinq kilos comprenant une partie des spécimens glozéliens qui provenaient de la fosse ovale, avait été adressé le 3 août 1924 au Dr. Capitan, qui, un an après, n'avait pas encore ouvert la caisse ».

Morlet s'étonne qu'aucune tranchée de fouilles n'ait été commencée. Les Fradin lui répondent qu'après les prélèvements, ils ont demandé une subvention de 50 francs, mais que la Société, trouvant aux fouilles un intérêt insuffisant, avait voté le refus de tout crédit.

« Au cours de ma visite, écrit-il, j'avais dit à la famille Fradin qu'à mon sens il ne s'agissait nullement d'objets gallo-romains, comme on le leur avait assuré, et j'avais offert deux cents francs pour payer des ouvriers.

« Mais je ne reçus, à ce moment là aucune réponse ».

Quelques semaines plus tard, à la fin de mai, Emile Fradin descendait à Vichy pour l'informer qu'on allait combler la fosse et reprendre le labour. Alors il proposa de louer le champ ; la famille accepta : la location faite pour neuf ans, comportait que tous les objets trouvés appartiendraient aux Fradin, mais que le Docteur aurait seul les droits scientifiques de reproduction et de publication.

Aussitôt, les premières explorations commencèrent autour de la fosse ovale. C'était le 24 mai 1925 ; les trouvailles furent d'importance et, en les étudiant, Morlet se convainquit très vite qu'il ne s'agissait nullement d'objets gallo-romains. Cette étude parut peu après sous le titre : *Une nouvelle station néolithique*, premier fascicule d'une série qui allait bientôt susciter des débats passionnés.

Pour le moment, c'était l'euphorie de la découverte. Le Docteur amenait souvent avec lui Madame Morlet, ainsi que M. Mosnier, savant modeste et causeur pittoresque, correspondant pour Vichy de la Commission des Monuments Historiques. Emile Fradin, qui avait compris l'importance des trouvailles, ne les distribuait plus au hasard des rencontres et apprenait l'art de fouiller correctement sans rien détériorer.

Mais les tribulations allaient commencer avec l'entrée en scène du Dr. Capitan, préhistorien notoire qui faisait alors une cure à Vichy. Morlet a raconté comment il provoqua lui-même cette intervention, sans soupçonner que d'elle allait naître un conflit mondial.

« Je le fis prévenir de mes fouilles et le priai d'y assister. Le 4 juin, je l'emmenai à Glozel en auto... »

« Les trouvailles de ce jour-là ne furent pas très nombreuses. Néanmoins, en remontant la pente qui conduit au village, le Dr. Capitan me dit textuellement : « Vous avez là un gisement merveilleux. Faites un rapport détaillé, que je communiquerai, en votre nom, à la Commission des Monuments Historiques ». Et il se reprochait amèrement de n'avoir pas encore ouvert la caisse d'objets glozéliens que la Société d'Emulation lui avait adressée depuis près d'un an ».

Tout heureux de cette offre, l'archéologue amateur rédigea son

mémoire et il allait le remettre quand un incident fortuit vint lui enlever toute illusion. Ayant, un jour, conduit Capitan à Nérès pour lui montrer les fouilles gallo-romaines d'un confrère il entendit l'important personnage, au moment de prendre congé, inviter ce dernier à rédiger un rapport détaillé pour la Commission des Monuments Historiques :

«Quelle ne devait pas être ma surprise d'entendre M. Capitan murmurer, en remontant en auto : «Pour le Dr. D... n'est-ce pas, cela n'a pas d'importance. Ce n'est pas son affaire. Je ferai la communication en mon nom...»

«Ainsi je ne devais plus garder d'illusion sur le sort de mon propre rapport au sujet de Glozel ! Je me fis un devoir d'avertir le Dr. D..., et je décidai de publier moi-même mon étude. Ce fut le fascicule I de la Nouvelle Station Néolithique (23 sept. 1925).

«Lorsque, après la publication de cette brochure, je vis M. Capitan à Paris, il ne cacha pas tout d'abord, son mécontentement. Mais bientôt il m'assura que tout pourrait s'arranger. Le texte serait conservé. On reporterait les gravures à la fin, comme dans son Manuel de Préhistoire. J'avais eu tort également d'inscrire sur la couverture le nom d'Emile Fradin, «un jeune paysan» ! D'ailleurs, je n'étais moi-même pas connu, et le volume ne se vendrait pas. Aussi, avec les gravures à la fin, fallait-il mettre en tête le nom du Dr. Capitan».

C'est ainsi que les illusions s'envolèrent : Capitan comptait bien faire la communication, mais en son propre nom, et bénéficier ainsi de la découverte en mettant la haute main sur le gisement. Et Morlet de conclure : «J'osai ne pas accepter. Dès lors, le Dr. Capitan allait s'employer à jeter, par tous les moyens, la suspicion sur les trouvailles de Glozel qu'il n'avait pu s'approprier». Ainsi était née la Guerre des Briques, par cet esprit d'accaparement qui déclencha le premier tir.

#### DES ESCARMOUCHES AUX VAGUES D'ASSAUT

Voilà donc le Docteur engagé malgré lui dans un conflit qui va durer dix ans, comme la guerre de Troie, avec des péripéties sans cesse rebondissantes, pour la plus grande joie des journalistes. Capitan se croyait sûr de vaincre, et mobilisait sa clientèle pour réduire à merci l'audacieux qui avait

rejeté son patronage avec tant de désinvolture.

L'esprit de rejet, dit Morlet, succédait à l'esprit d'accaparement. On commence à parler de faux, avant tout examen des pièces nouvellement découvertes. Le mot d'ordre est de rejeter en bloc ces trouvailles qui détruisaient des théories qu'on s'était trop hâté de présenter comme des dogmes. Suivant un procédé bien connu, les faits qu'on n'avait pas prévus étaient d'avance frappés de suspicion, parce que le grand patron avait décrété qu'ils ne devaient pas exister.

L'aventure du célèbre paléontologue Marcellin Boule (1861-1942) en est un exemple frappant, et vaut d'être contée.

Le 29 novembre 1925, il écrit à Morlet : «Je vous souhaite bonne chance pour la continuation de vos très intéressantes recherches archéologiques, au sujet desquelles je continuerai à applaudir de tout coeur». Il venait d'examiner les premières pièces trouvées et admettait tout, jusqu'à la ressemblance des signes glozéliens avec les caractères égéo-crétois.

Mais à la seconde visite du Docteur, au printemps suivant, il en fut tout autrement.

«J'étais encore en bas des marches de l'escalier, à côté de son cabinet de travail, que M. Boule, à qui j'avais envoyé le 2<sup>e</sup> fascicule de la Nouvelle Station Néolithique s'écriait déjà : «Heureusement que l'animal que, dans votre brochure, vous dites être un renne, n'en est pas un. C'est un cerf élaphe comme ceux-ci, (Il me montrait la reproduction des cerfs et saumons de Lorthet). Car sans cela ce serait un faux. Vous ne me ferez jamais admettre que le renne vivait encore à l'époque néolithique.

«Alors seulement je sortis de ma valise le galet incriminé et le présentai à M. Boule : «Si, s'exclama-t-il, c'est bien un renne. Alors, je ne marche plus». Et il se fit apporter une loupe binoculaire pour essayer de donner une apparence scientifique à son affirmation «à priori».

Le savant n'acceptait pas ce fait nouveau, parce qu'il contredisait ses propres théories, il songea même à se rendre sur place pour étudier en détail l'ensemble des trouvailles et pour explorer, comme on l'y invitait, la couche archéologique, au point qu'il choisirait librement.

Mais il s'en trouva d'autres, en grand nombre, qui refusèrent de juger

avant d'avoir vu. C'étaient, eux aussi, des maîtres incontestés, qui n'avaient pas caché leur surprise de trouver le renne dans une civilisation qui comprenait déjà la céramique et la pierre polie. Comme ils n'avaient aucun parti pris, persuadés de l'honnêteté foncière de l'homme qui leur disait : Venez, voyez, fouillez le gisement à votre guise, ils vinrent sur place, explorèrent le terrain sans tenir compte des thèses jusqu'alors admises officiellement. Leur conviction faite, ces hommes que leur formation scientifique préservait de toute crédulité abandonnant tout esprit de rejet *à priori*, s'inclinèrent, déclarant qu'il fallait, en conséquence, réviser certaines théories jusqu'alors immuables.

C'est ainsi qu'à une séance de l'Académie des Inscriptions, le 27 août 1926, Salomon Reinach déclarait : «Incrédule avant d'avoir vu et touché, je ne le suis plus depuis que j'ai touché et vu. Ce n'est pas la première fois que l'invraisemblable doit être tenu pour vrai».

Les autres qui apportaient à Morlet le prestige de leur autorité se nommaient : Björn, Déperet, Espérandieu, Loth, Mayet, Mendès-Corréa, Van-Gennep. Ils proclamèrent leur conviction, en l'appuyant sur des observations qui la rendaient irrésistible. A l'Académie des Sciences, le doyen Déperet n'hésite pas à dire :

«La présence indiscutable, quoique sans doute très rare, d'un renne figuré à Glozel, s'ajoute à d'autres réminiscences magdaléniennes de l'outillage pour me faire admettre maintenant que le gisement de Glozel se rapproche du Paléolithique final, avec lequel il s'apparente à la fois par la faune, par l'outillage et aussi, comme il a été dit plus haut, par l'écriture».

Cependant les fouilles continuent. Méthodique et prudent, Morlet n'utilise jamais la pioche ou la bêche pour déterrer les objets ; il fouille à la pointe du couteau et, quand il ne s'agit pas d'une pierre, creuse à l'entour de la trouvaille, l'enlève avec son lit d'argile et la laisse longtemps sécher à l'ombre avant de la nettoyer.

Parfois il s'amusait de l'entêtement de certains interlocuteurs, tel l'Anglais sir Arthur Evans, illustre auteur des fouilles de Crète, et qui avait soutenu la priorité de l'écriture égéenne. L'écriture de Glozel, tracée à côté de certaines gravures de renne, et sur des os mêmes de rennes, ruinait sa thèse. Il en convenait, par un article du Times :

«Dans le cas où l'on accepterait l'authenticité des découvertes de Glozel, on détruirait tout l'édifice de mes connaissances... Cela entraînerait le renversement complet des résultats dûs aux recherches et à l'activité de deux générations de travailleurs scientifiques...».

Mais il voulait pouvoir dire : J'ai vu. C'est pourquoi Morlet le vit, un beau matin débarquer à Vichy, et lui déclarer qu'il montait à Glozel. Laissons la parole au docteur.

— «J'ai ici des pièces importantes à vous montrer, lui dis-je.  
— Vous savez, je suis venu en avion jusqu'au Bourget, j'ai peu de temps à dépenser.

«Je dus lui mettre de force deux ou trois objets en mains. Et comme pour s'excuser de les regarder à peine, sir Arthur me dit : «Vous savez, j'ai une grande habitude des musées !»

«Il était plus de dix heures quand nous arrivâmes chez les Fradin. Là encore je devais m'étonner de voir tourner autour de la pièce l'illustre archéologue anglais, qui ne voulait pas examiner de près les objets qu'on tirait pour lui des vitrines. «Et le champ des fouilles ? dit-il bientôt. — Je vais vous y conduire.

«Nous descendîmes sur les bords du Vareille. J'aurais voulu donner à mon hôte quelques explications sur le gisement : «Montrez-moi, insista M. Evans, les fouilles de la Commission». Je les lui indiquai en ajoutant «Tout à l'heure je vous ferai voir au Musée les objets trouvés par les délégués. — Si vous voulez». Mais à son retour au village, il fallut prier sir Arthur pour le faire entrer au musée.

«Nous avons mis près d'une heure pour descendre aux fouilles et en remonter. Il avait fallu près de trois quarts d'heure pour aller à Glozel et une demi-heure pour revenir. Or à midi nous étions de retour à Vichy. Sir A. Evans n'avait fait qu'entrer dans le musée et en sortir.

«On disait à Socrate, rapporte Montaigne, que quelqu'un ne s'était point amendé en son voyage : «Je crois bien dit-il, il s'estoît emporté avecques soy».

«L'illustre auteur des fouilles de Crète n'avait pas voulu renoncer à la priorité de ses propres trouvailles».

Et c'est ainsi que cet archéologue anglais, victime du préjugé qui dit : «Ce qui est nouveau ne peut être vrai», accueillit de mauvais propos colportés à la légère et se joignit aux hommes importants, pourvus de grades, d'emplois ou de chaires, qui affirmaient que les objets du Champ des Morts étaient des faux, récemment fabriqués.

D'un coeur léger, au prix d'une diffamation, il sauvegardait la priorité de sa chère écriture égéenne.

#### L'OFFENSIVE DES DOCTEURS A BONNET

Pendant que Morlet va de trouvailles en trouvailles, l'attaque s'organise. Elle sera sévère, acharnée. Capitan, qui n'a pu accaparer la découverte et la publier sous son nom, va s'employer par tous les moyens, même légaux, à déconsidérer ce qu'il n'a pu s'approprier.

Il est épaulé par l'abbé Breuil, savant considérable, alors dans la force de l'âge, et qui jouit d'une éclatante notoriété, dont il se gargarise volontiers. L'abbé Breuil a été l'un des premiers à examiner les objets et à fouiller au Champ des Morts ; il s'est prononcé alors, nettement, pour l'authenticité, comme en font foi ses articles du *Mercur de France* et de l'*Anthropologie*. Mais dans cette dernière revue, il a, négligemment et comme si cela allait de soi, laissé entendre que ce gisement est sa découverte à lui, et que ce sont ses propres observations qui permettent d'interpréter la découverte. Fort de sa notoriété, de sa situation officielle, il attendait que l'obscur médecin de province, vînt le prier de prendre la station sous son patronage. Et peut-être la démarche aurait-elle été faite, sans le geste d'accaparement qui mit Morlet sur ses gardes. Celui-ci, de son côté, eut le tort de prendre la chose au tragique et de voir derrière l'abbé l'ombre envahissante de Capitan. Il pouvait, sur un ton badin et même doucement ironique, revendiquer ses droits et mettre les choses au point. Sa riposte fut dure, très dure même, car elle montrait de façon cuisante comment on peut s'y prendre, pour confisquer sans douleur, quand on est célèbre, les trouvailles d'un obscur, d'un sans grade. L'abbé Breuil, mortifié, irrité, commença par dire à tout venant que Glozel ne l'intéressait plus. Morlet reconnut trop tard sa maladresse :

«J'avais eu le tort de dire à qui voulait l'entendre, et tout spécialement à qui pourrait le lui répéter, que je ne saurais admettre sa façon de

présenter un gisement déjà longuement étudié, comme une découverte dont rien n'aurait été interprété avant son propre travail».

Tout en gardant rancune de cette volée de bois vert, l'abbé aurait pu avoir l'élégance de ne pas renier ses premières constatations. Il ne revit jamais ni les objets ni le gisement et, à la suite de Capitan qui avait été son maître, contesta l'authenticité qu'il avait proclamée sur place.

Au congrès d'Amsterdam, on l'entendit même s'en vanter auprès du professeur Mendès-Corréa :

— «Vous en êtes maintenant où j'en étais il y a plusieurs mois».

La réplique du préhistorien portugais, claire et droite, le cingla :

— «Vous avez cru d'abord, vous, sur les lieux. Vous avez cessé de croire longtemps après, loin de Glozel. Moi, je ne croyais pas tout d'abord, et je crois maintenant que je suis allé sur le terrain».

Ce qui devait hâter la conjuration contre Glozel, c'est que les trouvailles de plus en plus nombreuses ruinaient des thèses scientifiques trop vite présentées comme des dogmes. Il eût fallu réviser ces thèses, peut-être même renverser en bloc des résultats que l'on croyait acquis. On opta pour la solution de facilité. Mais cela ne facilita rien, car Morlet, tête solide et dure d'Auvergnat, s'obstinait. Il ne portait pas l'estampille académique ; ce profane, cet amateur se proclamait indépendant, et il en avait pris crânement le risque, en refusant de s'enrôler sous la bannière des grands patrons, dont la firme passait pour exclusive en préhistoire.

Or le succès semblait sourire aux efforts de cet original qui prétendait faire cavalier seul. Les visiteurs affluaient, chaque jour, de Vichy et d'ailleurs, au modeste musée que les Fradin avaient installé, vaille que vaille, dans une pièce, longue mais étroite, de leur maison.

— «Vous en avez du monde, vous !» répétait Peyrony à la grand'mère Fradin, certain jour qu'il était venu pour voir et comparer Glozel à son musée des Eyzies. Et la brave femme d'ajouter : «Il en devenait tout jaune». C'est pour cela sans doute, qu'à son départ de Vichy, remâchant sa rancœur, il déclara devant M. Mosnier, qui m'a confirmé le propos : «Je le coulerai, leur Glozel».

Nous aurons occasion de revoir en détail les conjurés et leurs

manigances. Mais ce bref aperçu peut faire entrevoir à quels assauts le Docteur dut faire face pour rectifier les inexactitudes et les erreurs volontaires, éclairer les incompréhensions, montrer la perfidie longuement préméditée des insinuations furtives mais répétées, qui présentaient le jeune Fradin comme un faussaire et Morlet comme un naïf, pris dans les rêts d'une mystification énorme.

Le prétendu naïf était armé pour se défendre et rendre coup pour coup. Ses agresseurs en firent très vite la cuisante expérience.

#### MORLET CONTRE DUSSAUD

En 1927, les fouilles avaient donné 1 500 objets, parmi lesquels il n'y avait ni métal, ni monnaie, ni poterie celtique ou romaine, ce qui excluait l'hypothèse d'un gisement gallo-romain, formulé par l'historien de la Gaule, Camille Jullian, qui voulait y voir le bric-à-brac d'un antre de sorcière des environs de l'an 400 de notre ère. Les inscriptions, disait-il sont du latin de la décadence, en mauvais caractères cursifs, et parmi elles il y a des faux.

Personne bien entendu, ne s'était arrêté à cette ingénieuse mais fantaisiste explication. Il y avait bien aussi la thèse de l'abbé Breuil première manière, qui avait soutenu ceci, au temps de ses premiers articles : les objets de Glozel sont, en majorité l'apport de tribus orientales, arrivées avec leurs animaux tels que le buffle. Après sa rupture avec Morlet, il l'abandonna pour rejoindre ceux qui disaient : les découvertes sont frauduleuses ; il s'agit d'objets fabriqués de toutes pièces et enterrés avant hier pour être exhumés demain.

Naturellement le faussaire ne pouvait être qu'Emile Fradin. Aux interlocuteurs de bonne foi Morlet avait beau jeu de répondre : On vous a dit cela ; mais réfléchissez un peu. Au moment des premières trouvailles Emile avait 17 ans. Il ne possédait aucun manuel d'archéologie illustré, aucun instrument pour modeler et graver. A la campagne on s'épie volontiers entre voisins. Or aucun des habitants du village n'a jamais vu le jeune homme, ou plutôt l'adolescent, fabriquer des antiquités ou en apporter du dehors, à la suite d'expéditions répétées et mystérieuses. Par contre, vingt savants bien connus, dont plusieurs géologues, hommes à qui l'on ne peut en faire accroire facilement, sont venus pour se rendre compte, intrigués ou sceptiques. Nous les avons invités à fouiller, en choisissant leur emplacement. Ils ont trouvé les

objets dans la terre, ont participé à leur exhumation, et constaté que les réseaux de radicelles qui les enveloppaient excluaient toute hypothèse d'en-sevelissement récent. Ceux qui doutaient sont repartis convaincus ; ils l'ont dit, ils l'ont écrit, et leur opinion unanime est que parler de faux est un défi au sens commun.

Salomon Reinach a résumé la controverse, mais sans écrire des noms propres qui étaient sur toutes les lèvres :

«D'abord, un savant considérable, venu à Glozel avec une idée pré-conçue avait traité Emile de prestidigitateur. Ses propos se répandirent, firent boule de neige, s'aggravèrent d'inventions.

«Puis un homme beaucoup moins savant, mais désireux de faire parler de lui, publia brochures et articles pour faire croire que chaque objet, fabriqué à la ferme, avait été introduit latéralement dans l'argile pendant la nuit. Quel aspect d'écumoire aurait présenté le terrain, s'il avait été *salé* ainsi !

«Vint ensuite un orientaliste, celui-là bon explorateur et spécialiste des écritures sémitiques, qui, sans même avoir vu le champ Duranthon, déclara en pleine Académie, que les inscriptions sur briques étaient *impossibles*, donc fabriquées, ce qui équivalait à la condamnation de tout le reste, les mêmes caractères que ceux des tablettes paraissant sur des pierres, des vases et des os. Lui aussi, il écrivit une brochure qui, bien que pleine d'erreurs de faits empruntés aux précédentes, fut très lue : on en vendit tout de suite 500 exemplaires.

«La-dessus intervint une Commission nommée à un Congrès préhistorique, mais non par les membres de ce Congrès ; elle avait été désignée par le secrétaire, adversaire acharné de Glozel, qui avait été écarté, dès l'abord, du champ des fouilles, parce qu'il était suspect, à tort ou à juste titre, d'indiscrétion. Cette commission travailla mal, mais on la travailla bien. Réunie à Paris, un mois après avoir pratiqué des fouilles rapides, elle déclara à l'unanimité, dans un rapport superficiel, que tout était *moderne*.

«Enfin un vieux savant anglais vint en avion au Bourget et, delà, gagna Vichy. En chemin, il lut les brochures visées ci-dessus et apprit des bourdes. Il crut, lui aussi, que la science du jour est la science de toujours et déclara dans le Times : «Glozel est impossible, il tend à détruire un édifice

solidement bâti ; donc tout est faux».

Contre ceux qui niaient l'évidence, heureusement Morlet n'était pas seul, et son tempérament de lutteur excluait le découragement. Inlassable il résistait aux naufrageurs et ramenait les errants. Avec lui, quelques témoins qualifiés et fidèles, ainsi qu'une influente revue : le *Mercure de France*, ne laissaient aucune attaque sans réponse et malmenaient durement la Préhistoire officielle, habituée aux génuflexions de ceux qui disent toujours amen aux puissants.

C'est alors qu'intervint le «*Deus ex machina*» de l'Affaire, celui que Reinach appelait «*le plus hardi des diffamateurs*». Membre de l'Institut, épigraphiste distingué, Conservateur du Musée du Louvre, M. René Dussaud était l'auteur d'une thèse fracassante sur les Origines de l'écriture qui, d'après lui aurait été transmise d'Orient à Occident par les Phéniciens. Par une ironie du sort, la découverte des Fradin, survenue quelques semaines après sa communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, infligeait à ses déductions le plus inattendu et le plus brutal des démentis.

Il aurait pu, à cette nouvelle, venir sur les lieux, examiner les objets découverts et spécialement les tablettes qui entraient dans sa spécialité d'épigraphiste. Que son premier réflexe eût été d'incrédulité, cela n'aurait surpris personne, et Morlet, le premier, devait comprendre qu'il exposât ses doutes. Le docteur était prêt à l'accueillir au musée comme sur le terrain des fouilles, à faciliter ses recherches, en l'aidant à reconsidérer des théories qui jusqu'alors semblaient inattaquables.

Sans avoir rien examiné, rien vérifié, Dussaud prit tout de suite une attitude hostile aux découvertes et se lança dans la mêlée, alors qu'il se serait honoré, en acceptant de voir sur place avant de condamner.

Le 16 septembre 1927, en Comité secret de l'Académie des Inscriptions, il fait une charge à fond de train contre Glozel et Morlet, qualifie les découvertes de pure plaisanterie et se hâte de livrer au *Journal des passages textuels* de sa communication où il est question, au pluriel, de mystificateurs et de faussaires. Il écrit, dans l'*Oeuvre* que «la farce de Glozel a assez duré». Et l'on assiste au spectacle pénible d'un savant devenu polémiste et adressant à ses adversaires des injures qu'on s'étonne de trouver sous une plume

académique.

Le 30 septembre, le *Journal Comedia* publie le fac-simile d'une lettre anonyme destinée à mettre un journaliste en garde contre Glozel, où toutes les inscriptions sont des faux. Et l'article porte en grosses lettres ce titre : «Un membre de l'Institut a-t-il écrit une lettre anonyme sur le mystère des fouilles de Glozel ?» Le lendemain, Dussaud s'en reconnaît l'auteur.

Bref, il alla si loin que, le 8 janvier 1928, la famille Fradin intentait contre lui une action judiciaire pour diffamation calomnieuse. Tout fut mis en oeuvre pendant quatre ans, pour arracher aux juges ce puissant personnage. Le procès était sans cesse renvoyé. Ce fut seulement le 23 mars 1932 qu'un jugement de la XII<sup>e</sup> Chambre du Tribunal Correctionnel de la Seine retint comme «injurieuses et diffamatoires» les imputations de Dussaud en le condamnant au franc de dommages et intérêts demandé.

Pendant toute cette période mouvementée, Morlet avait fait front avec le tranquille courage et la clarté qui font de ses réponses des modèles du genre, d'où l'ironie courtoise n'est pas exclue, sans jamais tomber dans la basse injure.

Au procès de 1932, sa déposition, brève et lumineuse, fit un exposé complet de la découverte, des craintes qu'elle suscita dans le monde officiel de la Science, et des manoeuvres étranges multipliées par ces pontifes qui, sentant leurs positions menacées, avaient voulu, par tous les moyens, déshonorer l'adversaire.

Il ne mâche pas les mots : «Ainsi M. Dussaud, pour taxer Fradin de faussaire, non seulement a truqué une inscription, mais encore, pris sur le fait, a été obligé de le reconnaître..... Voilà donc sa situation dans l'affaire de Glozel. Il a truqué une inscription pour qualifier d'honnêtes paysans de faussaires. Je crois que c'est suffisant, avec une lettre anonyme. Ce sont des procédés qu'on n'a jamais employés dans la Science».

Spectacle rare : un membre influent de l'Institut, attaqué par de petits paysans qu'il avait mis plus bas que terre par des propos et des écrits, s'efforçant de faire repousser l'échéance, multipliant pressions et menaces pour que le procès traîne en longueur, est finalement condamné pour fausses assertions, et obligé de payer les dépenses, qui ne furent pas minces.

Il est bon de remarquer qu'entre la plainte des Fradin, 1928, et le jugement de Paris, 1932, le Docteur avait cité la Société Préhistorique de France devant le Tribunal de Clermont, à la suite d'un mémoire paru dans le Journal des Débats, où l'affaire de Glozel était qualifiée de tentative d'escroquerie et les campagnes de Morlet, de manoeuvres frauduleuses.

Le 18 octobre 1928, son avocat M. Dominique Audollent souligna les sincérités successives et contradictoires de la Société Préhistorique, d'abord emballée par les trouvailles de Glozel, puis neutre, puis farouchement hostile, au point de se faire l'instrument d'une conjuration qui ne visait rien de moins que l'anéantissement de la station. Il demandait au Tribunal de faire cesser le scandale de ces diffamations systématiques, périodiquement reprises pour empoisonner la vie d'honnêtes gens dont le seul tort était de n'avoir pas sollicité l'estampille officielle.

M. Maurice Garçon, avocat fracassant des antiglozéliens, s'efforça de montrer que Morlet n'était pas un escroc, mais une dupe, digne des comédies de Molière. Il raconta, avec le talent qu'on lui connaît, non pas l'histoire de Glozel, mais des histoires qui sollicitaient les textes en déformant les faits allègrement. Pour lui, ces trouvailles si vantées n'étaient qu'une farce ridicule ayant nui à la Science. Ses morsures pouvaient un moment, faire rire, mais restaient impuissantes à masquer la diffamation.

La Justice eut, à ses yeux, le mauvais goût de ne pas se laisser éblouir par ses feux d'artifice. Et, d'autre part, elle n'avait qu'un respect mitigé pour ces représentants abusifs de la Préhistoire, qui niaient l'évidence. Dans une décision dont les attendus ne manquaient pas de saveur, elle retint l'article comme diffamatoire et condamna les prévenus à 16 francs d'amende, plus 1000 francs de dommages et intérêts. Le 28 février 1930, la Cour d'Appel de Riom confirma ce jugement.

L'intervention de la Société Préhistorique contre Morlet avait fait long feu. Elle s'écroulait sous des attendus sévères, juste au moment où le procès en diffamation Fradin contre Dussaud allait venir à Paris devant la XIIe Chambre. Il fallait, à tout prix, sinon l'empêcher, du moins le retarder. La Société Préhistorique, joignant, cette fois, l'odieux au ridicule, demanda qu'Emile Fradin fût inculpé d'escroquerie. Et l'on vit ce spectacle inouï :

contrairement aux prudentes lenteurs de la Justice, l'ordonnance d'inculpation fut aussitôt rendue sur avis conforme du procureur-archéologue Viple, dont les interventions à propos des fouilles avaient été sévèrement jugées par Morlet.

C'est alors que le Conseil municipal de Ferrières, à l'unanimité, protesta contre ces manoeuvres haineuses et ces agressions à sens unique, dont la liste interminable les stupéfiait. Dans leur rude bon sens, ces paysans ne comprenaient pas que, pour défendre des thèses archéologiques en péril, des savants, gonflés de leurs diplômes et de leur infailibilité, cherchassent à déshonorer une famille semblable à la leur et dont l'honnêteté était proverbiale. Quand on connaît la prudence des terriens taciturnes, leur répugnance à venir témoigner en justice, la réserve qu'ils gardent devant les conflits d'intérêts, même s'ils sont de coeur avec l'une des parties, cette protestation spontanée contre des accusations cyniques prend toute sa valeur.

L'affaire vint devant le Tribunal de Cusset nouvellement rétabli. Les magistrats de cette ville n'avaient jamais été mêlés aux polémiques fiévreuses de la Guerre des Briques. Le procureur était M. Besson, dont la belle carrière s'est déroulée jusqu'aux plus hautes charges, sous le signe d'une indépendance éclatante. Il étudia sans parti pris le volumineux dossier, et le vit tendancieux, incomplet, ne donnant la parole qu'aux ennemis de Glozel, un réquisitoire sans contre-partie. Il déclara donc qu'aucun fait précis n'avait été retenu à l'encontre du prévenu, et conclut au non-lieu, avec des attendus sévères à l'égard des poursuivants. Le 30 juillet 1931, l'ordonnance de non-lieu était confirmée par la Cour d'Appel de Riom, qui condamna la Société Préhistorique aux dépens.

Ainsi se termina, par des jugements de bon sens et d'équité cette conjuration surprenante de savants connus, estimés à bon droit, mais que les découvertes de Glozel, faites sans leur autorisation, avaient mis en transes. Ils s'étaient juré de les anéantir par arrêt de justice.

Les juges du Bourbonnais, d'Auvergne et de Paris, réagissant d'identique façon, leur infligèrent un cuisant démenti.

#### LES HUMORISTES SONNENT LES CLOCHES

Pendant que la controverse, faisant tache d'huile, mettait aux prises

les savants du monde entier, les chansonniers et les journalistes s'en donnaient à coeur joie. Ils puisaient à pleines mains dans cette préhistoire fantastique et qui semblait inépuisable, tant les péripéties de la lutte s'avéraient fertiles en rebondissements et en coups de théâtre.

On y mêlait les députés : c'est ainsi que l'hebdomadaire *Cyrano* publia un code de la Fouille à l'usage des parlementaires, intéressés par la querelle et qui désireraient fouiller aussi. Rédigé en huit articles désopilants par Marcel Arnac, ce code eut dans la France entière un succès de fou rire.

La Fouchardière, dans l'Oeuvre, plaisante Salomon Reinach sur la signification de la controverse glozélienne, et le vieux savant lui répond :

Mauvais coeur, ingrate nature,  
Si les vieux bougres de Glozel  
N'avaient inventé l'écriture  
Que ferais-tu de ton gros sel.

Une sensationnelle information de l'Echo de Paris, raconte, avec toutes les apparences de l'exactitude, une perquisition au Musée du Louvre, sur plainte de la Société des Amis des Vieux Tableaux. La police, guidée par le président de la Société, prélève, malgré les protestations des conservateurs, une foule de toiles suspectes, comme la Joconde, afin d'en faire des pièces à conviction. Et les agents surprennent, dans une salle de Primitifs, deux Anglaises, assises devant des chevalets, au moment même où elles avaient l'impudence de commencer des faux. Le journaliste, à sa manière, rappelait la perquisition, sans ménagements celle-là, faite par les policiers de Clermont, qui avaient traité la famille Fradin comme une association de malfaiteurs. Son récit était d'une admirable cocasserie, mais, le 25 février 1928, à la ferme, on n'avait pas ri, sous le coup de la ridicule accusation d'escroquerie lancée contre X par la Société Préhistorique.

L'impitoyable Clément Vautel soulignait dans «Le Journal», cette accusation farfelue : «Justement à propos du Louvre, où les entrées sont payantes, il convient de signaler le grave danger que créerait la condamnation d'Emile Fradin pour escroquerie au préjudice des visiteurs de son musée. Au Louvre il y a des faux, c'est bien certain... Cette condamnation ferait jurisprudence, et le directeur du Louvre risquerait d'être condamné lui aussi, sur

la plainte de connaisseurs déclarant avec preuves décisives : «Nous avons vu des tableaux que leur étiquette dit espagnols, et qui ne sont pas du tout espagnols. On nous a donc escroqué 40 sous.

«Et puis, ce n'est pas sur le banc d'infamie au Palais de Justice, qu'il faut faire asseoir Emile Fradin. C'est dans un fauteuil, soit à l'Académie de l'Humour, soit à l'Académie des Sciences, soit aux deux».

Et Vautel demandant pour ce héros une place sous la Coupole, l'assurait de son indéfectible admiration, de son inaltérable sympathie.

Bien entendu, les revues d'actualité rivalisent d'ingéniosité pour présenter les antagonistes à grand renfort de vers spirituels et de caricatures où la «mise en boîte» était répartie pour les deux camps, avec impartialité.

Et ce rire contagieux était sans méchanceté.

#### QUELQUES OPINIONS

Quand le docteur Morlet put enfin jouir du grand repos, il y avait quarante années exactement qu'il se dépensait pour la cause de Glozel, sans avoir jamais faibli. Ses découvertes avaient remis en cause les théories tenues jusqu'alors pour des dogmes par les maîtres de la Préhistoire.

En 1959, dans «GLOZEL, TRENTE ANS APRES», j'ai donné le récit d'un témoin, décrivant, preuves à l'appui, l'obstruction systématique, l'acharnement, l'aveuglement volontaire d'une meute féroce de savants officiels, et donc bien nantis, que les trouvailles de cet intrus dérangeaient dans la possession exclusive de leur chasse gardée. Ils niaient l'évidence, au point que l'écrivain André Billy, après avoir visité le musée, pouvait écrire, le 9 août 1962, dans son article hebdomadaire du Figaro : «La querelle de Glozel est un des phénomènes les plus ahurissants d'aveuglement et de mauvaise foi que le fanatisme et l'infatuation scientifiques aient jamais produits».

Dans une déclaration de la même année, publiée par la Montagne, le Président Hurlaux, qui fut substitué à la XII<sup>e</sup> Chambre, lors du procès Fradin-Dussaud, concluait : «Par un jugement fortement motivé, le Tribunal condamnant leurs détracteurs, consacrait la bonne foi des Fradin et de ceux qui soutenaient l'authenticité des trouvailles».

Plus récemment encore, le Premier Président Caemard qui confirma à Riom le non-lieu de Cusset, affirmait avec force : «Ma conviction est

formelle. J'ai visité Glozel plusieurs fois avant le jugement, et j'y suis retourné depuis en tant qu'archéologue, car je me suis adonné à l'archéologie depuis de nombreuses années. Je ne peux que vous répéter ce que disait un archéologue vichyssois très distingué, M. Mosnier, délégué des Monuments Historiques, qui avait assisté à bien des fouilles : «Chaque objet porte en soi sa propre authenticité»... Aucun tribunal au monde ne peut récuser les preuves d'authenticité que j'ai constatées à Glozel, tant de fois».

Des conclusions d'un tel poids se passent de commentaires.

Mais voici en plus, au sujet de ces passes d'armes juridiques, l'opinion pittoresque, inattendue de quelqu'un dont je n'aurais jamais pensé qu'il se fût intéressé à Glozel. Il s'agit de Paul Léautaud, mémorialiste sarcastique, dont le Journal Littéraire a fait grincer des dents, naguère, une foule de personnalités qu'il fouaille sans ménagement. Dans le tome VII, page 319 du dit Journal, on trouve ces lignes qui portent bien la marque acerbe de l'auteur :

«Tantôt, vu chez Valette le Dr. Morlet en conversation avec lui et Dumur sur les affaires de Glozel, notamment l'affaire du procès en escroquerie intenté aux Fradin comme suite aux rapports de l'expert Bayle. Je dis mon impression à Valette, toujours la même depuis que je vois le docteur dans ses visites au Mercure : «Très sympathique, gardant son calme au milieu de toutes ces histoires».

«Valette me dit : Pas quand on le contredit. Il paraît qu'il s'emballer et qu'il lui arrive de dire des bêtises. Garçon le sait bien. Il l'a dit ici : Je le contredirai, je le ferai mettre en colère, je lui ferai dire des bêtises.

«C'est peut-être le rôle d'un avocat, mais ces petites canailleries chez Garçon ne me plaisent guère. Je finirai par croire qu'il ne vaut pas mieux que les autres. Tous ces gens du Palais se valent. Pas bon de tomber entre leurs mains.

«A noter ce trait de désintéressement de Morlet. Il lui est venu à l'idée que ce serait excellent, pour renseigner le public sur Glozel, de publier une suite de reproduction d'une centaine des plus belles pièces découvertes. Il a trouvé un éditeur à Lyon, auquel il a offert la garantie de la vente de 200 exemplaires, ce qui ferait 20.000 Fr., l'exemplaire devant coûter 100 francs. Salomon Reinach, mis au courant par lui de ce projet d'édition, lui a offert

de prendre cette garantie à sa charge. Morlet disait, ce soir, après avoir raconté la chose : C'est très gentil de sa part. Cela m'a beaucoup touché, mais je ne veux pas du tout qu'il assure cette garantie. Je peux très bien prendre la dépense à ma charge.

«Il dit que lorsqu'on connaîtra toutes les belles pièces découvertes à Glozel, si l'on s'entête à accuser de supercherie le fils Fradin, alors il faudra le reconnaître comme le plus grand artiste du temps présent».

Quand on connaît la plume redoutable du fureteur Léautaud, critique amer, irascible et toujours redouté, parce qu'il va chercher jusqu'au fond du pot, et qu'il n'épargne personne, ces lignes sont symptomatiques, car sous les apparences mondaines, elles découvrent la vérité profonde des personnages.

#### LE CORPUS DES INSCRIPTIONS DE GLOZEL

Après le verdict des juges de Paris, la virulence des attaques s'atténua et le match d'archéologie cessa d'inspirer journalistes et chansonniers. Morlet, lui, poursuivait ses travaux, présentant les principales trouvailles en deux volumes abondamment illustrés. Puis il tourna ses recherches vers les origines de l'écriture, dans une brochure (1955) où il émettait l'hypothèse que les mnéogrammes et pictogrammes, les signes graphiques des primitifs d'autrefois, représentant des figures géométriques simples, pouvaient servir, comme les coches et bâtonnets des enfants, à la numération, au décompte, préparation lointaine à l'écriture.

«L'idée de compter et de marquer des comptes, écrit-il, est infiniment plus simple que celle de transcrire la pensée. Bon nombre de peuples sauvages ne possèdent pas d'écriture, mais il n'en est aucun qui n'ait un moyen de compter, ne fût-ce qu'en alignant des barres» (Orig. de l'écriture, p. 15)

Ces signes sont encore bien loin, très loin d'avoir rejoint les sons. Car il faut bien se dire que la découverte de l'écriture syllabique n'a pas été l'invention, géniale et foudroyante d'un seul homme, mais qu'elle se fit par tâtonnements, par une série d'opérations lentes. Le problème ne dut pas se poser, dès l'abord, d'une façon précise, et il fallut de nombreuses générations pour en comprendre à la fois la nécessité et la portée.

Peu de mois avant sa mort, ce travailleur infatigable réunit en un *Corpus* toutes les inscriptions de Glazel, afin de faciliter la tâche des traducteurs éventuels. C'est un volume de 110 pages, dont 63 planches reproduisant les signes que les paléographes déchiffreront un jour.

Cherchant à établir la place de Glazel dans la préhistoire, il avait émis, en 1932, dans le *Mercure de France*, sa théorie de «*l'interpénétration des civilisations paléo et néolithique*», sans pouvoir la faire admettre alors par la Science officielle. Vingt ans plus tard, l'abbé Breuil, qui l'avait rejetée dédaigneusement comme irréaliste, donc impensable, la reprenait sans vergogne à son compte, et la présentait tranquillement comme inédite, dans son *Manuel de Préhistoire : Les Hommes de la pierre ancienne*.

La thèse de Morlet est la suivante :

Les populations autochtones avaient accueilli les tribus néolithiques, bien plus évoluées sur nombre de points, en s'efforçant de comprendre et d'imiter des industries, qui leur étaient par hasard apportées. Déjà, elles avaient inventé les premiers supports de l'écriture et savaient représenter des idées par des signes gravés sur des galets, du schiste, des os, de l'ivoire, des bois de cervidés. Puis on étendit ces signes à des objets variés : outils, aiguilles, harpons, bagues, colliers, anneaux, engins de pêche et de chasse.

Les néolithiques venus de l'Orient leur apportèrent d'autres facilités pour s'exprimer, par des tablettes d'argile soumises ensuite à la cuisson. C'était un élément de culture tout à fait nouveau, que les autochtones s'assimilèrent si bien «qu'il nous est impossible d'évaluer ce qui revient à chacun d'eux et que l'on peut parler de civilisation glazélienne tout court».

Morlet, dans le syllabaire complet de l'écriture glazélienne a compté 111 signes dont 40 pour l'écriture courante, avec des orientations parfois différentes et sans doute intentionnelles. Y a-t-il des possibilités d'interpréter et de traduire ces inscriptions ? Oui, croit-il, si l'on applique deux méthodes qui se complètent : l'une s'exerçant à l'intérieur par le rapprochement des textes, qui reflètent des pratiques et des rites connus : c'est la méthode *combinatoire* ; l'autre est la méthode *comparative* qui s'appuie sur la connaissance des langues alphabétiques issues de celle-ci.

Il pense qu'après d'inévitables tâtonnements, on pourrait interpréter

ce qui semble bien être un système de numération exprimée par des barres rapprochées en groupes et quantités variables. Et voici comment il se représente l'évolution de cette écriture paléo-néolithique :

A l'origine on aurait employé des caractères linéaires paléolithiques, en les associant à des représentations d'animaux, et peu à peu ces caractères en vinrent à s'identifier avec les sons du langage. Puis vinrent les tablettes d'argile néolithiques, uniquement pourvues de signes linéaires et sans la moindre figuration animale, l'argile se prêtant moins que l'os et que la pierre au dessin des idéogrammes figuratifs, plus compliqués que les signes linéaires. Cette adoption du syllabaire pur devait marquer un progrès considérable dans l'évolution de l'écriture.

Or entre l'alphabet glazélien et le phénicien archaïque la ressemblance est trop accusée pour qu'il n'y ait pas entre eux une étroite parenté. C'est ce qui fait entrevoir la possibilité d'une traduction des tablettes trouvées au Champ des Morts.

Et le docteur conclut : «Puisse le déchiffrement du glazélien être facilité par l'application des deux méthodes, combinatoire et comparative, et nous livrer, un jour, la teneur des premiers autographes que nous ait laissés l'humanité, avec l'écriture par où allait cheminer la pensée au cours des siècles».

Chose remarquable, ce livre d'érudition n'est jamais ennuyeux, comme le sont trop souvent, pour le profane, des ouvrages de science pure, réservés à un cercle restreint de spécialistes ou d'amateurs trop sérieux.

Dans son «*Corpus*», Morlet reste un humaniste, un lettré qui évite avec bonheur l'écueil de l'obscurité. On y retrouve la même aisance que dans ses ouvrages précédents, livres et innombrables brochures ou articles qu'agrémentent sans cesse une verve savoureuse. La phrase est aisée, les termes toujours justes, parce que la pensée reste simple et son expression limpide. C'est un art peu commun que de savoir se faire comprendre du grand public pour l'initier à des connaissances austères, alors que tant de vulgarisateurs demeurent superficiels ou rébarbatifs.

Et l'on peut que s'associer à sa conclusion

«Trop de temps a été perdu inconsidérément pour la Science.

«Que l'on puisse ou non traduire, un jour, les tablettes qu'ils nous ont laissées, l'oeuvre générale des Glozéliens reste intacte, car la création de la première écriture a permis la naissance de toutes les autres.

«Mais s'ils ne peuvent la déchiffrer, les savants se trouveront devant un mur, alors que, s'ils la traduisent, une voie nouvelle s'ouvre devant eux avec des possibilités immenses. En faisant connaître les premières pensées de l'humanité, la lecture des textes glozéliens ajoutera encore à la gloire de ceux qui ont inventé les moyens de nous les transmettre».

Ce dernier ouvrage fut le chant du cygne de l'auteur. Il couronne une carrière tout unie, celle de «l'honnête homme» tel que le concevaient nos pères : «vir bonus dicendi peritus», un homme de valeur et sachant s'exprimer. Les vues qu'il y présente le classent très haut, très loin des érudits de bas étage, auxquels les arbres trop souvent ont caché la forêt.

Quoi qu'en disent les officiels, cet amateur a bien mérité de la Science.

#### LE TESTAMENT GLOZELIEN DE MORLET

Cet homme qui ne laissait rien au hasard, rédigea, le 18 janvier 1964, son Testament Glozélien, en triple exemplaire : un pour Madame Morlet, un pour Emile Fradin, un pour l'auteur de ces lignes, auquel il le remit le 22 juin 1965, moins de deux mois avant sa mort.

Le document énumère d'abord les précautions que devront prendre les archéologues futurs, pour faire les recherches dans les portions de terrain vierge laissées volontairement après les dernières fouilles de 1936.

«Il s'agira, dit-il, d'assurer l'impartialité scientifique des dites recherches et l'occasion, d'ajouter au CORPUS les nouvelles inscriptions qu'on pourra découvrir. Je crois que ce fut sagesse de laisser inexplorée une partie importante du Champ des Morts, car la continuation des fouilles permettra, toutes passions éteintes, de vérifier l'exactitude des premières découvertes».

Morlet rappelle ensuite qu'on fit à Glozel plus de fouilles de contrôle qu'en aucun autre gisement, et que les analyses d'objets furent très nombreuses en France ou à l'étranger. Il ajoute :

«Tout cela devrait amplement suffire, même aux esprits les plus critiques.

Mais comme certaines attaques, ouvertes ou dissimulées, ont continué malgré l'évidence des faits, j'ai tenu à laisser dans le Champ des fouilles de nombreuses portions de terrain vierge, que des préhistoriens de la génération à venir pourront explorer eux-mêmes sans idées préconçues. Le faire plus tôt eût été inutile, puisque les antiglozéliens ont toujours nié l'évidence».

Il rappelle quels furent les agissements de la Commission dite internationale, triée sur le volet et composée uniquement d'adversaires. Ceux qui ont lu «GLOZEL, TRENTE ANS APRES» n'ont pas oublié l'épisode significatif de Miss Garrod, membre de la dite Commission, surprise en flagrant délit de truquage, un matin, sur le terrain des fouilles par le Docteur accompagné d'un témoin. Pour éviter que de tels agissements se renouvellent, il donne des consignes précises aux chercheurs de demain :

«Tout d'abord on ne devra, sous aucun prétexte, confier le champ des fouilles à une Commission officielle soi disant impartiale, mais en réalité pouvant être nommée en sous-main par les adversaires de Glozel, qui occupent, depuis Breuil et Capitan, toutes les places importantes».

S'il nomme ces deux-là, c'est qu'il garde le souvenir amer du tour de passe-passe accompli à ses dépens, au Congrès d'Amsterdam, en 1928, lorsqu'il s'agit, de nommer une commission de contrôle. Profitant de l'absence de Mendès-Corréa, qui défendait les intérêts de Glozel, nos deux compères s'étaient arrangés pour trier, sans contrôle et sur le volet, des membres qui fussent à leurs ordres. C'est pourquoi «il faudra que M. Emile Fradin ait le droit de désigner personnellement autant d'archéologues — même si ce ne sont pas des sommités, pourvu qu'ils soient indépendants et intègres et qu'ils aient l'habitude des fouilles — autant d'archéologues, dis-je qu'il y aura de membres officiels. Pour que la vérité soit recherchée objectivement, il faut absolument que la Commission soit bi-partite».

En 1928, les adversaires, forts de leurs titres officiels, avaient même poussé le cynisme jusqu'à demander que les fouilles fussent faites à huis clos, en dehors des journalistes. Aussi Morlet recommandait-il, pour l'avenir, la présence effective d'Emile à des recherches poursuivies en public, afin qu'archéologues et journalistes y pussent assister et qu'on rédigeât les notes de fouilles en présence de tous, sur le terrain.

Pour les emplacements, leur choix doit être laissé aux membres de la Commission mais «en terrain non exploré et loin d'un trou antérieur». Et le docteur de rappeler qu'au temps fort du conflit, les fouilles de contrôle furent toujours faites aux emplacements choisis par les archéologues eux-mêmes, afin d'éviter tout soupçon de supercherie. Il ajoute cette recommandation :

«Les fouilles devront être exécutées verticalement, pour qu'ensuite la profondeur à laquelle auront été trouvés les objets ne puisse être contestée».

La même prévoyante et sage minutie règle les conditions des fouilles : un seul fouilleur à la fois, pour que les découvertes puissent être bien surveillées. «Il sera bon de photographier les objets «en place» et même si possible, de suivre la mise au jour avec une caméra, de manière à éviter ensuite toute tentative d'explication tendancieuse, comme cela s'est produit à la Commission internationale. Un rapport succinct des fouilles devra être rédigé et dicté devant tout le monde et signé aussitôt par tous les membres de la Commission. Veiller à ce qu'on ne dépose pas les objets directement sur l'herbe, pour éviter une adhésion de chlorophylle avec un simple brin d'herbe».

Enfin tout est prévu pour l'analyse des objets découverts et qu'on aura mis dans une boîte sous scellés :

«Si la famille Fradin permet, comme je l'ai toujours fait, de prélever des parcelles d'objets en os, en bois de cervidé, ou en ivoire, soit du musée, soit de ceux qui seront alors exhumés, pour déterminer leur fossilisation, il faudra qu'en même temps et en présence de la nouvelle Commission, M. Emile Fradin fasse lui-même des prélèvements analogues, pour les faire analyser par des chimistes de son choix.

«Si, au cours des nouvelles fouilles, on trouve du charbon de bois dans la couche archéologique, il ne faudra pas manquer de le recueillir et de faire doser le C 14 (ce que nous n'avons pu faire avec les os gravés ou sculptés, qu'il aurait fallu calciner pour cela). Ce dosage devra être exécuté dans deux centres différents qui s'ignoreront l'un l'autre.

«Il ne faudra pas laisser emporter par la Commission les objets

trouvés, lors des fouilles. Ils pourraient être falsifiés par certains membres de la dite Commission, opérant à leur guise, après s'être fait remettre ces objets sous prétexte de les étudier.

«Les agissements de la Commission internationale, et particulièrement ceux de Miss Garrod, doivent rendre très prudents et circonspects ceux qui seront chargés de surveiller la parfaite objectivité des fouilleurs.

«Ces diverses clauses devront être communiquées aux membres de la Commission, dès leur désignation.

«Ainsi les archéologues de la génération à venir pourront se rendre compte, «in situ», en explorant les portions de terrain vierge du Champ des Morts, de quel côté était la vérité».

Tel est le testament glozélien de Morlet, savant modeste mais qualifié, curieux de tout ce qui appartient au domaine de la préhistoire et de l'archéologie, capable de discuter d'égal à égal avec les maîtres, comme nombre d'entre eux l'ont reconnu.

On peut diviser les savants en deux catégories : ceux qui travaillent, ceux qui profitent des travaux des autres. Or les premiers, venus pour voir et contrôler ont fait des fouilles en toute liberté, à l'emplacement qu'ils avaient eux-mêmes choisi. Ne pouvant récuser le témoignage de leurs yeux ni l'évidence des trouvailles faites par leurs mains ou en leur présence, ils n'ont pas hésité à proclamer authentiques les objets exhumés, si extraordinaire que leur parût la découverte. Et si la découverte imposait de réviser, parfois même de modifier des thèses qu'ils croyaient immuables, ils l'ont fait loyalement, amis de la vérité par-dessus toute chose.

Quand aux seconds, après une carrière brillante qui leur avait valu prébendes et honneurs, devenus maîtres plus redoutés qu'aimés, ils avaient l'habitude de considérer la préhistoire comme un domaine réservé, sur lequel leur garde se faisait méfiante et sourcilieuse.

Si d'aventure un amateur candide y pénétrait, les grands patrons l'accueillaient avec condescendance et le laissaient chercher en surveillant ses fouilles. La chance le favorisait-elle, alors nos compères, sur un ton à la fois protecteur et bonhomme, lui laissaient entendre qu'il avait bien mérité de la Science, mais que livré à ses seules forces, inconnu, sans appui, jamais il ne

parviendrait à imposer sa découverte. Puis, de l'air détaché du maître qui vous fait une faveur, celui qui s'était chargé de l'Opération Profit, lui proposait de prendre l'affaire en mains et de publier le récit de ses travaux dans une revue officielle, sous leurs deux noms. Finalement, toute la notoriété, tout le bénéfice de la trouvaille allait à l'homme habile qui avait su l'exploiter en attirant la lumière sur sa personne. Et quand le patient regimбай, désireux de reprendre son bien, on lui cassait allègrement les reins, en naufrageant une affaire qui n'offrait plus d'intérêt.

Mais parfois aussi la victime avait bec et ongles pour se défendre et répugnait aux compromis masqués. Ce fut le cas de Morlet, déjà rompu aux recherches archéologiques et dûment informé des procédés spéciaux par lesquels on le dépouillerait sans douleur du fruit de ses recherches. David contre Goliath, il refusa la servitude, accepta le défi. Ses premiers écrits révélèrent un polémiste qui valait le savant. Certes il n'avait pas voulu faire le jeu de ceux qui annexent les trouvailles des autres, mais pendant les années d'une lutte épuisante, ses interlocuteurs le virent toujours accepter une discussion loyale, encourager les hésitants, accueillir les sceptiques et leur offrir les moyens de se former une opinion sur place. Par contre, les gens de mauvaise foi, les aveugles volontaires qui niaient l'évidence, les pontifes bernés qui digéraient mal leur échec, entendirent des vérités cinglantes, et leur infatuation scientifique, leur sectarisme furent vigoureusement mis à nu.

Il se trouva de plus, que ce médecin de province était un humaniste, un fin lettré, qui savait sa grammaire, connaissait le sens des mots, avec la passion de l'ordre, le goût de la clarté.

Qu'on relise son Précis de l'Affaire, les Cahiers publiés au Mercure de France, les articles de journaux, les brochures parues au cours de ces quarante années qui le virent toujours sur la brèche, on y trouvera la même langue alerte, impeccable, la même précision dans les termes, la même ironie tranquille de l'homme au cerveau clair, qui tient le bon bout de la raison et fait apparaître, toujours au bon moment, les contre-vérités détestables.

Rude jouteur, il mena sa partie jusqu'au bout, contre vents et marées. Sa gloire restera d'avoir fait l'une des plus importantes découvertes que la préhistoire française ait enregistrées.

## UNE HYPOTHESE DE MORLET

C'est de bonne heure, au cours des premières controverses, que Morlet tenta de situer les caractères glozéliens. Examinant l'écriture appelée «magdalénienne», il constatait que «dans cette écriture un nombre d'idées beaucoup plus grand que dans l'écriture idéographique était attaché à chaque signe conventionnel».

A l'appui de sa pensée, il citait une réflexion de Bergson, qui s'était fort intéressé à l'affaire. Le philosophe avait dit : «Si l'on me démontrait que les signes glozéliens sont authentiques et qu'ils ne sont pas idéographiques, cela pourrait établir contre la thèse couramment reçue, et que j'ai professée longtemps, que l'écriture est partie de l'abstrait, de l'idéographique à l'alphabétique».

Hypothèse à coup sûr séduisante mais bien compliquée pour s'appliquer à des primitifs. Ne serait-il pas plus simple et plus logique de penser que la toute première écriture fut d'abord phonétique ? Ce serait quelque chose d'équivalent à la sténographie moderne, dans laquelle un même signe reproduit des sons syllabiques, identiques à l'oreille mais de sens différents, comme celui qui désigne à la fois Rome et le rhum.

Nos contemporains se figurent parfois que la sténographie est d'invention récente. En réalité elle date d'avant l'ère chrétienne. Les Grecs et, plus tard, les Romains avaient des procédés d'écriture abrégée pour saisir au vol les périodes d'un orateur, et l'on sait que, bien avant le Christ, les Pythagoriciens utilisaient ce système rapide, de même que les disciples de Socrate notaient ainsi l'enseignement du maître. On connaît au moins deux anciens manuscrits grecs en brachygraphie, c'est le nom antique de la sténo. Et Cicéron utilisant le procédé : il en parle dans une lettre à son ami Atticus, et cette méthode fut enseignée par ses soins, à Tiron son affranchi qui la perfectionna et lui donna son nom.

Il y avait à Rome des écoles de sténo, où les patriciens, les orateurs, les poètes envoyaient des esclaves lettrés, auxquels ils dictaient ensuite leurs ouvrages ou leur correspondance. Le satirique Martial a loué leur vélocité, leur main plus rapide que la parole, et qui cesse d'écrire dès que le maître a cessé de parler.

Alors on n'avait pas de machine à écrire comme nos dactylos d'aujourd'hui. Le scribe utilisait des tablettes enduites de cire, sur lesquelles il employait non pas un stylo mais un stilet. Et cette évocation nous fait tout naturellement remonter aux tablettes d'argile des Glozéliens et à leurs signes tracés par un instrument pointu. Jules César écrivait ainsi : nombre d'interrogatoires de martyrs furent conservés par ce moyen. Et il est certain que plusieurs Pères de l'Eglise, dont l'oeuvre est immense, Jérôme, Augustin, Chrysostome n'auraient pas eu le temps matériel de l'écrire, s'ils n'avaient eu des sténographes pour recueillir leurs idées et les transcrire en écriture courante.

Puis cela se perdit dans la confusion qui suivit les invasions barbares. A partir de l'An Mille, il n'en sera plus question jusqu'à la Renaissance, où Dom Triphème, abbé bénédictin, ayant découvert des ouvrages oubliés depuis des siècles et rédigés en caractères tironiens, s'efforça de les interpréter, sans réussir à imposer la clef qu'il prétendait avoir trouvée, car chacun de ses successeurs donna une traduction différente.

Le retour moderne de la sténo est un fait universel. Aurait-elle son point de départ mystérieux dans les signes de Glozel, pour le moment indéchiffrés ? Le docteur Morlet a posé la question, en faisant constater que certains d'entre eux ressemblent à des sténogrammes modernes. Pourquoi ne représenteraient-ils pas des assonances ? L'hypothèse est au moins aussi valable que celle qui voudrait y voir des lettres. Peut-être en orientant de ce côté les recherches, un chercheur heureux aboutira-t-il à en trouver le sens.

En tout cas, il ne semble pas que ce soit une perspective à rejeter sans examen. L'homo faber des temps magdaléniens était certainement intelligent, et les splendides gravures de Glozel prouvent qu'il était artiste, et grand artiste. On l'a dit souvent et il faut le redire, cette collection est unique au monde par l'abondance des objets, la sûreté du trait, le fini du travail, ainsi que l'écrivait le célèbre peintre et critique d'art, Jacques-Emile Blanche : «C'est la vie même. L'artiste semble avoir suivi l'animal dans sa course. Je parle en critique d'art, si vous voulez. Eh bien ! les dessins que j'ai vus sont prodigieux. Je ne connais aujourd'hui que deux hommes qui sauraient les faire : Picasso, qui a passé toute sa vie à copier, imiter, arranger

tous les arts, avec un génie qui lui est propre, ou, à un autre degré, Bourdelle».

Si l'homme glozélien était le grand artiste devant lequel s'inclina Jacques-Emile Blanche, pourquoi n'aurait-il pas également créé l'écriture phonétique, ancêtre de l'alphabet ?

Tel fut Morlet, en son vivant, cet homme à qui la notoriété vint sans qu'il l'eût cherchée, simplement parce qu'il avait la puissance de s'affirmer et l'honnêteté de parler comme il pensait, sans biaiser. En proie à des attaques féroces, on ne le vit jamais humilié, fatigué, abattu. Intuitif, et rapide comme l'intuition, il était de ceux qui déblaient les brouilleries et vont droit à l'essentiel, c'est-à-dire à ce qui est définitif, stable, solide.

Dans les controverses ardentes qu'il soutint sans faiblir, alors que les personnalités officielles s'efforçaient de maintenir ses trouvailles dans l'ombre et de le déconsidérer, Morlet, imperturbable, apportait la lumière, l'impersonnelle lumière, qui pénètre tout en l'éclairant.

Ses explications, ses démonstrations étaient nettes, rigoureuses, sans emphase. Alors ceux qu'elles confondaient s'accordèrent pour les trouver insolentes et leur vanité blessée voulut réagir cruellement. Car ils ne pardonnaient pas à ce regardeur aux yeux clairs la solidité intellectuelle qui lui permettait de présenter calmement des trouvailles gênantes pour leur infailibilité.

Tout le conflit de Glozel tient en cette suffisance d'hommes qui ne pouvaient souffrir la contradiction. Certes ce n'était pas le talent qui leur manquait, ni l'observation, mais la volonté de sortir de soi, en admettant qu'un nouveau venu pouvait avoir des yeux pour voir et assez d'indépendance pour présenter lui-même ses trouvailles sans avoir sollicité leur bénédiction. Leur amour propre se révélait toujours impudemment tenace, leur préoccupation première étant de ne pas se faire oublier.

Mais patauger dans les questions ce n'est pas les résoudre, même quand on fait sauter l'écume autour de soi et jusque dans les yeux du spectateur. Ils avaient beau être puissants, savoir une foule de choses ignorées des gens simples et en tirer gloire, le nouveau venu les combattit sur leur propre terrain et déjoua tous leurs pièges. Tranquille, il continuait d'analyser ses trouvailles ; de l'analyse il s'éleva jusqu'à la synthèse, bouleversant des no-

## GLOZEL AUTHENTIQUE

tions qu'on croyait intangibles et renouvelant, lui, l'amateur, une science qui, après tout, n'était que conjecturale.

Il y a des talents qui, ne créant rien, ne laissent rien qui puisse subsister. Il en est d'autres qui sont nés pour faire oeuvre d'originalité. On les attaque, on les raille, on fait le vide autour d'eux, mais ils ripostent à l'agression, dans une langue pleine de solidité et de mouvement, et finissent par garder la position conquise.

Le Docteur Morlet fut de la race des forts.

C'est l'honneur de l'Auvergne d'avoir toujours produit des robustes dans tous les genres.

## DEUXIEME PARTIE

- Preuves majeures d'authenticité
- Analyses : authenticité propre aux objets
- Preuves mineures d'authenticité

## PREUVES MAJEURES D'AUTHENTICITE

Quand on se souvient de l'âpreté avec laquelle des savants du monde entier s'affrontèrent dans la Guerre des Briques, on peut dire qu'aucun gisement archéologique n'a suscité autant de controverses que celui de Glozel. Aucun autre, pourtant, n'a fourni autant de preuves d'authenticité que Glozel.

C'est ce que constatait le professeur Tricot-Royer, l'un des savants qui se penchèrent le plus longuement sur le problème :

«Si j'avais, en faveur des Bisons d'argile, la moitié des preuves d'authenticité que je vois à Glozel, ça me ferait du bien».

Le Dr. Morlet a toujours insisté sur ce point.

«En quel site, tant de savants sont-ils venus fouiller ? Où leur a-t-on permis de choisir eux-mêmes l'emplacement où ils désiraient effectuer leurs recherches ?

«Je sais bien ajoute-t-il, qu'on m'a reproché ces «troux d'obus» disséminés dans le Champ des Morts. Mais que n'aurait-on pas insinué dans le cas contraire. D'autre part, les savants n'ont-ils pas toujours prélevé sur les objets de leur choix les fragments qu'ils ont fait analyser dans des laboratoires à leur convenance ?

«Quelle est la découverte qui peut s'enorgueillir de tant d'analyses, toutes concordantes au point de vue de l'authenticité ?

«Mais ne fallait-il pas prendre ces précautions pour n'encourir aucun blâme des archéologues à venir ?

Ces lignes capitales montrent bien Morlet sous son vrai jour de savant loyal, uniquement préoccupé de présenter la vérité telle que les découvertes successives l'ont imposée bon gré mal gré à ceux qui avaient des yeux pour voir. Grâce à lui, la magnifique opulence du gisement a pu être constatée par tous les hommes de bonne volonté qui, venus sans thèse rigide, sans idée préconçue, ont fait des « fouilles de contrôle ».

C'est le terme qu'il employait pour les recherches « In situ » effectuées au Champ des Morts par de nombreux savants. Le résultat en fut publié dans le *Mercure de France*, sous le titre : « *Journées mémorables de Glozel* » (1er novembre et 1er décembre 1926) et, l'année suivante : « *Fouilles de contrôle de l'année 1927* ».

La plupart du temps, ces archéologues étaient accompagnés de M. Mosnier, délégué régional de la Commission des Monuments Historiques, un Vichyssois que l'auteur de ces lignes a bien connu, type achevé du savant modeste, à l'érudition inépuisable, qui n'avait d'égale que sa disponibilité souriante chaque fois qu'il pouvait rendre service.

Voici l'attestation qu'il a laissée :

« Je certifie avoir assisté en tant que correspondant de la Commission des Monuments Historiques (section préhistorique) à la plupart des fouilles du gisement de Glozel. Je suis convaincu de son authenticité. Ce gisement est vierge de tout remaniement, et les objets portent une patine propre à la matière première de chacun d'eux ».

C'est le témoignage précieux d'un homme du pays, rompu aux disciplines scientifiques, et qui revint souvent sur le terrain. Un remaniement ne pouvait échapper à son esprit critique et son honnêteté foncière lui aurait interdit de le passer sous silence.

Il avait du reste, conseillé à Morlet de laisser aux savants toute liberté pour choisir l'emplacement de leurs fouilles, et le Docteur fut heureux de se voir confirmé dans sa résolution qui ne laissait prise à aucune accusation de supercherie.

La première fouille de contrôle fut pratiquée le 13 juin 1926, par l'ethnographe Van Gennep, qui en fit un exposé complet dans le *Mercure de France* du 1er juillet suivant. Il concluait ainsi : « Aucun doute n'est plus

permis, et l'on a mieux à faire que discuter avec ceux qui ne veulent pas admettre les faits ».

On sait que 1926 fut l'année des premières controverses ; Morlet avait publié en mars de cette année, une brochure sur l'alphabet de Glozel, et, au *Mercure de France*, un article important : *Invention et diffusion de l'alphabet néolithique*. La Commission des Monuments Historiques, après le passage de Van Gennep manifesta l'intention d'envoyer une délégation à Glozel, et Mosnier qui servait d'intermédiaire répondit que cette délégation serait accueillie volontiers. Le Docteur confirma son acceptation par lettre au Directeur des Beaux-Arts, mais en excluant Capitan qui, depuis leur rencontre de 1925 le faisait passer pour un faussaire, ouvertement. Il avait, certes, le droit d'écarter de ses fouilles un savant qui les avait diffamées. Mais le Directeur Léon, n'estimant pas possible d'envoyer une délégation dont Capitan ne ferait point partie, renonça à cette visite.

Entre temps, Camille Jullian était entré en scène par une lettre du 20 août déclarant que l'alphabet des briques était de la simple écriture cursive latine représentant des formules magiques de l'époque impériale romaine. On peut trouver étrange l'assurance avec laquelle le grand historien de la Gaule proposait cette interprétation, sans même s'être donné la peine d'aller sur place examiner les trouvailles. Aussi sa thèse rencontra-t-elle peu d'adeptes.

Les 24 et 25 août furent marqués par la présence de Salomon Reinach, conservateur du Musée de Saint-Germain, qui dirigea les fouilles. Venu sceptique il trouva l'expérience concluante et se déclara tout à fait convaincu.

Le 27 août il faisait à l'Académie des Inscriptions une importante communication, exprimant « sa foi entière de néophyte », comme il l'a dit lui-même.

En voici des extraits :

« Pendant deux longues matinées on a exploré sous mes yeux, à portée de ma main, la terre vierge. On a découvert, parmi d'autres objets moins importants, une tablette d'argile couverte de caractères et une assez grande statuette en argile du type dit bissexué, à tête sans bouche, dite de chouette,

qui rappelle, mais seulement d'une façon générale, les idoles néolithiques ou énéolithiques, signalées depuis la côte d'Asie jusqu'en Espagne.

«Les nombreuses tablettes inscrites, les statuettes, les galets, ornés de figures animales et de signes alphabétiformes, les vases, les objets de parure, etc. sont conservés à l'abri de toute injure, chez le Dr. Morlet, à Vichy et chez M. Fradin, propriétaire du terrain fouillé à Glozel. La plupart de ces objets, que j'avais presque tous vus, ont été publiés par le docteur Morlet dans trois brochures ; une quatrième paraîtra sous peu.

«J'affirme sans hésitation, ne pouvant récuser le témoignage de mes yeux et l'évidence des découvertes faites en ma présence, que tous ces objets, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de même provenance, et que l'hypothèse d'une mystification, la première qui s'offre à l'esprit, est désormais insoutenable»...

Et, à propos des inscriptions, alors au nombre de plus de cinquante, et qui l'ont fortement intrigué, le vieux savant fait cette hypothèse :

«Nous serions à une époque intermédiaire entre le bel âge du renne et le début de celui des métaux. Les hommes de cette époque connaissent, du moins en Auvergne, un système très développé d'écriture alphabétiforme n'ayant rien de commun avec les écritures de la Babylonie et de l'Égypte, bien des siècles avant les premiers monuments de l'écriture phénicienne. C'est un résultat que n'auraient osé prévoir, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du suivant, les plus enthousiastes des celtomanes. C'est à MM. Morlet et Fradin que la science doit cet enseignement inattendu, paradoxal, mais à mes yeux incontestable».

On le voit, Salomon Reinach, d'abord incité à la méfiance à cause de la richesse du gisement, qui lui avait paru suspecte, n'avait pu résister à l'évidence de ce que ses yeux lui montraient, de ce que ses mains palpaient.

Il n'était pas allé seul à Glozel. Un savant, chez qui, avant toute visite aux sources, la thèse d'un mystificateur habile était devenue idée fixe, Seymour de Ricci, avait voulu l'accompagner. Il n'assista qu'à une matinée de fouilles. Emile Fradin, justement ce jour là, par excès de scrupule, s'était tenu à l'écart. Cela n'empêcha nullement cet homme au verbe péremptoire de déclarer le soir, chez Morlet, que «tout était faux, sauf la moitié d'une hache

polie et des fragments de grès». Il récidiva en priant Reinach de déclarer, dans sa communication, que «les circonstances de la découverte des objets exhumés, non seulement lui inspirent les plus graves soupçons, mais lui permettent d'affirmer que nous serions en présence d'une mystification nettement caractérisée». Reinach eut l'élégance de publier cette affirmation sans preuve et se borna, dans sa conclusion à dire :

«A ce scepticisme de mon savant compagnon, je ne puis qu'opposer l'expression réitérée d'une conviction contraire.

«Incrédule avant d'avoir vu et touché, je ne le suis plus du tout, depuis que j'ai touché et vu. Ce n'est pas la première fois que l'invraisemblable doit être tenu pour vrai».

Enfin Ricci rédigea, mais sans oser le publier, un rapport ou, reprenant le thème du mystificateur intelligent, il le montre timide dans ses premiers essais, puis acquérant peu à peu de la sûreté et de l'audace au fur et à mesure qu'il fait son fruit des brochures successives du Dr. Morlet. Gratuitement, il prête à Emile Fradin, carrément nommé, «quelques dispositions pour les arts graphiques», assertion fautive, car celui-ci a toujours dessiné très mal. Il n'a vu le jeune homme qu'une fois, n'a échangé que quelques phrases avec lui, mais ce bref entretien suffit pour qu'il découvre en lui «quelques notions d'archéologie préhistorique». Morlet avait montré à Emile quelques ouvrages, pour lui expliquer telle ou telle des trouvailles. Sous la plume grossissante et déformante de Ricci, on peut lire : «Un témoin non suspect nous a assuré lui avoir prêté plus d'un livre sur la matière». Et cela suffit au naufrageur de Glozel pour lancer une contrevérité qui fera son chemin.

La prise de position de Reinach fit, comme on pense, quelque bruit. C'était un savant trop considérable pour qu'on pût l'ignorer. Alors les adversaires de Glozel, pour diminuer la valeur de son adhésion, s'efforcèrent de le déconsidérer, en lui attribuant l'acquisition de la fameuse tiare de Saïthapharnes. Geste d'autant plus odieux que nul d'entre eux ne pouvait ignorer la vérité sur cette affaire.

Lors de l'acquisition de la tiare par le Louvre, Reinach était conservateur-adjoint au Musée de Saint-Germain, et l'achat ne concernait en rien son département. Bien mieux, il s'était montré nettement défavorable à

l'achat, quand MM. de Villefosse et Heuzey, Conservateurs des antiquités du Louvre, après avoir étudié cette pièce longuement, se prononcèrent pour l'acquisition.

Ce fut fait. Un jour M. de Villefosse présenta la tiare à l'Académie des Inscriptions. Salomon Reinach n'assistait à la séance que comme auditeur. Il ne put s'empêcher de déclarer à Gustave Schlumberger, qui présidait :

— « Cette acquisition me fait grand peur

— « Oh ! murmura le président, ne dites pas cela. Villefosse en mourrait de chagrin.

Voici d'ailleurs le témoignage de Villefosse, tel que dut le publier La Libre Parole du 31 mars 1903 :

« Il est absolument faux que M. Reinach ait réclamé le premier l'acquisition de la tiare par le Louvre. C'est moi qui devais être et qui suis resté, en ma qualité de Conservateur des antiquités, le représentant du Louvre dans les négociations qui ont eu lieu. Je ne décline aucune responsabilité. M. Salomon Reinach n'a été appelé à donner son avis que comme membre du Comité Consultatif des Musées nationaux, et au même titre que ses collègues. M. Théodore Reinach a avancé une partie des fonds nécessaires pour l'acquisition, avec le plus complet désintéressement. Son seul but était de rendre service à l'Administration des Musées.

« Personne ne pourra croire aux insinuations que vous formulez et contre lesquelles je proteste hautement ».

Les légendes adroitement lancées ont la vie dure, malgré tous les démentis. Mais il s'agissait de faire flèche de tout bois pour annihiler un témoignage redoutable. Alors, contre Glozel, on resservit la vieille histoire oubliée. Ce n'était pas joli, joli. On passa outre.

#### APRES REINACH D'AUTRES SAVANTS ESPERANDIEU ET VASCONCELLOS

Cependant Jullian persistait dans sa théorie du « bric à brac de sorcière » et Morlet avec bon sens lui répondait : Comment M. Jullian peut-il nier l'authenticité de certains objets et croire à celle des autres, puisqu'il n'est pas venu les voir ? Comment peut-il ramener aux 22 lettres latines les 90 types relevés sur les tablettes ? Tous les épigraphistes et celtisants consultés en

France et à l'étranger déclarent qu'ils ne voient rien là qui se rapproche de l'épigraphie latine. Dans l'hypothèse gallo-romaine on trouverait, au champ des fouilles des débris de poteries de cette époque... Il est possible qu'avec les nombreux caractères de Glozel, combinés tant de fois entre eux, on croit reconnaître des mots latins ; on a bien cru y reconnaître des mots arabes et on a également traduit ».

Les 9, 10 et 11 septembre 1926, c'est M. Espérandieu, membre de l'Institut, Conservateur au Musée de Nîmes, qui vient explorer le Champ des Morts.

Le 10 septembre, il est accompagné du professeur Leite de Vasconcellos, Conservateur du musée d'Ethnographie de Lisbonne. Le 11, c'est Mosnier.

Espérandieu suit les fouilles et en pratique lui-même. On trouve une tablette inscrite, une idole, des silex taillés, une dent de daim. Il envoie un télégramme pour être lu à l'Académie des Inscriptions :

« Authenticités découvertes Glozel ne doit faire aucun doute. Ai vu les objets et assisté aux fouilles. Deux trouvailles faites sous mes yeux ».

Quant à Vasconcellos il affirme que « chaque objet porte en lui son authenticité », et il croit que « tout le monde savant retentira bientôt des découvertes de Glozel ». Et il s'accorde avec Espérandieu pour assurer que « les couches de terrain n'avaient pas été remaniées ».

« Cela ne saurait faire de doute, ajoutait ce dernier, pour quiconque a déjà procédé à des fouilles ».

Il y revient quelques jours plus tard, le 20 septembre, dans une lettre au Temps : « Aucun truquage n'est possible... Pourquoi les hommes qui ont tracé les décorations d'Altamira n'auraient-ils pas eu l'idée de rendre avec des signes les modulations de la parole ? Les briques de Glozel provoqueront aujourd'hui le même scepticisme que les silex de Chelles ou les os gravés de la Madeleine ».

Une longue lettre à l'Académie des Inscriptions n'allait pas tarder à compléter son témoignage. Elle répondait indirectement à l'article publié dans les *Débats*, par le Comte Begouen sous forme de lettre ouverte à Reinach. Begouen, qui n'avait jamais mis les pieds à Glozel, exprimait des soupçons

nettement injurieux et réclamait l'envoi d'une commission de contrôle. A priori il ne voulait pas tenir compte des savants honnêtes et qualifiés venus assister aux fouilles et qui publiaient leurs impressions. A quoi Morlet répondit par ces mots cinglants :

« Nous avons convié à Glozel les premiers savants de France et de l'étranger. Que M. le Comte Begouen veuille bien nous pardonner de n'avoir pas pensé à lui ».

Voici les passages essentiels de la lettre d'Espérandieu :

« Les résultats (des fouilles) sont tellement extraordinaires que le scepticisme qui les accueille ne doit pas surprendre. Je voudrais essayer d'établir qu'il n'est pas fondé.

« Dans le principe, les fouilles ne furent pas sans m'inspirer aussi beaucoup de méfiance... »

A la demande du Dr. Morlet, je les ai suivies pendant trois jours, les 9, 10 et 11 septembre courant, et je puis garantir qu'aucune fraude ne s'est produite en ma présence.

Je ne disconviens pas qu'il eût été relativement facile de profiter d'un court moment d'inattention de ma part pour laisser tomber dans les déblais quelque objet de petit volume. Mais les tablettes d'argile cuite, qui constituent la partie la plus importante des trouvailles sont extrêmement friables. Leur extraction exige beaucoup de soin, et certaines de ces tablettes se fragmentent sous l'effort des doigts. Il est donc impossible qu'un faussaire — dans l'espèce celui des fouilleurs qu'on a soupçonné — puisse, sous les yeux d'un assistant, introduire dans le sol des tablettes de cette sorte.

Reste l'hypothèse d'une préparation de terrain en l'absence de tout témoin. Cela se pourrait s'il s'agissait d'une fouille dans une tranchée déjà ouverte. Mais j'ai choisi moi-même les emplacements sur lesquels on a creusé ; ils ne représentaient à la surface aucune trace de travail récent, et la fouille a, chaque fois, été faite en terrain vierge, parfois traversé par des racines d'une assez forte grosseur. Une tablette, un fragment de tablette et une dizaine d'autres objets, dont une idole phallique en terre cuite sont, devant moi, sortis de terre dans ces conditions. Si leur authenticité n'était pas acceptée, il faudrait admettre que la fraude date déjà de plusieurs années. Or le fouilleur

dont je parle est un cultivateur âgé de 21 ans, qui n'a fait aucune étude d'archéologie, et chez lequel l'intelligence, quelque grande qu'on la suppose, ne saurait suppléer au manque d'instruction en préhistoire.

Je crois me souvenir qu'on a laissé entendre que l'idée d'une mystification aurait pu lui venir, en visitant les musées durant son service militaire. Or il n'a pas encore été soldat.

Mais les tablettes mises à part, — bien qu'il n'y ait pas lieu de les suspecter plus que le reste — les objets, au nombre de deux ou trois centaines recueillis dans les fouilles de Glozel, sont sûrement antiques. Un archéologue portugais, M. J. Leite de Vasconcellos, correspondant de l'Académie, est nettement d'avis, comme moi-même, qu'ils portent en soi la preuve de leur authenticité. Leur réunion, en vue d'une fraude, eût par suite demandé passablement de temps et coûté une assez forte somme.

Certes, ces arguments, tous moraux, ne sont pas des preuves. Je ne suppose pas qu'il en soit de même de la matérialité de trouvailles faites, comme je l'ai dit en terrain vierge, en présence de témoins, sur des emplacements choisis par eux.

Tous les objets mis au jour, dont la forme n'est pas nouvelle, sont de l'époque néolithique. Il ne peut qu'en être ainsi des autres...

En somme, les découvertes faites à Glozel ne méritent ni suspicion ni dédain.

M. le docteur Morlet, on le conçoit aisément, ne désire pas des fouilles de démonstration trop fréquentes, qui, le plus souvent sont accomplies à la hâte, non sans dommage pour les trouvailles. Mais je sais qu'il sera toujours heureux d'accueillir les savants qualifiés qui, pour se former une opinion, lui demanderont de pratiquer des fouilles de cette sorte ».

On remarque le ton objectif de cette lettre, sa précision, sa sérénité. Espérandieu ne dissimule pas sa méfiance première, sa crainte d'une mystification. Il dit ce qu'il a vu, les objets découverts en sa présence, ainsi que

(1) Espérandieu fait une légère erreur. En septembre 1926, Emile Fradin, né le 8 août 1906, n'avait que 20 ans.

l'impossibilité matérielle d'une fraude. Il présente spontanément les objections et donne à chacun sa réponse motivée.

Bégouen, qui n'a pas vu, qui n'a pas voulu voir, accusera quand même, et sur le mode injurieux. Sans apporter de preuve, il suggère un truquage, laissant à son lecteur le soin de conclure qu'Emile est un faussaire et Morlet une dupe.

Au lecteur de juger entre ces deux attitudes.

DEPERET, VIENNOT, ARCELLIN ET BJORN

Le 14 septembre, ce furent deux géologues qui vinrent assister aux fouilles : Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, membre de l'Académie des Sciences et Viennot, président de la Société géologique de France.

Viennot est frappé de l'analogie des tablettes avec celles qu'il a vues en Mésopotamie, au cours d'une mission : même matière première, même forme, même patine.

Ensemble ils étudient la formation et le «*facies*» du terrain. Dans l'argile jaune, *entièrement vierge de tout remaniement*, (ce sont eux qui soulignent), ils découvrent une tablette, avec inscriptions. «Des racines de plantes avaient pénétré profondément dans l'argile et entouraient le fragment de tablette recueilli par nous, corroborant ainsi l'ancienneté de l'enfouissement. Il ne saurait rester, dans l'esprit d'un géologue, aucun doute sur la situation parfaitement en place de ces précieux objets, et nous pouvons donner à cet égard notre attestation la plus formelle».

Le 23 septembre, Depéret revenait à Glozel pour de nouvelles fouilles qu'il fit avec Henri de Varigny, critique scientifique des Débats. Ce dernier rendit compte, dans son journal, de leur recherche, décrit en détail le gisement et conclut sans hésiter : «La station est du néolithique franc, non du pré-néolithique... Ce qu'une visite à Glozel doit d'abord introduire dans l'esprit des visiteurs, c'est que le gisement est en place, naturel, spontané, authentique».

Cette adhésion pleine et entière, Depéret la renouvela officiellement, le 11 octobre dans une communication à l'Académie des Sciences. Il estimait pouvoir rattacher le gisement au néolithique franc et non à la fin du

paléolithique.

Il devait revenir en 1927, pour de nouvelles fouilles, avec le Dr. Arcelin, président de l'Association de paléontologie humaine et de préhistoire et Björne, conservateur du musée préhistorique d'Oslo, et tous trois déclarèrent que les pièces recueillies, dont une tablette inscrite, l'avaient été «dans un terrain argileux tout à fait vierge».

Dans une communication du 24 octobre à l'Académie des Sciences, il précise avoir fouillé lui-même un carré de terrain à trois mètres des tranchées existantes, et affirme l'authenticité des objets découverts. Il croit que le gisement serait un cimetière avec objets votifs abandonnés sur le sol et enfouis par le ruissellement de l'argile. Ayant fait analyser des cendres contenues dans un vase, il a constaté que c'étaient des cendres d'os. Les corps auraient été incinérés dans le prétendu four de verrier, dont les parois, peu à peu, se seraient vitrifiées au cours des opérations. Enfin il rappelle les rudiments d'écriture magdalénienne et les objets néolithiques avec signes analogues et conclut : «Le gisement de Glozel se révèle comme une découverte de premier ordre en raison surtout de l'existence d'une écriture très complète à une époque fort antérieure à celle de toutes les écritures d'Orient».

Un mois plus tard, à l'Académie de Lyon, il reprenait et développait sa thèse d'un cimetière à crémation, d'une date voisine du magdalénien.

Enfin au début de 1928, au village de Puyravel, distant de Glozel d'environ sept kilomètres, il découvrait d'autres objets avec signes glozéliens, ce qui fit dire ironiquement à l'Intransigeant :

«Il faut bien désormais renoncer à l'idée d'une mystification de la famille Fradin. C'est impossible que le jeune Emile ait truffé tout le département».

Quant à Björn, envoyé, nous l'avons dit, par l'Université d'Oslo, il écrivit à Morlet, avant son départ, une lettre restée célèbre, dans laquelle il déclarait : «Quant à la question de l'authenticité, IL FAUDRAIT ETRE AVEUGLE OU MALHONNETE pour la poser à nouveau. A toute nouvelle découverte en préhistoire, on dit : c'est impossible. Mais bientôt la vérité arrive à s'imposer».

Cette prise de position si nette lui valut une excommunication majeure de Dussaud qui le traita de «mal-appris», dans sa brochure : *Autour des inscriptions de Glozel*. Seulement Björn était venu de Norvège pour voir. L'infaillible Dussaud ne s'était pas dérangé.

## LOTH ET L'ABBE BREUIL

Dans sa réponse du 23 juin 1926 au Directeur des Beaux-Arts, dont nous avons parlé plus haut, Morlet dit ceci : «J'avais écrit trois fois à l'abbé Breuil, pour lui demander de venir à Glozel ; il m'a opposé une fin de non recevoir, et je sais que, s'il y venait maintenant, ce serait sur le désir formel du Dr. Capitan, qui lui en a écrit».

C'est pourquoi le nom de l'abbé ne figurait pas sur la liste qu'il envoyait aux Beaux-Arts pour désigner les savants parmi lesquels il aurait été heureux de voir choisir la délégation proposée par les Beaux-Arts.

Si l'abbé Breuil s'était dérobé aux trois invitations successives de Morlet, c'est qu'il estimait qu'il y avait à Glozel «des faits intéressants mais pas préhistoriques», comme il le dit dans une lettre à Madame Déchelette.

«M. Loth m'a proposé d'y aller avec lui ; je n'ai pas dit non, mais ai dû renvoyer à la fin de mes vacances l'examen de cette affaire.

Je suis disposé à croire à l'intérêt des trouvailles de Glozel mais à leur *non rapport* avec ma spécialité ; c'est pourquoi je ne suis pas très emballé pour m'en occuper... Si j'ai à dire : c'est *gaulois* ou *romain*, on me dira : Ça, vous n'y entendez rien, et on aura raison».

Enfin, cédant aux instances de Loth, il accepta de se rendre à Vichy. Le 19 octobre 1926, ils étaient à Vichy chez Morlet, qui leur montra sa collection, le lendemain, ils examinèrent longuement celle des Fradin.

Un galet avec groupe de chevaux leur parut être une réminiscence de l'art magdalénien de la période finale : «C'est bien du néolithique, dit Breuil à Morlet, mais c'est une colonie orientale, une civilisation fixée dans une phase archaïque».

Le 22, au soir, ils fouillent sous la pluie et trouvent des morceaux de poterie à contexture de grès, une fusaiole, une extrémité de hache en serpentine. Et Breuil, obligé de repartir le même soir, prend congé de Morlet en disant :

«Je vous remercie, vous m'avez convaincu».

Le 23, Loth fit procéder à de nouvelles recherches dans plusieurs emplacements et put extraire six objets «*d'un sol assurément non remanié*». Dans une lettre ouverte, que publia le *Mercur* de France, il adressait à Morlet «ses plus chaleureuses félicitations pour les services inappréciables rendus à la science préhistorique en général, et à la préhistoire de notre pays en particulier.

Quant à l'abbé Breuil, les relations avec Morlet n'allaient pas tarder à se détériorer. Il publia, coup sur coup deux articles où il décrivait les découvertes du Champ des Morts, comme s'il était le premier à en parler.

Le premier parut, sous forme de Lettre ouverte dans le *Mercur* de France du 1er décembre 1926. Il conclut à «un ensemble probablement néo-énéolithique», et dit que les os travaillés ne remontent pas «à une antiquité plus haute que le néolithique évolué».

Au début de novembre, dans une lettre à Van Gennep, il donne un aperçu de son prochain article qui va paraître dans «*l'Anthropologie*». Cette fois, le ton est hargneux, révélant une mauvaise humeur prête à éclater. Selon lui les objets sont inutilisables, leur technique stupide. Les gravures n'ont rien de commun avec le magdalénien. «Le pseudo-renne, encore moins élan que renne, est vraisemblablement un cerf élaphe, incorrect ou anormal. La femelle allaitant est une chèvre domestique typique. La tête de bovidé est, sans doute possible, un buffle femelle, animal étranger à nos contrées... Plusieurs gravures non publiées ont le corps en forme d'outre des dessins de Lourdes non paléolithiques, non datés malheureusement. L'âge n'est ni magdalénien, ni azilien, ni tardenoisien, ni campignien, ni paléolithique, ni mégalithique, (sauf un vase à décor en chevrons et en forme de calice rappelant les Iles Britanniques) mais exotique, jusqu'à une hache en pierre à soie (rappelant, peut-être par hasard celles d'Indo-Chine et de Birmanie) mais ensemble probablement néo-énéolithique, aussi étranger à la civilisation indigène que l'était un campement ou un cimetière d'Espagnols de Cortez au milieu de l'empire de Montezuma».

Dans son article de «*l'Anthropologie*» (t. XXXVI, 1926), il penche pour un groupe humain exotique, arrivé au stade néo-énéolithique général, qui n'a laissé dans son dépôt votif, peut-être funéraire, aucun des objets

précieux nécessaires à la vie».

Mais, pas un instant, il ne met en doute l'authenticité des objets, pas plus qu'il ne contestera la phrase que lui prête Morlet : «Je vous remercie, vous m'avez convaincu». D'ailleurs, puisque le Professeur Loth était resté avec lui, dans le même hôtel, pendant son séjour à Vichy, si Breuil avait émis le moindre doute sur l'authenticité, jamais Loth n'eût terminé sa lettre ouverte que publia le *Mercur* par des félicitations aussi chaleureuses à l'égard de Morlet. Plus tard, lors du procès en diffamation Fradin contre Dussaud, Loth déclara sous la foi du serment :

«J'étais accompagné de M. l'abbé Breuil. C'est un de mes amis. Nous visitâmes la collection du Dr. Morlet, puis nous allâmes à Glozel, et nous étudiâmes la collection des Fradin. En terminant je dis textuellement à l'abbé — je me souviens, comme si j'y étais, des paroles prononcées — : «Eh bien ! l'abbé, nous sommes bien d'accord, c'est du néolithique». Il me répondit sans hésiter : «Parfaitement, du néolithique».

C'est dans une lettre de l'année suivante adressée à Vayson (2 août 1927) que Breuil, reniant son article de l'*Anthropologie*, se rallia au parti des négateurs. Il y parle de son rapport plein de réserves, qui a été fait «dans l'hypothèse provisoire de l'authenticité, fondée sur les affirmations de Depéret, Espérandieu et Reinach». Or cette réserve n'était pas du tout mentionnée dans l'article de l'*Anthropologie*. Il déclare : «Cet examen a été incomplet». Pourtant, l'abbé, voyageait aux frais de l'Institut de paléontologie, pouvait prolonger le dit examen. Il ne le reprit, en fait, à aucun moment. Alors faut-il attribuer son changement à une aggravation de mauvaise humeur due à ce que Morlet n'était pas venu le supplier de diriger, en sa qualité de préhistorien illustre, l'exploration du gisement. Il ne savait pas alors, prétend sa lettre, «à quelle solution provisoire on pouvait se tenir», mais il n'en émettait pas moins, comme dit avec malice Reinach, la «solution bizarre de l'immigration d'une tribu orientale, avec sa vaisselle». Puis, pour excuser sa volte-face, il stigmatise «l'incroyable bluff, l'atmosphère malsaine, l'absence de méthode et de vrai contrôle dont les fouilles étaient entourées». Alors pourquoi n'a-t-il pas dénoncé de tels procédés lors de son passage à Glozel ? Dans quel cas dit-il vrai ? dans son merci cordial au docteur ? ou dans le

verdict impitoyable qu'on vient de lire ?

Ce n'était pas encore la négation de l'authenticité néolithique du gisement mais c'était un grand pas dans cette direction.

Ce pas, il devait le franchir en septembre, au Congrès d'Amsterdam, en déclarant : «Tout est faux, sauf la céramique de grès». A quoi le professeur Mendès-Corréa, qui avait soulevé la question de Glozel à propos de celle d'Alvao, ne craignit pas de lui répliquer :

«Vous avez cru d'abord sur les lieux. Vous avez cessé de croire longtemps après, loin de Glozel. Moi, je ne croyais pas du tout d'abord, et je crois, maintenant que je suis allé sur le terrain».

Ces sincérités successives et contradictoires surprennent Loth qui écrit à Morlet : «L'abbé ne vous accuse pas de faux, mais il autorise, dans une certaine mesure, vos ennemis à le faire. C'est une attitude qui m'étonne de sa part et que j'estime indigne d'un homme de son caractère».

C'est alors que Morlet écrivit une lettre ouverte à l'abbé Breuil, en réponse aux inexactitudes de sa lettre à Vayson. En voici l'essentiel :

— Il est faux que l'abbé se soit fondé sur les affirmations d'Espérandieu, Depéret et Reinach, car, pendant trois jours, il a examiné les objets à la loupe. D'ailleurs Loth et Morlet l'ont entendu parler cavalièrement de ces savants.

— Les «Conclusions provisoires» de Breuil ont trait à l'interprétation, non à l'authenticité. Il y a manque de bonne foi à dire le contraire.

— Dans son article, Breuil a présenté un gisement longuement étudié comme une découverte dont rien n'aurait été dit avant lui. Morlet ayant réclamé, Breuil a commencé à dire qu'il se désintéressait de la question.

— «M. Piette, m'avez-vous dit — M. Loth en est témoin — vous accusait de lui voler ses idées. Hélas ! il vous connaissait bien. Votre rapport sur Glozel est bien conçu comme si vous aviez été le premier à étudier la station, au point que plusieurs savants étrangers s'y sont trompés».

Ainsi fut consommée la rupture entre Morlet et l'abbé Breuil. Bien des fois, depuis lors, le docteur a convenu qu'un peu de diplomatie eût facilité les relations entre le préhistorien ombrageux et l'amateur trop vite porté à croire qu'on cherchait à lui voler ses découvertes.

Certes l'abbé Breuil était un savant considérable, dont la carrière fut éclatante, et il n'est pas question de minimiser sa valeur. Mais il avait aussi sa vanité ; l'encens qu'on lui prodiguait l'avait grisé, et il se proclamait volontiers «le seul préhistorien avec Obermaier». Aussi ne pardonna-t-il jamais à Morlet d'avoir laissé entendre qu'il était dépouillé par lui et d'avoir dit : «C'est la lutte sans merci d'un chercheur indépendant contre le trust des frelons de fouilles».

La lutte en effet, s'avéra sans merci, surtout après que Dussaud eut enrôlé l'abbé sous sa bannière et eut réussi à donner aux controverses un ton franchement discourtois. C'est ainsi que le public, habitué à respecter les savants, perdit ses dernières illusions.

#### LES FOUILLES DE CONTROLE DE 1927

Les fouilles de contrôle de l'année 1927 parurent dans le *Mercur* de France du 1er novembre de la même année.

La première fut pratiquée, le 21 avril, par Mallat, membre de la Société des Antiquaires de France, assisté d'un préhistorien, le Dr. Méchin. Ils reconnurent, sans la moindre réserve, que les couches de terrain n'avaient pas été remaniées et que les objets mis au jour étaient anciens.

Le 19 mai, c'est le tour du Professeur Loth. Il explore en un point choisi par lui et trouve une tablette à inscriptions, ainsi qu'une idole bisexuée et d'autres objets. Tous ces objets étaient parfaitement en place, dans un terrain vierge de tout remaniement.

Quelques jours plus tard, il présentait à l'Académie des Inscriptions quatre fascicules de la *Nouvelle station néolithique*, en faisant l'éloge de la méthode et de la conscience de Morlet.

C'était le moment où Espérandieu protestait avec lui dans le *Mercur* contre les affirmations volontairement inexactes ou faussées, de Bégouen. Ce dernier avait travesti l'opinion de Loth, en écrivant que le Professeur regrettait «le manque de méthode» présidant aux fouilles. Espérandieu, écrivait de son côté : «*En ce qui concerne la cabale, j'ai la conviction qu'elle ne se serait pas produite si le Dr. Morlet, peu désireux d'expérimenter le «sic vos non vobis» n'avait pas cru devoir se passer de certains concours qui ne lui sont pas du tout nécessaires.*»

#### FOUILLE DE LA IIe TOMBE

Dans un cahier inédit de Morlet, j'ai trouvé ces lignes : «Si nous avions dû vider la première tombe sans retard, par suite de violents orages survenus au moment de sa découverte, nous pûmes attendre, pour explorer la tombe II, dont nous avons découvert l'entrée, la venue de M. Espérandieu, membre de l'Institut et de M. Audollent, Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont, auteur lui-même de nombreuses fouilles régionales».

L'exploration eut lieu le 21 juin 1927, et l'on en tira 121 objets. Le rapport d'Espérandieu fut communiqué, le 1er juillet, à l'Académie des Inscriptions.

«J'ai assisté, le 21 juin, à la fouille de la seconde des tombes mises au jour à Glozel. J'estime que cette fouille a été faite correctement, et que l'authenticité des objets qui en proviennent n'est pas douteuse.

«A mon arrivée à Glozel, on ne voyait encore de la tombe, orientée du sud au nord, que l'une de ses extrémités formée de deux blocs de pierre brute superposés. Tout le reste de la sépulture était engagé dans un sol herbeux, à la surface duquel n'apparaissait aucune trace de travail récent.

«L'enlèvement de ces deux blocs permet de reconnaître une sorte de fosse ovale, dont les parois et le plafond sont formés de pierre brute sans mortier ni argile de liaison.

«Sur le fond dallé de cette fosse on remarquait une couche épaisse de limon boueux, d'où rien n'émergeait. La surface de ce limon était lisse, avec quelques stries assez semblables à celles que produit la mer sur le sable des plages.

«Pour ne pas détruire la tombe, son exploration fut décidée, non point en la dégagant par le haut, mais en passant par l'ouverture produite par l'enlèvement des deux blocs précités. Une tranchée fut alors ouverte, à l'autre bout de la fosse, pour l'éclairage du travail.

«M. le Dr. Morlet commença lui-même les recherches en fouillant avec la main dans le dépôt boueux, et en indiquant au fur et à mesure la position approximative des objets qu'il parvenait à saisir. Il fut, par la suite, remplacé par M. Fradin qui, plus mince, put se glisser dans la tombe, dont il fallut toutefois élargir l'entrée.

«Une liste des trouvailles a été établie ; elle est exactement de 121 objets, en y comprenant quelques pièces rencontrées plus tard dans la terre de déblai».

Il fait ensuite la description des principales trouvailles et ajoute :

«La conclusion à tirer, je crois, de cette fouille, où la poterie fine et le métal font complètement défaut, est contemporanéité de tous les objets qu'elle a fournis. Ils me semblent constituer un tout, dont on ne peut distraire aucune partie pour la dater d'une autre époque.

«Les tablettes, les vases, les idoles, trouvés à Glozel sont, par suite, du même temps que les haches de pierre polie, les harpons, les galets gravés et les anneaux de schiste. Tout est donc néolithique, puisque le doute, en ce qui concerne ces derniers objets, n'est pas possible.

«J'ajoute que les trouvailles faites à Glozel, dans les deux tombes qu'on a récemment mises au jour, permettent de comprendre l'in vraisemblable quantité d'objets recueillis depuis le début des fouilles. Le site est une nécropole. Et puisqu'il n'est resté dans les tombes faites avec quelque soin, que des débris infimes de squelettes, il est, ce me semble, logique de supposer que tout a disparu des corps placés en pleine terre.

«Les pièces découvertes doivent provenir des mobiliers qui accompagnaient les corps. Ainsi que je l'ai dit naguère, il est probable que les populations néolithiques de Glozel ont eu la notion d'une seconde vie».

Bien entendu, pour cette tombe, les ennemis de Glozel reprirent les affirmations de Vayson parlant de «truquage et de salage général». Cela ne tient pas debout, car le faussaire supposé aurait bourré d'argile cette tombe. Espérandieu, reprenant leur hypothèse du déplacement d'une motte, la déclara inadmissible : «Je défie quiconque d'accomplir ce tour de force sans qu'il en reste une trace».

On alla même jusqu'à reprocher au doyen Audollent de n'avoir pas signé le procès-verbal. Il répondit modestement que, s'il n'avait pas signé, c'est qu'il croyait que le nom d'Espérandieu suffisait ; et il ajoutait «L'exploration de la tombe m'a paru faite en toute loyauté».

*Le Matin*, rendant compte de ces assauts forcenés, concluait :

«Truqués, les documents en litige nécessitent des sanctions juridiques.

Authentiques, ils marquent une date capitale dans l'histoire des civilisations. Pour décréter que Fradin est un faussaire, même de génie, il faut prouver qu'il a pu détenir des documents lui permettant d'exécuter des faux. Cette preuve n'est pas faite».

Pendant que Vayson, dans le Bulletin de la Société préhistorique, orchestrait sa campagne concluant à la fausseté de tout, le 19 juillet, des fouilles étaient dirigées par Espérandieu, Reinach, Mme Déchelette et d'autres savants qui continuèrent le lendemain matin. L'ingénieur archéologue Butavaud qui prend part aux recherches, fut chargé de rédiger aussitôt un rapport. On y lit, sous les signatures de tous les assistants :

«L'authenticité des objets exhumés, leur qualité «in situ», la virginité du terrain ambiant, ne peuvent être soupçonnées. La mettre en doute serait nier l'évidence et faire preuve de mauvaise foi».

Cette façon de faire établir un rapport à Glozel même par les savants qui venaient d'effectuer les recherches, allait être dorénavant toujours adoptée.

Deux jours plus tard, Salomon Reinach communiquait à l'Académie des Inscriptions le résultat des fouilles. Il insistait sur le fait qu'un ingénieur des Ponts et Chaussées avait «contrôlé minutieusement, dans l'argile vierge, le gisement de chaque objet que rencontrait le couteau des explorateurs... Rien n'était extrait de la tranchée sans un examen préalable «in situ».

Faisant allusion aux rumeurs de fraude propagées par Dussaud, Vayson et consorts, il ajoutait simplement : «Les hypothèses que l'on a émises à la légère sur la possibilité d'une fraude par l'introduction latérale d'objets que révélerait ensuite une fouille verticale, ces hypothèses, déjà difficiles à soutenir sur le papier, semblent de la dernière absurdité sur le terrain. Le mieux que puissent faire désormais les honnêtes et consciencieux explorateurs de Glozel est d'opposer le silence à des soupçons que ne justifie pas la moindre apparence et qui sont aussi injustes qu'injurieux».

Il fait part ensuite de ses impressions au sujet des inscriptions, qui, à cette date, comprennent près de 2000 caractères. Prié par Jullian d'examiner la longue inscription sur briques qui paraissait suspecte à ce dernier, il l'a fait à Glozel même, soigneusement avec Espérandieu : «Nous pouvons attester qu'elle ne présente aucun indice qui autorise le moindre doute, ni quant

à la qualité de la terre assez bien cuite ni quant à l'épigraphie».

Et il apporte un argument particulièrement fort contre la thèse d'un travail de faussaire. Rappelant les analogies frappantes avec les plus anciens caractères ibériques, «dont l'origine phénicienne n'est qu'une hypothèse, souvent contredite par les savants de la Péninsule», Reinach insiste sur un fait négatif, que chaque découverte des textes glozéliens a rendu plus frappant : c'est «l'absence du signe B, alors que les caractères ressemblant à l'A et au C sont en grand nombre. Or il se trouve précisément que le signe B manque dans tous les tableaux qu'on a pu dresser jusqu'à présent de l'écriture ibérique».

Il fait observer l'extraordinaire expansion de la culture ibérique avant l'âge du bronze, vers le nord et le centre de l'Europe, et remarque qu'«un faussaire, même savant, n'aurait jamais songé, en traçant deux mille caractères, à s'abstenir de figurer la lettre B. Cet argument pourrait mettre fin à une controverse irritante, alors même que l'aspect des lieux et des tranchées n'y suffirait pas».

Et son rapport se termine en invoquant le témoignage d'un de ses compagnons Alexandre de Laborde, «assez familier avec les méthodes scientifiques pour ne pas se laisser duper par une mise en scène astucieuse et des apparences laborieusement ménagées. Laborde dit que, sans se prononcer sur la date des objets découverts, la possibilité d'une supercherie lui semble devoir être exclue».

#### D'AUTRES TÉMOIGNAGES DIRECTS

Le 31 juillet vit revenir le doyen Depéret, de l'Académie des Sciences, le Dr. Arcelin et le norvégien Björn. Dans le rapport immédiatement rédigé après les fouilles, ils énumèrent toutes les pièces recueillies, dont une tablette inscrite, et concluent : «Toutes ont été recueillies dans un terrain argileux que ces préhistoriens sont unanimes à déclarer tout à fait vierge».

Pendant ce temps la campagne antiglozélienne continue, acharnée, sans que s'améliorent et prennent consistance les arguments invoqués en faveur d'une fraude. Tous ceux qui ont fouillé à Glozel déclarent avoir trouvé les objets à même le sol dur et tassé. Les faits s'obstinent à ne pas cadrer avec les suppositions et accusations des naufrageurs.

Ceux qui ont assisté aux recherches ou qui en ont eux-mêmes pratiqué, écartent unanimement le doute quant à l'authenticité des trouvailles, et ajoutent simplement : «Comment doit-on les expliquer».

Le 11 septembre 1927, les Professeurs Mendès-Corréa, de Porto, et Lucien Mayet, de Lyon, pratiquent des fouilles dans un emplacement de leur choix et font des découvertes «à la ligne de contact de deux couches profondes, dont l'inférieure semble représenter un ancien sol». Et ils concluent, dans leur rapport officiel : «Il est pour nous d'une évidence absolue, que le sol archéologique de Glozel, dans toute l'étendue que nous avons étudiée, n'a subi aucun remaniement. C'est une certitude non moins formelle que les objets découverts se trouvaient parfaitement «en place» et non mobilisés depuis l'époque préhistorique où ils ont été abandonnés...

«En un mot, et pour conclure, nous affirmons formellement l'authenticité et l'ancienneté préhistorique de tout ce que nous avons constaté».

Deux jours plus tard, Mayet déclarait au Salut Public, de Lyon : «Le très bel effort du Dr Morlet se trouve menacé comme l'avait été celui que MM. Depéret, Arcelin et moi-même avons fourni à Solutré, pour des raisons totalement étrangères au problème scientifique.

«Nous avons regardé, nous avons vu, et nous affirmons que le gisement était intact, avec objets en place tels qu'ils avaient été abandonnés sur l'ancien sol... Nier l'authenticité du gisement et de ce qui en a été retiré, c'est s'opposer à l'évidence même. Mais en ce qui concerne l'âge de cet ensemble, la discussion reste ouverte. Certains préhistoriens ont tendance à vieillir Glozel. Il faudrait, ce me semble, plutôt le rajeunir.

«Ce sera l'honneur du Dr. Morlet de lutter avec une ténacité inlassable contre les attaques dont il est personnellement l'objet. Elles sont navrantes, parce qu'elles jettent une ombre sur la belle clarté dont la science française a, jusqu'ici, illuminé le difficile et passionnant problème de nos origines».

Vers le même temps, Björn, ce préhistorien scandinave qui était déjà venu deux fois à Glozel et s'était entouré des précautions les plus minutieuses pour sa recherche écrivait dans le «Tidens Tegn» d'Oslo :

«Ceux qui ont essayé de rendre suspects Morlet et ses trouvailles, sont arrivés au moins à ce résultat que les archéologues européens ont une

attitude sceptique. L'authenticité des fouilles n'est plus un problème, mais Glozel en pose d'autres qu'il est beaucoup plus difficile de résoudre. Il est certain que, 4000 ans avant Jésus-Christ, il y avait en France des hommes qui pouvaient écrire leurs pensées. Il y a maintenant des signes que ce n'était pas seulement à Glozel. L'origine indigène des Glozéliens me paraît vraisemblable ; mais Glozel n'a pas encore démontré la fausseté du vieil adage : *Ex oriente lux*».

Enfin voici les parties essentielles du Rapport des fouilles entreprises le 25 septembre 1927 par Peyrony, conservateur du musée des Eyzies, Tafrali, de l'Université de Jassy, Solignac, chef du Service géologique de Tunisie, et Vergne, conservateur du musée de Villeneuve-sur-Lot.

«Nous avons retrouvé la même stratigraphie que dans le trou de la matinée, la même virginité complète et absolue du terrain, qui n'avait subi aucun remaniement». Quatre objets furent exhumés : un galet perforé ; un galet avec rainure circulaire de suspensions ; un hameçon en os, à double pointe, semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques et qui «présente un degré de fossilisation bien accusé» ; enfin «un morceau d'os travaillé en forme d'olive, présentant le même état de fossilisation que la pièce précédente».

Les signataires du rapport officiel concluent : «Nous avons nettement constaté que tous ces objets étaient parfaitement en place, et que le terrain ne paraissait avoir subi aucun remaniement, depuis l'époque où les objets avaient été abandonnés en cet endroit».

Il faut compléter cette documentation par l'entretien que Peyrony eut, ce jour même, avec le comte de Bourbon-Busset, tel que ce dernier le rapporta sous serment, au procès de Paris : Fradin contre Dussaud.

«*Maître Torrès* : Est-il exact que M. Peyrony ait dit au témoin, le 25 septembre 1927, en remontant du Champ des Morts, qu'il considérait le gisement comme authentique et que les objets trouvés étaient bien en place ? »

«*M. de Bourbon-Busset* : «J'assistais à des fouilles. M. Peyrony était arrivé là assez sceptique. Je lui demandais ce qu'il pensait. Il me dit : Je ne sais pas au juste ce que c'est ; je réserve mon jugement.

On avait trouvé différents objets. A la fin de la fouille, j'ai dit à

M. Peyrony : Qu'en pensez-vous ? Il m'a répondu : «Ces objets sont indiscutablement bien fossilisés, et ils sont absolument en place. Je les considère comme authentiques».

Quelques jours plus tard, le même Peyrony écrivait à Morlet : «Votre découverte forme un tout fort intéressant et, à mon humble avis, authentique».

Si nous insistons sur le cas Peyrony, c'est que plus tard, après avoir été désigné par Bégouen, Breuil et Capitan, pour faire partie de la «Commission Internationale», il fera une volte-face sensationnelle, en post-scriptum du rapport de la dite Commission, avouant qu'il avait d'abord jugé avec précipitation, et qu'il retirait son adhésion, comptant que ce serait pour lui une leçon de prudence. Nous aurons à revenir sur cette déclaration pathétique, dont Morlet, dans son «Petit Historique» a lumineusement exposé les causes.

#### TEMOIGNAGE DE DESFORGES

A côté des fouilles exécutées par des groupes de savants officiels, il faut donner une place à part à celles que fit Desforges, de Nevers, préhistorien de grande valeur, correspondant de la Commission des Monuments préhistoriques, qui avait exploré nombre de stations à industries tardenoisiennes et publié d'importants travaux de préhistoire. L'exposé de ses fouilles parut dans le *Mercure de France* du 15 juin 1928.

Voici une partie de sa déposition au procès de Paris : Fradin contre Dussaud, *d'après la sténographie officielle*.

A Glozel j'ai fouillé le terrain sur six mètres de long et trois de large. Je l'ai fait en compagnie d'Emile Fradin et du Dr. Morlet. Je n'ai pas besoin de dire que je n'avais pas mes yeux dans ma poche, mais qu'au contraire j'examinais mes voisins. En effet quand j'allai à Glozel, j'étais encore dans l'expectative ; j'avais lu tout ce qui s'était écrit pour et contre Glozel, et je voulais me rendre compte par moi-même.

«Le terrain que j'ai fouillé était absolument vierge, je peux le certifier. Il y avait des faisceaux de racines.

«On a dû faire déjà la description des diverses couches géologiques. Il y avait d'abord une couche de terre arable de 20 à 30 cm, terre tout à fait noire, d'humus provenant de la décomposition des feuilles et autres

débris. Au dessous, il y avait une couche de 50 à 60 cm. C'est à la base de celle-ci que se trouvaient les objets néolithiques, je le précise, parce que j'ai trouvé au sommet de cette couche, des objets qui n'étaient pas néolithiques. La couche archéologique était absolument nette, absolument vierge, je peux le certifier, car il y avait des racines vivantes.

«Des objets que j'ai découverts, ou qui ont été découverts en ma présence, étaient entourés de racines vivantes ; l'alvéole, quand on arrachait ces objets était extrêmement caractéristique. J'ai constaté qu'il y avait à l'entour de ces objets, des racines vivantes et que les alvéoles étaient absolument nets, comme ils sont lorsqu'on arrache des pierres enfouies depuis un temps immémorial. Voilà ce qui a entraîné ma conviction.

«D'autre part, M. Emile Fradin fouillait avec nous par intermittences. Je fouillais avec le Docteur, tandis qu'Emile Fradin enlevait la couche arable, celle dans laquelle on ne trouve jamais rien. Et, de temps à autre, quand il avait du temps, il se mettait à fouiller avec nous. C'est ainsi que, tout d'un coup, il m'interpella en disant : Ah ! voilà un objet ! Immédiatement j'accourus. Malheureusement le morceau était cassé. J'ai d'abord regardé le morceau qui restait en place, et j'ai constaté qu'il se trouvait bien dans le sol, horizontalement et non verticalement. Plus exactement cet objet était très légèrement incliné, peut-être à 15° ; par conséquent il n'était pas vertical, mais bien horizontal. C'était une pointe de sagaie, que Fradin avait coupée avec son couteau en fouillant. Je suis tenté de dire ; tant mieux ! car cela nous permit de constater qu'elle était entièrement fossilisée. Fradin a retrouvé, en cherchant avec ses mains, la partie cassée qui s'était détachée. Nous avons arraché l'autre partie, et j'ai constaté qu'elle portait des dessins sur toute la surface.

«On dit qu'il avait fait des objets avec des os de pot-au-feu ou des os de cimetièrre. S'il avait été question d'un os de pot-au-feu, cet os n'aurait pas été entièrement fossilisé ; d'autre part, il n'aurait pas présenté sur toute sa surface une patine absolument caractéristique. Ceci encore a entraîné ma conviction.

«Maintenant, si vous le permettez, je peux encore donner un argument d'ordre moral, mais qui en vaut bien d'autres. Il faut tenir compte de

ce que les voisins des Fradin sont des ennemis mortels ; j'ai pu le constater encore la dernière fois que je suis allé à Glozel. Ils avaient disposé des obstacles pour empêcher les gens de passer ; et une bonne femme, que j'ai personnellement entendue, a dit à une dame qui sortait du champ : « Vous allez être contente ; vous avez donné vos 4 francs ; vous en avez eu de la belle denrée ». Cela c'était pour décrier Glozel. Eh bien ! il faudrait ne pas connaître les campagnes pour ignorer qu'il est impossible de creuser une rigole dans un pré sans que tout le monde le sache. Si les voisins s'étaient aperçus que les Fradin avaient le moins du monde truqué leur champ, ils auraient vendu la mèche depuis longtemps.

*M. le Président* : — Un autre témoin nous a dit, tout à l'heure, que Fradin n'avait que des amis dans le pays, que tout le monde donnait les meilleurs renseignements sur lui.

*Me Torrès* : — Monsieur le Président, vous relirez la sténo, et vous verrez que ce qui a été dit, c'est que, malgré la jalousie, les renseignements fournis sur son compte sont excellents et que personne ne lui imputait une fraude.

*M. le Président* : — C'est ce que je vous dis.

*Me Torrès* : — Il n'y a aucune contradiction entre ces deux témoignages.

*Me Garçon* : — Le pays est plein d'amis hostiles

*Me Torrès* : — Vous avez envoyé des objets en communication...

*M. Desforges* : — Ici, je suis un peu gêné pour répondre, mais je vais le faire cependant, car j'estime que le souci de la vérité doit primer toute autre considération. J'ai eu des relations épistolaires pendant plusieurs années avec le Dr. Capitan. Je dois même dire — et c'est pour cela que je suis un peu gêné pour en parler — que le Dr. Capitan m'a passé pas mal de pommade dans ses rapports au sujet de travaux historiques et de communications que j'avais faites au Ministère de l'Instruction publique. Il m'a même fait obtenir une subvention du Ministère pour des fouilles. Je crois qu'il est un de ceux qui m'ont fait nommer correspondant de la Commission des Monuments historiques. Mais je ne peux cependant dire que tous ses gestes ont été parfaits.

«En effet, il m'a demandé, un jour, mes silex pour faire son cours à

l'École d'Anthropologie. Je dois vous dire que j'avais découvert, à l'époque, une station ayant une certaine quantité de tout petits silex, un ou deux centimètres de longueur sur deux ou trois millimètres de large et parfaitement taillés. C'était la plus belle collection de ce genre connue à l'époque. Il n'y avait guère que celle d'un Frère des Ecoles Chrétiennes du Gers qui pouvait rivaliser avec la mienne.

«Le Dr. Capitan m'a donc demandé ma collection pour faire son cours. Moi, très content de lui être agréable, je me suis empressé de lui adresser mes soixante plus belles pièces. L'année d'après, le Dr. Capitan me demande : Faut-il que je vous renvoie vos silex ? Je lui réponds : Oui ! car j'aimerais les avoir, ne serait-ce que pour en prendre le dessin. Quelques jours après, je reçois une nouvelle lettre dans laquelle le Dr. Capitan me disait : «Je les renvoie, j'espère que tout y est bien, mais si, par hasard, il en manquait un ou deux, cela tient à ce qu'un garçon de bureau, faisant sa tâche comme une brute, a tout renversé. J'ai bien ramassé très soigneusement, mais s'il en manquait un ou deux, il faudrait m'excuser. J'ai répondu que c'était désolant, mais qu'enfin... Or il en manquait quarante ! et naturellement c'était les quarante plus belles pièces. Quand j'ai reçu cela, j'ai écrit au Dr. Capitan : «J'en suis navré, surtout pour vous, car je comptais vous les offrir». Et j'ai même ajouté, mais ceci était à double sens : Vous n'y perdez peut-être pas beaucoup.

«Mais voici chose plus grave, et j'en parle parce que le Dr. Capitan a été un témoin de moralité au sujet de Glozel. Après la subvention que le Ministère m'avait accordée, j'ai adressé un rapport relatif à une nouvelle station que j'avais découverte, et j'ai envoyé en même temps mes vingt plus belles pièces. Il y a même un rapport écrit du Comité des Travaux historiques, rapport qu'on pourrait retrouver. J'avais déclaré que j'offrais mes vingt plus belles pièces au Musée de Saint-Germain. Cependant je n'en ai plus jamais eu de nouvelles. Je suis alors allé au Musée, et j'ai demandé à M. Salomon Reinach des nouvelles de cette collection : «Mais, me dit-il, nous ne l'avons même pas vue ; elle est restée en route, à moins qu'elle ne se soit volatilisée».

«Quand j'ai vu cela, j'étais très ému, et je voulais déposer une plainte. C'est M. Salomon Reinach qui m'a dit : «Non, le Dr. Capitan nous lègue toutes

ses collections. Il vaut peut-être mieux ne pas l'indisposer». Alors je suis resté tranquille».

*M. le Président* : — La conclusion, c'est qu'il ne faut pas confier ses collections à des savants.

*M. Desforges* : — Je constate aussi que les grands hommes sont parfois bien petits».

Il est difficile de se montrer plus précis dans une déposition qui expose objectivement les faits. Le témoin y apparaît sans passion, uniquement désireux de se faire une opinion personnelle, après avoir lu tout ce qui avait été écrit pour et contre Glozel. Il voulait voir de ses yeux, pratiquer lui-même une fouille et toucher les objets de ses mains. On lui donna toute facilité. Or c'était un spécialiste de ce genre d'opérations, qui se serait immédiatement aperçu d'une fraude, car un archéologue professionnel voit tout de suite, à mille détails inconnus des profanes, si un gisement est vierge ou si on a voulu le mystifier. Entre un Dussaud péremptoire, qui dit «Glozel est l'oeuvre de faussaires», sans y avoir mis les pieds, et les savants qui sont venus sans avoir encore pris part à la discussion, et qui se montrent unanimement favorables après expérience, tout homme de bonne foi ne saurait hésiter. Et le doyen Audollent avait raison d'écrire : «Vraiment, il est pénible de voir des savants de haute valeur emboîter le pas à des gens sans autorité, tandis qu'on tient pour inexistantes les constatations faites par des hommes compétents et désintéressés».

Veut-on encore un témoignage sans équivoque ? Voici la déposition du géologue Frédéric Roman, professeur à la Faculté de Lyon, devant les juges de la XII<sup>e</sup> Chambre correctionnelle.

«Je dois dire d'abord que je suis géologue. Je ne suis ni archéologue ni préhistorien ; je vais vous parler en géologue.

«J'ai fait partie de cette Commission d'études, sur l'indication de mon maître, le Professeur Depéret... Nous avons fouillé très soigneusement. On a découvert des pièces. En particulier, M. Depéret a trouvé une brique que j'ai vue en place. C'est donc que le gisement était authentique.

«Il y a preuve formelle pour moi, et qui entraîne, je crois, l'authenticité du gisement : c'est que, à Puyravel, à quelques kilomètres de Glozel, on a trouvé une grotte — ne disons pas d'âge — une grotte artificielle découverte à la suite d'une recherche faite par le Dr. Morlet. Sur le fond de cette grotte, on a trouvé, sous mes yeux, une petite pierre représentant une tête d'animal, une tête de veau. Ceci, nous l'avons trouvé avec le Dr. Arcelin, avec qui j'étais allé en remplacement de M. Depéret, qui ne pouvait venir ce jour-là.

«Huit jours après, M. Depéret est revenu sur le gisement. La grotte était assez basse, et M. Depéret a dit : «Je ne peux pas me tenir là ; faites creuser le sol de la galerie». On a abaissé le sol de trente à quarante centimètres. Or, sur une surface que nous avons constatée huit jours avant, on a trouvé un galet identique à ceux de Glozel. Il est impossible d'avoir placé un galet semblable aux autres dans ces conditions-là.

«Et voici une preuve : la grotte était d'abord fermée par un éboulis. Ensuite, avec le Dr. Arcelin, on a creusé ce que nous avons toujours considéré primitivement comme le sol de la grotte. C'est après avoir creusé trente centimètres de profondeur que nous avons trouvé une pièce identique à celles de Glozel, portant une inscription et, en outre, une figuration.

*Me de Molènes* : — Je pense qu'il serait utile que M. le Professeur Roman nous dise ce qu'il pense de l'état géologique du champ de Glozel. Est-ce que les couches qui composent ce champ étaient remaniées ? Est-ce qu'elles ne l'étaient pas ?

*Le Témoin* : — Elles ne l'étaient sûrement pas. L'argile de Glozel est une argile jaunâtre, produite par la décomposition des feldspaths sous-jacents, extrêmement fine. Il y avait au-dessus un peu de terre végétale, sous laquelle, à trente ou quarante centimètres, rien n'était remanié. C'est dans cette couche qu'on a fouillé... J'ai eu l'impression que le gisement était authentique, absolument vierge».

Il serait monotone d'allonger cette liste de témoignages de savants qualifiés, venus de tous les points de l'horizon archéologique, et qui voulaient se rendre compte, par eux-mêmes, sur le terrain, de l'état des objets.

Ils disent honnêtement ce qu'ils ont vu, sans passion, se tenant au-dessus des polémiques. Et l'on ne peut que souscrire aux conclusions de Labadié, célèbre par ses fouilles à la grotte de Cabreret. Envoyé par l'Illustration, avec un photographe, il put faire suivre, grâce aux clichés qui accompagnaient son article, les diverses phases de l'exhumation d'une tablette. Voici sa conclusion :

«Il est heureux que la nature ait été clémente aux découvreurs en prenant la précaution de répondre elle-même de la virginité du sous-sol par le tapis de sa végétation... Affirmer que l'on est venu frauduleusement, hier ou avant-hier, insérer l'immense variété des objets au niveau où on les rencontre, par la voie d'une sape, c'est énoncer une énormité déconcertante».

#### COMMISSION INTERNATIONALE ET COMITE D'ETUDES.

En septembre 1927, un Congrès de l'Institut international d'anthropologie se tint à Amsterdam. Mendès-Corréa s'y rendit pour parler des trouvailles d'Alvao et soulever la brûlante question de Glozel. L'auditoire était presque unanimement hostile ayant subi, au préalable, l'influence de Capitan, fondateur de cet Institut et chef de file des antiglozéliers. Un vœu fut présenté par Bégouen et Corrèa, «qu'une Commission internationale soit mise à même d'examiner impartialement tous les éléments qu'elle jugera nécessaires pour arriver à un résultat».

Mais, par une omission étrange, rien n'était précisé sur la manière de choisir cette Commission. Elle fut constituée par un tour de passe-passe assez cynique, sans que Mendès-Corréa, membre au Conseil de Direction eût été consulté.

Le 4 octobre, Bégouen dans «*le Télégramme*» de Toulouse, en annonce la composition, laissant croire qu'elle a été nommée au Congrès d'Amsterdam par le Bureau à la demande du Congrès. Le 7 octobre, il écrit tranquillement au *Journal des Débats*, que «ce fut sur la proposition de Mendès-Corréa, partisan de Glozel, et de moi, adversaire». Or, en fait, c'était lui et Capitan qui avaient préparé une liste triée sur le volet, que le président Marin se contenta de signer.

Le 5 octobre, le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts annonce qu'il ouvre une instance pour faire classer le gisement et les trouvailles de Glozel. Il y autorise les fouilles, mais sous la surveillance de son délégué,

Le lendemain, Morlet lui écrit, tout net, que sa bonne foi a été surprise par Capitan, désireux, dès le début, d'annexer Glozel et ses trouvailles. Il cite des cas où les «collaborateurs» de ce préhistorien ont eu à se plaindre d'une collaboration imposée. Il demande que la station ne soit pas livrée à ceux «qui crient au faussaire par rage de n'être pas à ma place», et obtient que la presse soit admise lors des fouilles officielles de la Commission.

Dans «*Glozel, trente ans après*» nous avons relaté en détail les travaux de la Commission, les incidents, les provocations et, disons le mot : les tricheries, dont l'exemple le plus retentissant, parce que pris sur le fait, fut fourni par Miss Garrod. Au matin du 7 novembre, avant le début des fouilles, cette Anglaise, membre de la Commission, fut surprise par Morlet creusant un trou dans l'argile de la tranchée ouverte la veille. Elle nie d'abord, puis avoue devant témoins. Gênés, les commissaires parleront d'un malentendu. Le malaise s'accroît avec le départ peu justifié du Suisse Pittard, président de la Commission, si bien que Morlet, excédé, veut suspendre les fouilles. Sur l'insistance de Tricot-Royer, il revient sur sa décision et laisse continuer les recherches, bien qu'ayant le sentiment très net d'avoir été «joué».

Cependant, après trois jours de fouilles, et malgré plusieurs tentatives suspectes de la part de cette fameuse Commission, les preuves d'authenticité du gisement apparaissent si nettes que les journalistes, après avoir assisté aux recherches, voulaient rédiger et signer ensemble un rapport pour souligner les preuves apportées sous leurs yeux. Mais si la plupart étaient trompés par l'attitude de la Commission, qui semblait, sauf Miss Garrod, particulièrement cordiale envers Morlet, les esprits critiques ne remarquaient pas sans inquiétude qu'au lieu d'exprimer sa conviction tout de suite la Commission s'était ajournée à un mois, comme pour subir des influences en sens contraire.

Rien ne pouvait l'empêcher de donner immédiatement ses conclusions, au moins en gros. Ses membres avaient fouillé où ils avaient voulu ; ils avaient pu à leur aise examiner les objets. Ils n'avaient plus qu'à dire : C'est authentique ! ou bien, c'est faux !

Mais pour nier l'évidence, il était indispensable de laisser couler du

temps. Morlet était tout disposé à laisser faire des prélèvements pour analyses. Mais il déclara qu'il prélèverait en même temps des éléments pour une contre expertise à Lyon. Du coup, on renonça à rien emporter.

Le rapport de la Commission parut le 23 décembre. Il était défavorable et se terminait par ces mots : «A l'unanimité la Commission conclut à la non ancienneté des objets qu'on lui a soumis».

Son insignifiance était telle qu'il mécontenta à la fois les deux partis. Reinach, Espérandieu et Loth signèrent une protestation qui lui précisait «l'immortalité du ridicule». Le mystère de Glozel n'était pas éclairci : de nombreux savants reprochaient aux experts de n'avoir tenu aucun compte d'analyses concluantes. Et la bataille continua. Du côté de chez Begouen, on se réjouissait. De l'autre côté de la barricade, Morlet, inébranlable, disait : «Je remercie les savants de ne pas douter de ma bonne foi ; mais que l'on sache bien que je me solidarise complètement avec les Fradin. Je n'abandonne certes pas la lutte». Pendant que les «*Débats*» publiaient un article de Begouen sur la *Mystification de Glozel*, Labadie, dans le «*Quotidien*», rappelait qu'en novembre sur le terrain, «l'évidence apparaissait à tous tellement manifeste qu'aucune note discordante ne se fit entendre dans la presse».

A l'étranger aussi, la presse dit son mot : *le Times*, après avoir résumé le rapport, ajoute : «A la question qui se pose inévitablement de savoir comment et quand l'introduction fut faite, le rapport n'offre pas de réponse».

De même *la Gazette de Francfort* : «Mais qui sont les auteurs des faux ? du truquage du terrain ? Pas un mot de cela dans le rapport».

Depéret dit au *Petit Parisien* : «Si Fradin est l'auteur de cette supercherie, c'est vraiment un farceur de haute science, et il faudrait le décorer sans retard».

On pourrait multiplier les citations indiquant que la bataille continue, ou, plus exactement qu'elle commence à peine. C'est un fait que les conclusions du 23 décembre 1927 déroutent tous ceux qui ont assisté aux fouilles : «Au début, dit l'un d'eux, ces Messieurs se gardaient farouchement ; ils regardaient le père Fradin comme on regarde un faussaire. Puis, peu à peu, vint la détente ; de bonnes poignées de mains furent données aux Fradin, et la Commission au grand complet alla prendre le café chez eux...

Hésitations, suppositions, suspicions, tout paraissait avoir été balayé. Comment la Commission a-t-elle pu donner le change d'une manière si absolue à tous les témoins de ses faits et gestes, et mieux, de ses paroles ?

«Morlet reste tout à fait confiant. Heureusement, le terrain n'est exploré qu'à moitié : la vérité sortira de terre. L'analyse de Corrêa, parvenue trop tard à la Commission, est déjà un coup droit»... Et l'on se demande : «pourquoi Peyrony, après avoir affirmé, le 25 septembre, l'authenticité, a déclaré le contraire, huit semaines plus tard ? Comment le faussaire de Glozel a pu fabriquer et enterrer 3 000 pièces, ou graver un renne que Brinkmann a déclaré un chef-d'oeuvre dessiné d'après nature ? »

Cette dernière question, et l'impossibilité de lui donner une réponse valable, n'avaient pas empêché Dussaud d'accuser ouvertement les Fradin de faux, Begouen, de reprocher à Reinach de manquer d'esprit scientifique, et Vayson d'appeler infamies pures les accusations précises de Morlet au sujet de la Commission et de miss Garrod en particulier au lieu de les réfuter. Ni les uns ni les autres n'ont pensé un instant que présenter un jeune paysan de 17 ans en mars 1924, et pourvu du seul certificat d'études, comme l'inventeur de 3 000 pièces, c'est porter un défi au bon sens. Par contre on trouve surprenant qu'ils ne fassent pas justice de toutes les accusations qui pèsent sur eux, entre autres la fabrication de la fausse dépêche de Porto, la lettre anonyme, l'inscription falsifiée de la première tablette.

Le mot de la fin fut donné par Van Gennep qui, après avoir analysé le rapport de la Commission, déclara : «Ce n'est pas le terrain de Glozel qui est truffé, c'est le rapport qui est truqué».

Le 8 janvier 1928, la famille Fradin, lasse des attaques de Dussaud, le poursuit en Justice pour diffamation calomnieuse.

Si nombreux si précis étaient les faits et gestes prouvant le parti-pris qui inspira les travaux de la Commission dite internationale que les savants qui avaient exploré le Champ des Morts soit individuellement, soit en groupes relevèrent le défi. Pour démasquer les contre-vérités du rapport officiel, un Comité d'Etudes se forma. Il comprenait douze membres, qui fouillèrent eux-mêmes, sans qu'aucun membre de la famille Fradin fût admis à les aider, mais

en présence d'un nombreux public de journalistes et de photographes.

Les conditions de la recherche étaient autrement sévères qu'en novembre. On procédait par tranchées profondes entamant le sol primitif lui-même. Ainsi l'explorateur avait devant lui, constamment, la coupe du terrain, d'une netteté absolue. Il attaquait au couteau la couche dite archéologique laissant intacte la couche végétale de terre noire supérieure, n'abattant celle-ci que si la recherche immédiatement sous jacente s'était révélée stérile.

Le rapport du Comité d'Etudes fut publié dans le n° 6 des «Cahiers de Glozel». En voici la conclusion :

«Les membres soussignés, après avoir assisté à trois journées de fouilles et vu sortir du sol, dans des conditions de sûreté incontestable, des objets importants, analogues à ceux des collections Morlet et Fradin, se déclarent formellement convaincus que les trouvailles faites se rapportent nettement au début de l'âge néolithique, sans mélange d'objets postérieurs».

## ANALYSES : AUTHENTICITE PROPRE AUX OBJETS

Nous avons vu que la parfaite intégrité de la couche archéologique à Glozel ne pouvait être mise en doute, après les nombreuses fouilles de contrôle.

Mais il existe aussi une authenticité propre aux objets, et qui peut être apportée par la patine, la fossilisation, les dépôts vitreux.

— *Patine* : Le Professeur Depéret n'hésite pas à écrire : «La parfaite imperméabilité du terrain explique la parfaite conservation de tous les objets... ainsi que le faible développement de leur patine».

Moins visible que sur des objets enfouis dans les déchets charbonneux d'autres gisements, cette patine n'a pourtant échappé à aucun des archéologues qui participèrent aux fouilles. C'est ainsi que le savant et discret Vichyssois Mosnier, qui s'intéressa, dès les premiers jours, aux recherches, déclarait notamment : «Ce gisement est vierge de tout remaniement, et les objets portent une patine propre à la matière première de chacun d'eux».

Leite de Vasconcelles, Conservateur du Musée d'Ethnographie de Lisbonne, assure que «chaque objet porte en lui son authenticité».

Le Professeur Constancinescu, de Jassy, dans une brochure illustrée, publiée en roumain sur Glozel, affirme que «la patine est si évidente que seule la malveillance peut la faire contester». Et il conclut : «L'impression définitive qu'on rapporte de l'étude détaillée du musée de Glozel est que chaque objet porte en lui sa preuve formelle d'authenticité... L'art glozélien présente de grandes analogies avec celui de la Madeleine dont il dérive».

Le Portugais Mendès-Corréa, publiant dans «A Voz» les analyses d'objets de Glozel faites à Porto, Oslo et Lyon, conclut que la fossilisation des os ouvrés ne fait pas de doute : «J'ai constaté, moi-même, à l'examen microscopique, qu'un fragment de harpon en bois de cervidé, présentait une patine jaunâtre là où la structure du bois s'était modifiée». Et il ajoute : «La minéralisation de cet objet est très avancée, comme l'analyse de M. Couturier l'a montré».

— *Minéralisation et Fossilisation*

La minéralisation est, en effet, avec la patine extérieure des objets étudiés, l'élément qui constitue ce qu'on nomme la fossilisation. Mais comme la minéralisation ne peut être appréciée simplement par la vue, ce qu'on appelle couramment fossilisation est seulement la patine, quand l'objet n'est pas soumis à l'analyse. C'est ce que voulaient dire Peyrony, Tafrali, Solignac et Vergne, quand ils écrivaient, dans leur rapport de fouilles, qu'«un hameçon en os, à double pointe, semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques, présente un degré de fossilisation bien accusé», et qu'«un morceau d'os travaillé en forme d'olive présente le même état de fossilisation que la pièce précédente».

Mais, seules, des analyses chimiques peuvent préciser le degré de fossilisation des objets.

Voyons d'abord ce qu'il en est pour les ossements humains découverts au Champ des Morts :

«Les parcelles que j'ai prélevées sur le fémur humain provenant de la première tombe, écrit Mendès-Corréa, ont révélé une minéralisation avancée, grâce aux analyses effectuées par le Professeur Pereira Salgado. Le pourcentage de matière organique (19%) est très peu supérieur à celui d'os fossiles d'ours des cavernes, qui en contiennent 14 à 15%.

A Lyon, le Professeur Couturier, de l'Institut de chimie, procéda à l'analyse d'un fragment osseux, prélevé par le Doyen Depéret sur une sculpture de capridé mise au jour par le comité d'études. Il ne comprenait que 10,32% de matières organiques.

Pour un poinçon en os et un harpon en bois de cervidé, mis au jour lors des fouilles exécutées par les envoyés du journal «Le Matin», Couturier

trouva : matières organiques, 8,37 % pour l'os, et 18,96 %, pour le bois de cervidé.

Cette exploration avait été particulièrement intéressante, parce que faite dans la partie boisée joignant le Champ des Morts. Les deux journalistes, Guittet-Vauquelin et Clérissé, le 4 janvier 1928, avaient commencé par abattre des arbres, à quelques pieds au-dessus de la rivière. Vers 10 heures, on trouva de la poterie en grès ; à 11 h 30, dans la masse argileuse, parut un galet noir elliptique, portant trois signes connus. C'est alors que le grand-père Fradin s'écria : «Ceux qui croient que les Fradin sont des faussaires n'iront pas dire qu'ils ont pu mettre le caillou où c'est que vous l'avez trouvé». En effet, c'était à 0,60 m de profondeur «au milieu d'une véritable forêt de racines drues».

Le soir, une nouvelle tranchée donna un harpon en os avec brisure ancienne, un troisième burin en pierre dure, puis un morceau d'os taillé en pointe et couvert de signes. Et le grand-père de s'écrier :

«Maintenant vous pouvez dire que ce n'est point les Fradin qui sont des faussaires, mais ceux qui insultent les honnêtes gens qui ont assez de bien au soleil pour n'avoir pas besoin de tromper le monde».

Cela n'empêchait point Dussaud et consorts de nier l'évidence.

Et voici un autre témoignage présenté par Morlet lui-même :

«Je demandai, en 1930, à M. le Professeur Södermann, Directeur en chef de l'Institut national de technique policière de Suède, de prélever sur une sculpture de son choix, un morceau d'os aux fins d'analyse. Après examen attentif de tous les objets du musée de Glozel, il porta son choix sur une sculpture de bovidé. L'analyse fut faite par M. Blix, au Laboratoire de minéralogie du Musée national des Sciences naturelles de Stockholm : la matière organique, plus l'eau, y figurait seulement pour 15,4 %. Le degré de fossilisation avancée de cette sculpture était donc le même que celui de la sculpture de tête de capridé, trouvée lors des travaux du Comité d'études qui contenait 10,32 % de matière organique, plus 5,23 d'humidité».

Il est certain, à Glozel, comme dans les autres gisements, que les degrés de fossilisation des objets sont loin d'être uniformes, selon qu'il y a,

par places, des infiltrations d'eau plus ou moins abondantes.

« A la Grotte des fées, de Chatel Perron, écrit encore Morlet, le Dr. Bailleau avait rencontré deux natures d'ossements, les uns anciens, les autres modernes, avec précisément une fossilisation paradoxale.

« En réalité la fossilisation des objets en os ou en bois de cervidé doit réunir deux données essentielles : la minéralisation de la matière employée et la patine de l'objet » :

Et le docteur, minutieux dans son souci de précision, conclut :

« Il ne faut pas, en effet, qu'on puisse dire qu'on s'est servi d'os anciens pour y graver ou sculpter secondairement des figures. Mais l'oeil de préhistoriens avertis ne saurait s'y tromper, pas plus que ne le fait celui des antiquaires pour déceler le truquage de meubles anciens.

« C'est pourquoi nous avons tenu à citer l'opinion de préhistoriens éminents en face des objets de Glozel, et à la conférence par des analyses chimiques du degré de minéralisation ».

Enfin il faut ajouter que certaines tablettes portent de véritables *sceaux extérieurs* d'authenticité, constitués par des dépôts vitreux, fortement patinés, qui obstruent les signes alphabétiques, comme dans les grottes les coulées de calcite scellent parfois les gravures pariétales.

#### — Preuves anthropologiques et paléontologiques

A Glozel, on se trouve en présence non seulement d'objets ouverts, mais aussi d'une race nouvelle que le plus habile faussaire serait bien empêché de créer. Le professeur Buy a constaté ceci :

« Il est indéniable que les os soumis à notre examen sont tous d'une épaisseur plus marquée qu'à l'époque actuelle. Un fragment de frontal a un centimètre d'épaisseur, par conséquent le double de l'épaisseur normale.

« Sur un pariétal gauche on constate à la face externe, une dépression située un peu en avant de la suture pariéto-occipitale et dirigée à peu près parallèlement à la suture. A ce niveau, l'épaisseur de l'os est diminuée. On ne rencontre jamais cette disposition dans les races actuelles.

« Sur deux maxillaires on constate une sorte de relèvement, en tubercule élargi, de la région voisine de la symphyse mentonnière... »

« Par l'examen de la face postérieure d'un fragment d'occipital, on voit que les crêtes donnant attache aux muscles de la nuque présentent aussi un relief beaucoup plus marqué qu'à notre époque.

« L'épaisseur du cylindre osseux des fragments de fémur est plus considérable qu'à notre époque, la ligne âpre plus rugueuse et surtout d'un relief plus accentué ».

Et le professeur Buy termine ainsi son rapport :

« En résumé, je conclus, sur des bases purement anatomiques, que les os examinés semblent appartenir à une race ancienne... »

« Enfin les irrégularités observées sur les surfaces osseuses démontrent que cette race n'échappait pas aux habitudes étranges des néolithiques, qui procédaient au décharnement des cadavres et pratiquaient sur les os des mutilations, dont le caractère magique ou non, nous est encore inconnu ».

Le Professeur Depéret, géologue et paléontologue de réputation mondiale, fut, dès l'origine des controverses, un des plus fermes soutiens de Glozel. Car il avait commencé par venir sur le terrain et par fouiller lui-même, et c'était tout le contraire d'un savant naïf, à qui l'on peut jeter de la poudre aux yeux. Il ne se prononça qu'après avoir étudié minutieusement les espèces animales dont les ossements avaient été trouvés à Glozel. « La faune, dit-il, appartient à une époque tout-à-fait voisine du magdalénien terminal ». Et il insiste sur le fait que c'est précisément celle qu'on voit représentée sur les gravures et sculptures rassemblées au musée. Peut-il y avoir preuve d'authenticité plus évidente du gisement ?

Les représentations d'animaux, dont les gestes ont été saisis sur le vif, voisinent avec leurs restes squelettiques. Ce voisinage, pour tout examinateur de bonne foi, est, lui aussi, preuve inattaquable.

Le Dr. Morlet a écrit ceci :

« C'est ainsi que le Professeur Marstrander, à qui j'avais envoyé, en Norvège, où vivent encore des rennes, le galet sur lequel est gravé le « Renne marchant » le trouva « d'une exactitude frappante dans les moindres détails ».

Et quand il fit visiter au grand artiste et critique d'art, Jacques-Emile Blanche, cette collection de gravures et sculptures unique au monde par sa

richesse et sa variété, celui-ci déclara : «C'est la vie-même ; l'artiste semble avoir suivi l'animal dans sa course».

Quant à l'artiste animalier Paul Jouve, membre de l'Institut, il écrivait après avoir examiné longuement les oeuvres de Glozel : «Remarquez l'implantation des bois... on sent le poids de la ramure. Et en même temps, quelle légèreté dans la démarche ! Le mouvement est rendu par des raccourcis étonnants dans le dessin des membres. Tant de vérité ne peut s'imaginer».

Vraiment, pour qui donc Dussaud et consorts prenaient-ils leurs lecteurs, quand ils insinuaient que ces petits chefs-d'oeuvre avaient été créés par Emile Fradin, avant sa dix-septième année, alors que le dit Emile n'avait jamais dessiné silhouette d'homme ou d'animal ? Suggérer celà, c'est se moquer du monde.

Les preuves artistiques sont trop nombreuses, soulignées par trop d'artistes, pour les citer toutes ici. André Gybal, critique d'art, les a parfaitement résumées en disant : «Rodin lui-même n'a pas mis plus de frissons à la surface de la nature morte».

— *Preuves tirées des théories nouvelles*

Au point de vue scientifique, est considérée comme vraie une découverte qui a inspiré des théories seules capables d'expliquer, par la suite, de nouvelles trouvailles effectuées en d'autres gisements.

C'est exactement ce qui s'est produit pour Glozel.

Laissons de côté le fameux hiatus entre le paléolithique et le néolithique, opposé par certains préhistoriens aux découvertes de Morlet, et dont il réussit, non sans peine, à faire admettre l'inanité. Bornons-nous simplement à la théorie de «*l'Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques*»

Dans la Revue Archéologique (juillet-octobre 1932) Reinach écrivait : *L'interpénétration*, tel est le nom proposé par le Dr. Morlet, dans un important article du Mercure de France, pour un ensemble de phénomènes aujourd'hui incontestables, qui marquèrent l'avènement de formes néolithiques dans le paléolithique, et la survivance de formes paléolithiques dans le néolithique».

Retenons bien cette date de l'article de Morlet (15 septembre 1932) car dix-neuf ans plus tard, deux antiglozéliens notoires : Breuil et Lantier,

dans un Manuel de Préhistoire, exposaient qu'il y eut, «à un moment donné, des Paléolithiques supérieurs, des Mesolithiques et des Néolithiques contemporains les uns des autres». Ils ajoutaient : «Ces termes expriment des états de la vie sociale, durant les migrations, actions et réactions de ces états divers».

C'est ainsi qu'ils reprenaient la théorie glozélienne de Morlet, sans en citer l'auteur, selon leur habitude, car elle seule permettait d'expliquer de nouvelles découvertes où ces différents stades de la vie préhistorique se trouvaient mêlées. Et le Docteur, faisant remarquer, non sans malice, le furtif emprunt des deux auteurs à sa thèse qu'ils avaient précédemment combattue concluait, satisfait :

«Ainsi donc, si les trouvailles de Glozel n'avaient pas été authentiques, comment aurais-je pu établir, en me basant sur elles, une théorie capable de fournir, plus de 20 ans auparavant, une application valable pour de nouvelles découvertes effectuées en d'autres gisements». ?

— *Découverte d'autres gisements glozéliens*

Une preuve importante de l'authenticité du gisement fut acquise par la découverte d'autres sites glozéliens.

C'est, en préhistoire, une preuve fréquente et de grande valeur, car une découverte authentique se voit presque toujours confirmée par une suite de découvertes semblables. Et cela crée une preuve irréfutable en sa faveur. Ce fut celle des silex de Boucher de Perthes, des peintures d'Altamira, et des galets colorés du Mas d'Azil.

Ce fut aussi une preuve pour Glozel, avec, tout d'abord, les gisements de *Chez Guerrier et Puyravel*. L'ensemble de ces trouvailles a été étudié par Morlet dans le N° 3 des Cahiers de Glozel.

Sans doute, on n'a recueilli dans ces habitats ni tablettes d'argile ni masques sans bouche, ni idoles, comme dans la nécropole de Glozel. Mais *l'art animalier, l'écriture, les anneaux de schiste* sont les mêmes. Toutefois les habitats se sont montrés plus pauvres. Seuls, quelques galets et des fragments osseux portent des inscriptions.

Signalons ici que la grotte de Puyravel fut fouillée par une équipe de savants lyonnais : *Mayet*, professeur d'anthropologie et de préhistoire ;

Roman, professeur de géologie à l'Université ; le docteur Arcelin, préhistorien, qui avait exploré avec son père le gisement de Solutré ; Gomez Llucca, de Madrid. Quelques jours plus tard, le Doyen Depéret y vint à son tour. Supposant que les habitants n'auraient pas creusé une grotte où ils ne pourraient circuler debout, il eut l'idée d'attaquer le sol dur, formé de blocs anguleux de schistes métamorphiques éboulés du plafond et cimentés par de l'argile d'altération.

A quarante centimètres sous ce *plancher très compact et intact* il observa une couche d'argile jaunâtre, qui devait former le sol de l'époque, et qui lui fournit une précieuse série d'objets glozéliens.

Voici sa conclusion : «Les deux gisements de Puyravel et chez Guerrier sont des lieux d'habitation de l'époque de Glozel, et constituent une éclatante confirmation de l'authenticité. La situation de la grotte de Puyravel est à l'abri de toute critique, l'orifice étant bouché par un épais terre-plein d'éboulis anciens. L'existence, sous le plancher compact de cette grotte, de plusieurs pièces avec écriture de Glozel, est, à notre sens, tout à fait décisive. De même, la présence, chez Guerrier, de galets roulés étrangers à la région et couverts de signes glozéliens, est également significative».

Signalons aussi, dans la contrée, le gisement du «MOULIN-PLAT» qui fut étudié par l'ingénieur lyonnais *Gattefossé*.

«Les objets trouvés, écrit-il, sont des polissoirs ou aiguisoirs, et surtout un anneau en pierre dure, brun jaunâtre, portant treize signes alphabétiques sur une face et deux sur l'autre... Ces trouvailles, dit-il en terminant, élargissent de plus en plus l'ère de séjour de la tribu dont la nécropole a été découverte à Glozel».

CAUBETA : — En France, on devait encore mettre au jour, peu après, un poignard gravé de signes glozéliens, dans la grotte de CAUBETA, diverticule de l'ancienne grotte d'Aurensan, au milieu de toute une industrie du magdalénien final. Le Commandant *Rousseau*, qui fit connaître la trouvaille, déclare : «L'inscription de la grotte est de la même écriture que les nombreuses inscriptions sur briques, galets et os, découvertes au Centre de la France, à Glozel, à Puyravel et chez Guerrier.

EL PENDO : — En Espagne, le directeur du Musée préhistorique de Santander présentait, trois ans après les études de Morlet sur Glozel, un bâton de commandement trouvé en août 1926, dans la caverne d'El Pendo et portant une *inscription alphabétique*. Il en fit part au docteur : «Je crois qu'il s'agit de signes alphabétiques, comme ceux que Piette citait déjà de l'époque magdalénienne, et dont je considère que dérivent ceux de Glozel».

En effet, tous les signes de cette inscription sont tellement semblables à ceux de Glozel que les antiglozéliens n'auraient pas manqué de prétendre qu'Emile Fradin les avait copiés sur le bâton d'El Pendo, si les publications de Morlet n'avaient devancé celles de Carballo.

ALVAO : — Mais la péninsule ibérique, avec le tesson d'Alvao, découvert au Portugal, devait livrer un autre document glozélien «*de tout premier ordre*» selon l'expression du professeur Mendès-Corréa.

Sous le titre : «UNE DECOUVERTE INEDITE A ALVAO», Mendès-Corréa raconte comment lui fut apportée une pièce que des paysans avaient extraite du sol en arrachant les fondements d'un dolmen.

«Il s'agit, dit-il, d'un fragment de grand vase d'argile grossière, portant une inscription en caractères qui ont plus de ressemblance avec les alphabets ibériques, et surtout avec l'écriture si discutée de Glozel qu'avec l'alphabet phénicien. L'authenticité de cette pièce est évidente ; son caractère archaïque n'offre aucun doute...»

«L'alphabet d'Alvao me semble plus ancien que les inscriptions ibériques du sud du Portugal, et plus récent que la période néolithique, date qui a été attribuée aux trouvailles de Glozel, avec lesquelles cependant il présente une ressemblance frappante.

«Cette ressemblance constitue, en ce moment, un argument de premier ordre en faveur de l'authenticité des objets trouvés à Glozel, car il est difficile d'admettre que le faussaire supposé de Glozel, un paysan du centre de la France, ait si bien connu non seulement les lettres décrites dans PORTUGALLIA, qui est une revue rare en dehors des grandes bibliothèques d'érudition, mais même celles que l'on vient de découvrir. Alors son pouvoir divinatoire serait prodigieux».

Et il conclut : «Le témoignage d'Alvao, inconnu de M. Morlet et de M. Fradin il y a quelques mois encore, est d'une éloquence formidable».

Un peu plus tard, revenant sur la question, il faisait remarquer que ce morceau de poterie présentait «des signes qui ne se trouvent qu'à Glozel et Alvao». «On voit, disait-il, dans le tesson, les deux barres parallèles horizontales, par exemple».

Ne voilà-t-il pas une considération absolument probante de l'authenticité de notre gisement ? car ce caractère n'existait dans aucun alphabet connu, et il est apparu à Glozel trois ans avant la publication de Mendès-Corréa.

Ainsi donc l'écriture du Champ des Morts tirait, de la priorité qui l'avait d'abord desservie, des preuves indéniables d'authenticité.

Aussi bien les antiglozéliens préférèrent-ils passer sous silence ces témoignages écrasants. Sinon il leur aurait fallu représenter Emile prenant son bâton de pèlerin et parti pour la lointaine Espagne, pour le Portugal plus éloigné encore, avec un sac très lourd de pierres et d'os gravés, de poteries préparées pour la circonstance, afin de les enfouir, par une nuit sans lune, en des terres où l'aurait conduit un guide mystérieux.

Bien qu'imperméable au ridicule, leur sectarisme n'alla pas jusque là.

## PREUVES MINEURES D'AUTHENTICITE

## - Avant les Fradin à Glozel

En fait les Fradin ne furent pas les premiers à découvrir dans leur champ des poteries couvertes d'inscriptions. Le propriétaire qui les avait précédés se nommait Guillonnet. Un jour qu'il était allé enterrer une bête morte, en creusant un trou au Champ Duranthon, il trouva un vase grossier, couvert de signes étranges.

Il le rapporta et le plaça sur la haute cheminée de la cuisine, ce qui attira quelque temps, la curiosité des voisins. Quand les Guillonnet quittèrent Glozel, ils voulurent emporter le vase. Mais celui-ci mal emballé se cassa dans le char à boeufs qui emmenait leurs meubles, et ils ne se donnèrent pas la peine d'en recueillir les morceaux. C'était pour eux un simple objet de curiosité ; au lieu de le reconstituer on en jeta les débris.

- *Les ossements d'animaux* trouvés dans le gisement, appartiennent aux espèces représentées dans les dessins. Le doyen Depéret les classe en trois groupes :

«Un groupe d'espèces actuelles vivant encore dans la région : le Chien, le Renard, le Sanglier, la Chèvre et le Boeuf, au total cinq espèces.

«Un groupe d'animaux vivant encore en France, mais non plus dans la région de Glozel : le Chat sauvage, le Daim et le Bouquetin.

«Un groupe d'animaux émigrés au loin, hors du territoire de l'Europe centrale : la Panthère, réfugiée dans l'Afrique du Nord, le Renne émigré dans les contrées arctiques.

«Ce dernier groupe est le plus intéressant. La Panthère a vécu en France pendant le Paléolithique, où elle a coexisté avec le Renne, mais jusqu'ici (1928) elle n'a pas encore été signalée à ma connaissance, dans le Néolithique, pas même dans l'Azilien. C'est donc un fait nouveau de première importance.

«Quant au renne, il est surtout un animal de climat froid, et il a vécu à ce titre en France, dans le Moustérien, l'Aurignacien, et le Magdalénien. Mais nous savions déjà qu'il avait persisté à l'extrême début du Néolithique, et qu'on a constaté sa présence dans la grotte azilienne de la Tourasse (Hte Garonne)

«Le Renne paraît avoir été assez abondant à Glozel à la même époque à en juger par la quantité de figurations, gravures et sculptures, laissées par les Glozéliens avec un art merveilleux.

«La conclusion s'impose. Le gisement de Glozel contient une faune extrêmement archaïque pour l'époque Néolithique et appartient à une époque tout à fait voisine du Magdalénien terminal».

Cette conclusion d'un maître, faite après une étude géologique et paléontologique du gisement, ne laissait place à aucune échappatoire. C'est pourquoi, dans le camp adverse, on préféra l'ignorer.

— *Zones d'argile blanche sans objets préhistoriques*

Laissons ici la parole au docteur Morlet (texte inédit)

«J'avais remarqué que dans les champs de fouilles, se trouvaient çà et là des zones d'argile blanchâtre, contrastant avec la couleur jaune foncé des autres portions. Bien que situées au même niveau que la couche archéologique, sous la terre arable, ces zones ne contenaient jamais d'objets. Je n'arrivais pas à en découvrir la cause. Ce fut M. Depéret, qui devait m'en apporter l'explication.

«Il avait observé, dans une petite carrière, située au-dessus du champ des fouilles et fortement en pente, l'existence de roches blanchâtres, en train de se désagréger en argile fine. C'étaient elles qui, par ruissellement, avaient constitué en partie le mamelon du Champ des Morts. Mais en dévalant la pente, elles se chargeaient de matières organiques et prenaient la couleur foncée qui était celle de la couche archéologique, formée d'une argile facile à creuser.

«Cependant, autrefois, sur place, dans le Champ Duranthon même, devaient par endroits, persister des roches blanches, semblables à celles de la carrière, non encore désagrégées à l'époque où les Glozéliens creusaient des tombes avec leurs pics en pierre ou enfouissaient des objets tout autour.

«Ces portions de roches blanches, trop dures pour être entamées, étaient laissées de côté par les Glozéliens. Et aujourd'hui, bien que désagrégées sur place, au cours des millénaires, et réduites également en argile fine mais restée blanche, elles sont stériles : aucun objet préhistorique ne s'y trouve.

«Et M. Depéret de conclure, avec un sourire plein d'ironie : «Comme la couche herbacée est aujourd'hui pareille dans tout le champ, si c'était un faussaire qui eût introduit les objets, il en aurait aussi bien truffé les zones blanchâtres que les zones d'argile foncée».

Encore un argument péremptoire, et qui devait laisser sans réplique les ergoteurs les plus chevronnés parmi les adversaires.

— *Depéret à Puyravel*

Les premières fouilles de la grotte de Puyravel avaient été faites le 12 février 1928, par un groupe de savants lyonnais, Mayet, Roman, Arcelin que nous avons déjà cités. Les trouvailles avaient été peu nombreuses : une hache au tranchant poli et un galet de schiste où était gravée une tête de ruminant.

Le 19 février, Depéret vint à son tour dans la grotte. Il la trouva très basse et, supposant que les indigènes n'avaient sûrement pas creusé une grotte où personne d'entre eux ne pourrait circuler debout, il eut l'idée, comme nous l'avons raconté au chapitre précédent, d'enlever le plancher dur, et, dans une couche d'argile jaunâtre, qui devait former le sol des temps glozéliens, découvrit une série d'objets préhistoriques avec signes glozéliens, qui lui parurent une confirmation décisive de l'authenticité.

Ainsi sa perspicacité apporta une preuve insoupçonnée d'authenticité.

— *Idoles phalliques*

Parmi les textes inédits de Morlet, en voici un des plus curieux :

«Je reçus, un jour, la visite d'un médecin suisse revenant de Glozel. Les idoles avec un phallus en demi-érection, l'avaient spécialement intéressé : «A elles seules, me dit-il, elles pourraient prouver l'authenticité des

découvertes de Glozel. — Comment cela ? — J'ai passé, ajouta-t-il, de nombreuses années comme médecin, auprès de peuplades africaines. Or j'ai constaté qu'une demi-érection, comme celle de vos idoles, était l'état permanent chez ces hommes».

«Comment voulez-vous qu'un faussaire ait pu être au courant de ce détail anatomique spécial aux hommes primitifs ? ».

— *Os de l'oreille du cheval ou du boeuf comme objets de parure.*

C'est encore le Docteur qui parle : «J'avais demandé à Emile Fradin de m'apporter, pour les soumettre au dosage de C 14, de petits fragments osseux, sans signes et sans gravures, trouvés dans le gisement et conservés au Musée. Je les avais demandés sans signes ni gravures parce qu'ils seraient détruits.

«En préparant le colis postal, je remarquai deux petits os perforés d'une façon naturelle. Je pensais évidemment qu'il devait s'agir d'os de l'oreille et je les mis de côté sans y attacher d'importance.

«Aussi fus-je surpris de trouver, quelque temps après, tout à fait par hasard, dans un vieil ouvrage de préhistoire, nettement désuet, la description suivante : «La partie cornée des os de l'oreille du cheval ou du boeuf était également employée comme objet de parure». Et la figure 45 représentait un ornement fait avec la partie cornée de l'oreille d'un cheval». (L'homme primitif, par Louis Figuier, Paris 1870, p.112)

«Les ouvrages classiques de préhistoire ne mentionnent pas les os d'oreilles comme objets de parure chez les primitifs. Où donc le prétendu faussaire se serait-il si bien renseigné ? ... sans parler, d'autre part, de la fossilisation de ces petits os.

— *Parallélisme d'objets*

Le parallélisme d'objets, et surtout d'objets atypiques, dans des centres où furent trouvées des inscriptions, apporte également une preuve indéniable d'authenticité. C'est ainsi que nous voyons à Alvao, au Puy de Lacan, les galets à cupules ; en Lybie, comme à Montcombroux, Montmarault, Canneville, les anneaux de schiste ; en Crète et en Roumanie, l'idole du Champ des Morts ; en Troade le masque sans bouche, etc...

Alors dirons-nous aux négateurs, comment peut-on supposer qu'un

faussaire ait non seulement imité des inscriptions (qui ne furent d'ailleurs pour la plupart, connues qu'après celles de Glozel), mais encore assemblé des objets pour en former les caractéristiques de la culture Glozélienne ?

Cela suppose un génie divinatoire qui aurait dû mériter à Emile, en bonne justice, un fauteuil par acclamations, à l'Académie.

— *Opinion d'un maître potier de Lezoux, M. CHANET*

Les savants spécialisés dans l'étude des céramiques anciennes avaient tous conclu que les vases de Glozel étaient non «tournés» mais «moulés» selon le mode néolithique avec une rare habileté, fruit d'une longue pratique comparable à celle de certaines femmes kabyles.

Or, à la suite d'une «indication» à la police, faite par des antiglozéliens, la MONTAGNE, de Clermont, du 19 février 1931, rapporte ce qui suit, au sujet d'une visite à la poterie Chanet, à Ravel, «la vraie poterie d'Auvergne, tenue par des artisans qui sont de vrais artistes».

Le journaliste écrit : «M. Chanet nous conte comment il fit connaissance avec ces messieurs de la Police mobile.

«Au plus fort de la querelle de Glozel, il avait fait pour quelques amis une création. Cela s'appelait le broc de Glozel, un broc très original, d'une fantaisie bien gauloise.

«On en eut vent dans les graves «Milieux préhistoriques» qui contestent l'authenticité du gisement. De là à croire que les poteries de Glozel avaient été fabriquées par les artistes de Ravel, il n'y avait qu'un pas. La police le franchit allègrement, et, un beau jour, toute une escouade de policiers débarquait à Ravel pour perquisitionner à la poterie Chanet.

«Elle fit buisson creux, naturellement. Mais leur journée ne fut pas perdue, car les commissaires, qui n'avaient jamais vu travailler les potiers s'en furent émerveillés quand ils les eurent vus à l'oeuvre.

«D'ailleurs, même sur Glozel, le père Chanet a un avis qui en vaut bien d'autres : — Je ne sais pas, nous dit-il, si ces poteries sont néolithiques, mais ce que je sais bien, c'est qu'elles sont l'oeuvre de potiers et que jamais les Fradin n'auraient été capables d'en fabriquer de pareilles».

Le docteur Morlet écrit à ce sujet :

«C'est parfaitement exact. En 1957, visitant le musée du Comité

*archéologique de Lezoux*, j'eus l'occasion de voir travailler M. Chanet comme démonstrateur au Musée même, où son tour est installé en permanence ; il est vraiment prodigieux. Je lui ai dit qu'il était le dernier potier gallo-romain».

— *Opinion du Professeur PIVETEAU, de l'Académie des Sciences*

Professeur de paléontologie humaine à la Sorbonne, M. Piveteau est l'un des savants les plus considérables de ce temps. Le 14 juin 1958, il venait à Vichy et pria le Docteur de l'accompagner au Musée de Glozel.

Voici le compte-rendu de Morlet ;

«Le lendemain, je lui fais visiter le musée, puis nous descendons au Champ des fouilles.

«M. Piveteau est vraiment intéressé par les différentes séries d'objets, «toute une civilisation» dit-il. Mais c'est surtout devant la vitrine renfermant les ossements humains qu'il s'attarde. Je la lui fais ouvrir. Il me signale tout d'abord une disposition «archaïque» d'une des lignes situées entre les cuspidés d'une dent ; il accentue cette ligne, pour bien me la montrer, d'un léger trait de crayon.

«Mais ce sont surtout les deux espèces de «plateaux» qui se voient sur la partie antérieure du maxillaire inférieur (trouvé dans la tombe II), de chaque côté de l'éminence mentonnière, au niveau de l'insertion des muscles, qui retiennent son attention. La même disposition se voit d'ailleurs sur un autre fragment de maxillaire trouvé dans le champ de fouilles.

«Je demande alors au Professeur Piveteau si cette disposition est fréquente.

«Sans la moindre hésitation il répond : «Je ne l'ai jamais vue».

«Peut-on, dès lors, supposer qu'un faussaire soit capable de créer des particularités ostéogéniques jusqu'alors inconnues ?

«A son retour à Paris, M. Piveteau m'adresse plusieurs «tirés-à-part» et en particulier son discours sur L'ORIGINE DE L'HOMME, prononcé devant les Cinq Académies, le 25 octobre 1957, avec cette dédicace :

«Au Docteur Morlet, en souvenir d'une passionnante visite à Glozel.

Bien cordial hommage. G. PIVETEAU

«En quittant le musée, M. Piveteau m'avait dit : «La question de l'authenticité des trouvailles ne se pose pas, mais la classification du gisement me

paraît difficile à l'heure actuelle. Car il y a maintenant, entre le paléolithique et le néolithique, plusieurs stations mésolithiques, comme l'Azilien, le Tardenoisien, parmi lesquelles le Glozélien ne saurait trouver place.

« — C'est bien mon avis, lui dis-je, et je lui exposai ma théorie de *l'Interpénétration des civilisations paléo-néolithiques*, parue dans le *Mercure de France*, du 15 septembre 1932, reprise vingt ans après par Breuil et Lan-tier, dans leur Manuel, sans me citer, bien entendu ! ».

Encore un de ces petits détails qui, dans leur simplicité, sont plus probants que toutes les démonstrations scientifiques. Peut-on supposer qu'un faussaire soit capable de créer des particularités ostéogéniques jusqu'alors inconnues, comme celles qui avaient frappé Piveteau ?

— *Publication d'objets atypiques, semblables à ceux de Glozel, 30 ans après*

Le 1er juillet 1927, sous le titre : «*Le travail de l'os à Glozel*», puis en 1929 dans son livre : GLOZEL, Morlet présentait des objets de forme sinueuse, se terminant en pointe, et de forme complètement inconnue jusqu'alors.

Or en novembre 1957, paraissait, à la librairie Larousse, L'ART ET L'HOMME, où l'on pouvait voir représenté, en bas de la page liminaire de l'article de l'abbé Breuil (p. 36) exactement les mêmes objets, avec la mention : «*Amulettes en lignite trouvées à Pétersfeld. (Allemagne)*» La plus grande mesure 4 centimètres et demi. C'est exactement la dimension de celles de Glozel.

Nous avons fait remarquer, plus haut déjà, ce parallélisme d'objets atypiques. Et ici, par une ironie du sort assez amusante, c'est l'abbé Breuil en personne qui apporte de l'eau au moulin du Docteur. Il ne met pas en doute, un instant, l'authenticité des objets de Pétersfeld. S'est-il demandé, lui qui démarqua paisiblement Morlet, comment le faussaire qu'il avait, trente ans plus tôt, poursuivi de sa vindicte, aurait pu connaître et contrefaire en 1925, des objets qui ne devaient être exhumés à des centaines de lieues de chez lui et présentés au monde savant qu'en 1957 ?

Décidément les antiglozéliens avaient la mémoire courte.

## LE RAPPORT BAYLE ET LE RAPPORT CHAMPION

Cet ensemble de preuves majeures ou mineures d'authenticité serait incomplet si nous esquivions les rapports Bayle et Champion salués comme un coup de grâce par les ennemis de Glozel, qui ne soufflèrent mot de la réfutation qu'en fit aussitôt Morlet.

### LA PERQUISITION A GLOZEL ET LE CHOIX DE L'EXPERT BAYLE

Avant de présenter brièvement la réfutation du rapport Bayle par Morlet, dans son *PETIT HISTORIQUE*, il convient d'indiquer, au moins sommairement :

- pourquoi la police avait perquisitionné au musée de Glozel,
- pourquoi Bayle avait été choisi pour expertiser les objets ?

Ces deux raisons, importantes à connaître, furent exposées, sous la foi du serment, au procès Fradin contre Dussaud, devant la XII<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris, en 1932.

Le Comte de Bourbon-Busset rapporta la conversation qu'il avait eue au Journal Le Matin, avec M. Guittet-Vauquelin, journaliste.

M. Dussaud, très ennuyé par le procès en diffamation calomnieuse que lui avaient intenté les Fradin, était venu trouver ce journaliste pour lui demander d'intervenir auprès d'eux et de faire arrêter l'action. Il essuya un refus formel et partit, en claquant la porte, sur ces mots : « Puisque vous ne voulez pas arrêter l'affaire, nous l'arrêterons autrement ». Et trois ou quatre jours après, déclare M. de Bourbon, j'ai vu la perquisition de Glozel ». C'est à ce propos que Geo London donnait cette explication de l'entrée en scène des

policiers : «Trop de gens connaissent cet adage de droit : Le criminel tient le civil en l'état».

La machination fut ourdie de main de maître. La diffamation calomnieuse était patente, la condamnation certaine. Alors Dussaud, qui voulait à tout prix l'éviter, poussa devant lui une Société d'apparence scientifique, la *Société préhistorique Française*.

Celle-ci n'hésita pas à faire déposer au Parquet de Moulins par Me Garçon une plainte en escroquerie contre X et se porta partie civile. Le 25 février 1928, la brigade mobile de Clermont-Fd perquisitionne sans douceur dans l'habitation des Fradin, sous la conduite de Félix Regnault, président de la dite Société, et saccage le musée.

Or, deux jours auparavant, la famille Fradin avait demandé elle-même une expertise complète en présence des deux parties (Le Matin du 23 février 1928).

Avec l'accord empressé du Procureur Viple, ennemi acharné de Glozel, l'incroyable perquisition ne fut machinée que pour sauver l'académicien Dussaud du délit de diffamation.

Au procès de Paris, on devait apprendre le rôle prépondérant de Vayson dans cette ténébreuse affaire. Acheteur évincé de la collection de Glozel, son zèle soutenu de naufrageur lui avait valu sans retard d'être admis au Comité directeur de la Société Préhistorique Française. C'est lui qui finançait toute l'affaire contre les Fradin.

A un moment Me Henry Torrès, avocat des Fradin, pose à Reinach cité comme témoin, la question suivante :

*Me Torrès* : — Est-il exact que M. Poisson, alors président de la Société Préhistorique Française, ait dit à l'éminent témoin que c'était M. Vayson qui finançait toute l'affaire contre Glozel ?

*M. Salomon Reinach* : — Vous avez été bien renseigné, et je le regrette, parce qu'il s'agit d'une conversation.

*M. le Président* : — C'est exact ?

*M. Salomon Reinach* : — C'est exact.

En effet Vayson finançait l'affaire et la soutenait... de bien des façons. Il était le gendre de l'ancien Préfet de Police Lozé, qui avait fait entrer Bayle,

sa créature, à l'Identité Judiciaire. De ce fait il jouissait d'une influence incontestée auprès de cet expert et des services du laboratoire de police, dont il avait, sans peine converti les membres à sa hargne contre Glozel. Vayson connaissait la «moralité» de Bayle, depuis longtemps — telle qu'après sa mort tragique elle fut révélée — et savait quels arguments irrésistibles on devait employer.

C'est ainsi que la Société Préhistorique chargea cet homme de l'expertise qu'elle avait préparée. Tout était remarquablement agencé. La police était aux ordres, le Parquet de Moulins avait dit : amen, l'expert, avant tout examen, avait son siège fait. Il semblait donc que le Dr. Morlet et les Fradin seraient balayés sans rémission par cette alliance des forces officielles. Mais la vérité porte en elle-même une force explosive capable d'anéantir les contrevérités de l'apparence la plus scientifique.

Le rapport Bayle fit long feu.

#### LA REFUTATION

Ce rapport a été réfuté intégralement, point par point, dans le *Mercur* de France du 15 septembre 1930, puis dans le «*Petit Historique de l'Affaire de Glozel*», publié par Morlet en 1932, quelques jours avant les débats du procès Fradin contre Dussaud.

Si la réfutation n'avait pas été complète, indéniable, peut-on croire qu'Emile serait parvenu à faire condamner ceux qui le traitaient bruyamment de faussaire, et en particulier un secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'avantageux René Dussaud en personne ?

Du reste le procès de Paris ne put être plaidé que parce qu'il y avait eu un non-lieu, à Cusset d'abord, à Riom ensuite, en faveur d'Emile Fradin que la Société préhistorique voulait envoyer en prison pour escroquerie. Le procureur de la République à Cusset était alors M. Antonin Besson, aujourd'hui maire de Billy, et qui devait achever sa carrière comme Procureur Général à la Cour de Cassation. N'ayant jamais été mêlé au conflit, il étudia scrupuleusement toutes les pièces du Rapport Bayle, et put constater l'inanité des accusations.

C'est pourquoi on peut lire dans son réquisitoire de non-lieu :

«*Des savants notoires ont repris et réfuté tous les arguments*

*invoqués* et ensuite ceci qui est encore plus net : « *Aucun fait précis n'a pu être retenu à l'encontre du prévenu* ». Et depuis lors, il a toujours affirmé sa conviction de Glozel authentique, basée sur les documents qu'il avait eus entre les mains.

– *Les tablettes d'argile*

Afin de prouver qu'il s'agissait de faux, Bayle avait prétendu que l'argile des tablettes n'était pas cuite à plus de 120°. Contre cette assertion Morlet démontra que l'argile du gisement dont elles sont faites ne prend la coloration rougeâtre qu'à partir de 450°.

« Et, précise-t-il, nous ne faisons pas entrer en ligne de compte des tablettes et des vases d'une cuisson beaucoup plus poussée, et parfois recouverts de vitrifications... bien qu'une de ces tablettes ait été saisie lors de la perquisition. Mais elle n'est même pas mentionnée dans le Rapport Bayle, et à plus forte raison étudiée ! »

Ce qui gênait Bayle dans ses déductions, à propos du délitement dans l'eau et de la prétendue présence de chlorophylle, c'est qu'une fois cuite à 450°, pour arriver à prendre la teinte rougeâtre l'argile de Glozel ne se délite plus dans l'eau. Pour que ce phénomène soit observé sur les tablettes, il faut qu'une *réhydratation de l'argile* se soit produite au cours des millénaires. Ainsi ce phénomène *réversible* de la cuisson devient une preuve indiscutable de la haute antiquité des tablettes.

Il en est de même pour la chlorophylle : une cuisson à 450° l'aurait détruite, ainsi que les fibres colorées à l'aniline.

« C'est alors, dit Morlet, que Bayle se livra à une véritable supercherie, pour convaincre des savants qu'il avait attirés à l'Identité Judiciaire.

« Il leur présentait un prétendu *morceau de terre plastique*, donc crue, provenant du musée, chauffant ostensiblement cette argile à 120°, il montrait qu'elle avait pris la même couleur rougeâtre que l'argile des tablettes. Donc, assurait-il, les tablettes de Glozel n'étaient pas cuites à plus de 120°.

« Oui, mais cette terre prétendue plastique était, en réalité, un fragment de tablette en partie anépigraphie, trouvée au champ des fouilles et conservée au musée. Elle était cuite depuis des millénaires comme les autres tablettes. Mais comme beaucoup d'entre elles, la réhydratation l'avait ramollie

dans le sol.

« D'ailleurs, elle portait encore dans un angle *quelques signes alphabétiques* comme j'obligeai le Juge d'Instruction de Moulins à le constater sur la photographie 44 jointe au rapport Bayle, où le soi-disant « morceau de terre plastique » était représenté. On y voyait également sur un côté les traces du linge à l'aide duquel il avait été remonté à la ferme ; et *la brisure nette des bords* montrait bien qu'il s'agissait d'une plaque d'argile comme toutes les tablettes.

« Cette plaque d'argile ou tablette en partie anépigraphie avait donc déjà la même teinte rougeâtre que les autres tablettes, sans qu'il fût nécessaire de la chauffer à 120°.

« Mais le tour de passe-passe exécuté par Bayle bernait tout le monde. »

Quant à la chlorophylle, nous avons remarqué que la cuisson réelle à 450° montre que les tablettes n'en pouvaient contenir. Ajoutons que, si vraiment Bayle put en déceler des quantités infimes, l'explication est simple ; cette chlorophylle venait tout bonnement de brins d'herbe du champ des fouilles, sur laquelle on déposait les tablettes après leur extraction du gisement.

Ces remarques valent aussi pour les fibres colorées à l'aniline ; la cuisson des tablettes à 450° les aurait détruites.

Soulignons, en passant, qu'aucun passage du Rapport ne donne la détermination précise d'aniline. Bayle est obligé d'en faire l'aveu : « Malgré de nombreux essais tentés dans ce but, écrit-il, nous avons dû renoncer à ces recherches ». Et il déclare au géologue Bruet avoir « renoncé à faire état de filaments colorés à l'aniline, qui pourraient être véhiculés par l'atmosphère.

– *La queue de Pomme, entière et fraîche*

Continuant sur sa lancée, Bayle allait inventer beaucoup mieux.

« Que pourront-ils encore objecter, quand ils sauront que, dans une bobine glozélienne, j'ai trouvé une queue de pomme entière et fraîche ? » s'exclamait-il, avec un accent de triomphe devant un journaliste antiglozélien.

Malheureusement pour Bayle, la bobine qui était censé contenir cette queue avait été extraite du champ des fouilles le 31 juillet 1927 par Björn,

conservateur du Musée préhistorique d'Oslo : depuis cette époque elle aurait dû perdre un peu de sa fraîcheur. Et elle était dans une bobine dont l'argile rougeâtre avait forcément subi une cuisson d'au moins 450.

«Qui veut trop prouver ne prouve rien», dit le proverbe. Jamais un faussaire n'aurait poussé l'étourderie jusqu'à laisser cette sympathique queue de pomme, «entière et fraîche» dans la pâte d'une bobine de sa confection. Par contre, l'idée devait sourire à un maquilleur d'objets de Glozel authentiques, mais malléables. N'oublions pas que, contre toute légalité, le plaignant avait pris la direction de la perquisition, qu'il était resté seul dans le Musée pendant plus d'une demi-heure, après avoir exigé l'éloignement des intéressés ; et qu'ainsi rien ne garantissait que les objets emballés par les policiers fussent bien ceux de Glozel. Enfin aucun cachet n'avait été apposé.

D'autre part, c'est un fait que Bayle mettait complaisamment à la disposition des antiglozéliens, qui sans cesse venaient lui faire visite et l'interviewer, les objets saisis à Glozel, sans contrôle, par Régnauld lui-même, le plaignant (!!!), qui avait tout mis en vrac dans un sac, sans dresser aucun inventaire, mais non sans avoir fait chasser du Musée tous les membres de la famille Fradin par les policiers. N'oublions pas non plus que, pendant cette perquisition inouïe, Me Maurice Garçon faisait le guet à l'entrée du chemin. Devant une telle violation des principes les plus élémentaires de la justice, un journaliste indigné put écrire : «Avait-il été fouillé auparavant, ce Dr. Regnauld ? ».

Et Bayle lui-même ? Celui qui avait été capable de détruire la preuve irréfutable de la surcharge des chiffres, dans le bail Philipponnet, — geste qui devait être la cause de sa mort tragique — pouvait tout aussi bien introduire une queue de pomme dans une bobine ou prétendre qu'il l'y avait trouvée.

— *Les expériences de savants non engagés*

Et maintenant, au sujet des tablettes, voici le résultat des expériences faites par des savants qui n'étaient pas engagés dans le conflit.

Le Docteur ès-Sciences Harry Söderman, directeur de l'Institut national de Police technique, et le Professeur Halle, directeur de la Section paléontologique du Musée National de Suède examinèrent au microscope un fragment de tablette choisi au musée par le premier.

Söderman télégraphie à Morlet : «Pas de trace moderne. Tablette à inscriptions contient une racine qui a pénétré après cuisson. Cette racine était complètement fossilisée».

Et dans une lettre au même, il ajoutait : «La racine a pénétré la tablette après cuisson. Elle est morte à l'intérieur de la tablette, s'est décomposée en décolorant son pourtour, et enfin est devenue complètement fossile.

«J'ai fait examiner cette racine par le professeur Halle. Il est complètement de mon avis, qu'il s'agit bien d'une racine ayant pénétré la tablette après cuisson».

Cette racine, fossilisée secondairement à l'intérieur d'une tablette, était donc bien un *sceau interne d'authenticité*.

D'ailleurs, la même technique d'examen microscopique sur coupe mince donnera les mêmes résultats au géologue Bruet, dont les expériences gardent toute leur valeur — puisqu'il s'agit de *micro-photographies* — malgré sa défection qui vint ensuite, provoquée par la démonstration frauduleuse de Bayle sur le prétendu morceau de terre plastique dont nous avons parlé plus haut.

Dans une étude pour le Bulletin de préhistoire de Lyon, Bruet, donnant les résultats d'un examen physique, minéralogique et chimique, concluait :

«Enfin la preuve d'ancienneté sans doute la plus démonstrative a consisté dans la découverte d'une racine végétale ayant pénétré dans la brique après cuisson, racine qui est entièrement minéralisée, c'est à dire fossilisée. L'examen microscopique en lumière naturelle et en lumière polarisée a montré la matière organique remplacée par un limon sans phyllites formant couronne autour de la racine, phénomène qui a dû être d'une assez longue durée».

Cette contre-expertise de Bruet sur les briques parut dans le Mercure du 15 janvier 1929. En mai suivant, le même expert, faisant visite à Reinach, lui laissait les agrandissements photographiques à l'appui de ses recherches sur l'argile de Glozel.

C'est à propos des expériences de Bruet sur la cuisson des tablettes que Morlet, dans une lettre ouverte à Bayle, l'avait mis au défi de reproduire expérimentalement ce phénomène ; il renouvela plusieurs fois ce défi sans le

voir jamais relevé. Peu après, un rendez-vous de Loth assisté de Bruet avec Bayle assisté de Randoïn devait avoir lieu pour étudier contradictoirement la question. Au dernier moment, Bayle s'excusa, Randoïn ayant allégué qu'il craignait les indiscretions des journalistes. Là-dessus, Bruet va chez Randoïn, lui montre des briques archi-cuites de Glozel, et se retire après avoir été témoin de son embarras. Il fait ensuite à Reinach le récit de cet incident et déclare que les expériences de Bayle ne valent rien.

Un mois plus tard Bruet faisait volte-face. Dans une longue visite à Salomon Reinach, il se déclara convaincu par Bayle «que les inscriptions Morlet étaient modernes, le prélèvement de terre laissant un résidu végétal». Il ajoutait ceci : «Les échantillons qui m'étaient soumis, lors de mon étude de novembre dernier, ne ressemblaient nullement aux pièces saisies huit mois auparavant à Glozel».

Mais justement, si les échantillons examinés par lui n'avaient aucune ressemblance avec ceux de Bayle, n'aurait-il pas dû se demander pourquoi à aucun moment, Morlet et Fradin n'avaient été invités à identifier les objets sur lesquels travaillait ce dernier ? Qui pouvait assurer que ces objets prélevés par le seul Regnault dans le Musée, d'où les Fradin avaient été chassés, n'étaient pas truqués ?

Il n'en restait pas moins que ses premières expériences étaient irréfutables, puisque l'argile des tablettes de Glozel était celle du gisement et qu'il l'avait choisie lui-même. Il n'en restait pas moins que c'était encore lui qui avait démontré qu'il fallait atteindre aux environs de 500° pour que cette argile prît la teinte rougeâtre des tablettes du musée. Et Morlet pouvait lui répliquer tranquillement :

«La conversion de M. Bruet n'efface pas les expériences qui peuvent être renouvelées dans n'importe quel laboratoire.

«Je rappelle mon défi : que M. Bayle obtienne cette coloration rougeâtre en chauffant l'argile de Glozel à 150°, température maxima fixée par lui pour nos tablettes ?

«Pourquoi M. Bayle ne peut-il pas produire dans son laboratoire si bien outillé ce qu'il prétend être l'oeuvre d'un vulgaire faussaire ? Qu'il arrive donc à faire prendre à l'argile jaune de Glozel la teinte rougeâtre des

tablettes sans lui faire perdre sa malléabilité ?

«Alors, mais alors seulement, il aura le droit d'affirmer leur non-cuisson et d'en tirer les conclusions qui lui sont chères.

«D'ailleurs nous possédons, comme je l'ai publié dans le *Mercure* du mois de septembre dernier (1928), des tablettes dont les signes alphabétiques sont à moitié obstrués de suintements vitreux fortement patinés».

Bayle ne releva jamais le défi.

Quant à Bruet, qui avait déclaré dans une lettre du 13 juillet 1929, au journaliste Latzarus : «Mon revirement est d'ordre scientifique ; je me suis incliné devant les faits», l'implacable Morlet se contenta de reproduire une autre lettre de lui, précédée de l'explication suivante.

«L'amende honorable de M. Bruet ne se serait certainement pas produite sans la perte de M. Depéret, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, où M. Bruet devait aller passer sa thèse de doctorat.

«Depéret ayant légué son dossier de Glozel à Morlet, celui-ci y a trouvé une lettre de Bruet (27 février 1929) : «Mon cher Maître, je suis enchanté de ma visite à Glozel, où j'ai rencontré des preuves d'authenticité si nombreuses et si fortes que je ne comprends pas l'attitude des détracteurs de ce beau gisement. Stupidité ou mauvaise foi ? Je vous écrirai en rentrant à Paris. Sentiments affectueux. E. BRUET».

En lisant ces lignes, Salomon Reinach se contenta d'écrire ; «Cette lettre comparée à celle du 13 juillet suivant est affligeante».

Sans commentaire !

— *La fossilisation des os*

Pour la fossilisation des os et du bois de cervidé, il suffit d'opposer aux analyses de Bayle, celles de savants français et étrangers dont la compétence est universellement reconnue.

Voici l'opinion de Mendès-Corréa, Professeur d'anthropologie et Doyen de la Faculté des Sciences de Porto :

«J'ai constaté moi-même, à l'examen microscopique, qu'un fragment de harpon en bois de cervidé, découvert dans ces fouilles, présentait une patine jaunâtre où la structure du bois s'était modifiée. La minéralisation de cet objet était très avancée».

De plus, le savant portugais, ayant prélevé sur un morceau de fémur humain trouvé dans une des tombes, un échantillon pour analyse, le confia au Professeur Péréira Salgado. L'analyse montra ceci : «Les parcelles que j'ai prélevées sur le fémur, ont révélé une minéralisation avancée ; le pourcentage de la matière organique est très peu supérieur à celui d'os fossiles d'ours des cavernes».

D'autre part, des aiguilles, un morceau de harpon, un bouton en os perforé, un fragment de crâne humain, envoyés à l'Institut minéralogique de l'Université d'Oslo, présentaient également un degré élevé de fossilisation : le pourcentage de la matière organique y était inférieur à 16,4%.

De son côté, le Professeur Couturier, de la Faculté de Lyon, procédant à l'analyse d'un fragment osseux prélevé par le Doyen Depéret sur une sculpture de capridé mise au jour par le Comité d'Etudes, notait «un degré élevé de fossilisation». Il en fut de même pour un poinçon en os et un harpon en bois de cervidé, mis au jour lors des fouilles effectuées par les envoyés du Matin, en un endroit choisi par eux.

Même chose encore pour un fragment osseux prélevé par Söderman sur une sculpture de bovidé à son choix. Les analyses effectuées au Laboratoire de minéralogie du Musée National de Stockholm, révélèrent un haut degré de fossilisation. Et Söderman à leur sujet, écrira :

«Aucun tribunal au monde ne peut récuser les preuves d'authenticité que je viens de constater une fois de plus à Glozel».

Tous ces témoignages ne constituent-ils pas la meilleure réfutation du Rapport Bayle.

— *Le peigne à quatre dents*

Mais il y a mieux encore : Laissons la parole au Dr. Morlet :

«M. Bayle avait fait diverses photographies d'un peigne à quatre dents, qu'il prétendait en os frais. C'était même là le meilleur argument contre l'authenticité des objets de Glozel.

«Or ce peigne n'est pas en os. Je l'avais heureusement fait photographier à mon tour, lors de la remise des objets par l'Identité Judiciaire, et je l'ai reproduit sur la couverture du «Petit Historique de l'Affaire».

«En effet, comme tout le monde peut s'en rendre compte, *de visu*, au Musée de Glozel, ainsi que *par son poids spécifique*, ce peigne est en ivoire. Cette détermination a été confirmée par l'examen aux rayons ultra-violet, et par l'analyse chimique effectuée par M. Corre. Cet ivoire provient d'une défense de mammoth, découverte par hasard et utilisée par les Glozéliens. N'a-t-on pas trouvé deux défenses de mammoth sur la butte de Montpensier ? (près d'Aigueperse, en Auvergne). On sait, par exemple, que les Magdaléniens de la caverne de Chaleux avaient, eux aussi, ramassé un cubitus de mammoth

«Dans l'affaire Almazoff, Bayle avait affirmé, sous la foi du serment, qu'une tache du pantalon de l'inculpé était spécifiquement du sang de Rigaudin, alors qu'il s'agissait de matières fécales».

Tel était le savant (!!!) qui, appelé dans un procès criminel, à Anvers, comme expert de la défense, s'y donna comme docteur ès-sciences, alors qu'il était simple licencié ès-sciences physiques. Il commença par se déclarer modestement «investi de la confiance de l'autorité judiciaire française».

En conflit, au cours des débats, avec l'expert belge Deretcher, il émaille sa démonstration de traits caustiques, au point qu'elle prend parfois une allure de boniment.

Le procureur général intervient et dit : «Ce n'est pas sérieux». Et comme l'avocat de la défense fait observer qu'on n'a pas interrompu Deretcher, le procureur réplique : «Quant on dit de pareilles énormités, il faut interrompre».

C'est alors qu'en réponse aux boniments de Bayle, Deretcher déclare : «Monsieur Bayle m'a reproché de n'être pas mathématicien. Je lui adresserai, à mon tour un reproche, c'est de n'être pas médecin».

Pressé de questions, Bayle avoue. Et le journal belge qui rendait compte des débats, de conclure : «L'impression générale, après cette audience, était nettement défavorable à l'expert requis par la défense. Celle-ci a, semble-t-il, vu disparaître son meilleur atout. Il lui en coûte, disait-on au Palais, 50.000 francs» (texte reproduit par la Dépêche de Vichy du 4 août 1929)

Le facétieux M. Bayle, on le voit, n'était pas modeste pour ses honoraires, car, en 1929, cinquante mille francs représentaient un chiffre énorme.

Le 16 septembre de la même année, il était tué de deux balles de

révoluer, par Philipponnet, plaideur mécontent d'une contre-expertise.

#### LE RAPPORT CHAMPION

Champion, directeur des ateliers du Musée de Saint-Germain, était un ancien ouvrier mouleur, que Salomon Reinach avait recueilli. Nous le voyons apparaître pour la première fois dans le conflit de Glozel en octobre 1927, quand il est désigné par le Directeur des Beaux-Arts pour assister Peyrony dans l'inventaire des objets du Musée.

Morlet avait exigé qu'on mît en tête de l'inventaire, la clause formelle que voici : « Il est bien entendu que l'inventaire des objets des collections de MM. Morlet et Fradin ne peut en aucune façon être le point de départ de publications faites par les membres de la Commission des monuments historiques ou d'autres personnes. L'inventaire sera numératif et non descriptif ».

Peyrony et Champion avaient signé cet engagement. Or, le 8 décembre 1927, on téléphonait du Temps à Reinach que Champion venait de remettre au Ministre un rapport défavorable sur Glozel.

Quelques jours plus tard, ayant reçu des coupures de journaux relatives à ce rapport, Reinach voit l'auteur à Saint-Germain : « Il est question de vous dans les feuilles », lui dit-il. L'autre paraît surpris, et Reinach d'ajouter : « C'est à propos d'un rapport de vous sur Glozel ».

Alors, sans embarras, Champion répondit qu'il avait écrit ce rapport pour la Commission internationale, à la demande de Peyrony. La Commission avait voulu s'abriter derrière le rapport d'un employé du Musée de Saint-Germain. Or cette demande était irrégulière : Champion n'avait été chargé que d'un simple inventaire. Quel droit avait-il d'envoyer un rapport où il s'érigeait en juge du vrai et du faux ? Il avait signé avec Peyrony un engagement formel de ne rien publier et ce manquement à la parole donnée indiquait des pressions graves et occultes exercées sur lui.

Un journaliste, Simoni, ne craignit pas d'écrire que ce rapport avait été demandé par le ministre lui-même. Herriot répondit au sénateur Massabuau qui l'interpellait à ce sujet : « Dans cette affaire, je n'ai chargé personne d'une mission officielle. Le rapport de Champion ne manifeste qu'une opinion personnelle ».

Qui donc avait rédigé le rapport, sinon des antiglozéliens notoires ?

Il ne faut pas oublier ce qu'avait dit de lui Reinach, avec lequel il travaillait depuis 1896 : « C'est un honnête homme et un artiste habile, mais pas plus que Peyrony il n'a reçu d'éducation d'archéologie ».

Que contenait ce rapport ? En voici l'analyse, donnée par Champion lui-même à un envoyé du *Journal*, qui la publia le 7 janvier 1928.

Champion dit avoir tenu en main à peu près tout ce qui a été découvert de préhistorique. Or les objets de Glozel n'en présentent pas les caractères. La plupart, dit-il, ont dû être copiés sur des manuels de préhistoire.

Les harpons sont, les uns magdaléniens, les autres aziliens, alors qu'il y a « quelques dizaines de milliers d'années entre ces deux périodes ». Harpons inutilisables, à revers et profils maladroits, harpons en pierre, sans arêtes, ridicules. Il est absolument certain que ces objets ont été travaillés avec des outils en métal, les copeaux d'os enlevés par la lame plate d'un couteau ; la gouge et le burin ont laissé leurs traces. Les cupules des galets ont été faits avec une mèche d'acier montée sur un villebrequin.

« Je peux présenter, affirme-t-il, à côté l'un de l'autre le véritable objet, magdalénien ou azilien qui a servi de modèle, l'objet de Glozel copié et l'instrument qui l'a fait ».

Toutes les blessures faites par l'acier sont sans patine véritable. Les dessins sur galets sont blanchâtres, les cupules blanches. Sur les os, les coups de lime ont laissé des traces fraîches. Sur les briques, certains traits profonds sont si récents qu'on voit, au-dessous, la terre fraîche et vierge.

Les objets de Glozel n'ont pas cinq ans, ils sont d'hier. Les os sont presque tous frais, du pot-au-feu de la veille ; certains suent des matières grasses. Il y a pourtant trois ou quatre os plus anciens, ceux qu'on a envoyés à Mendès-Corréa. Des os comme ceux-là, on en trouve à discrétion (il montre une armoire d'os de tombes mérovingiennes). Tous les os de Glozel sont neufs, nets, frais.

« Je me charge de faire un objet semblable toutes les dix minutes. Des objets anciens trouvés dans la terre debout ! C'est qu'ils ont été introduits par la surface ».

— Que pensez-vous des Fradin ?

— Emile est un garçon intelligent. Il apprenait beaucoup avec Clément.

Il peint, paraît-il, d'agréables aquarelles ; il est adroit de ses mains, il peut très bien avoir fait les objets de Glozel.

Et le journaliste Bringuier de conclure : «Que les partisans de Glozel se défendent».

A quoi Salomon Reinach répondit :

«Ils n'auront pas de peine, car tout ce rapport se résume ainsi : «Je n'ai rien vu encore de pareil ; donc c'est faux.

Tel est ce fameux rapport, dont presque personne, à son apparition ne songea, un instant, qu'il fut de celui qui l'avait signé.

«Mais les dessins sont bien de lui, dit Morlet. Ce sont des contre-vérités dessinées au lieu d'être écrites. *Les pièces sont heureusement là pour l'attester.* Mais il a peut-être une excuse : à part quelques rares objets que je lui ai laissés un instant en main, il ne les a pas examinés. Il les dessinait rapidement pour l'inventaire et les inscrivait, sur ses fiches, voilà tout.

«C'est ainsi qu'il n'existe aucune perforation parfaitement cylindrique.

«Les cônes de préparation, obtenus par percussion, à l'aide d'un burin de silex ou de roche volcanique, ou de quartz, comme en a livré le gisement, sont pareils des deux côtés. Les «trainées faites par l'outil» ne se voient pas sur une seule face, comme le décrit M. Champion, mais sur les deux.

«Bien plus les perforations n'ont jamais la même dimension, comme cela se fût produit si l'on s'était servi de mèche en acier, comme le veut Champion. Elles ne sont ni égales ni cylindriques. Les deux cônes de perforation sont ensuite régularisés et polis par la rotation d'une pointe de silex<sup>1</sup>.

«De même pour les cupules : elles ne sont jamais de mêmes dimensions, et leurs bords, loin d'être à angles vifs, sont toujours à angles différents les uns des autres.

«Et les gravures, sur galets ? Il ne peut s'agir de «Copies de choses connues» puisqu'on ne connaît rien de semblable. Là aussi, l'incision varie pour chacun des traits».

(1) Voir les figures 33, 34, 35, 36, 31 du Glozel de Morlet, T. I et la figure 61 de son Glozel T. II.

Nous ne pouvons reproduire tout entière la réfutation de Morlet qui ne laisse sans réponse aucun des arguments de son adversaire. Mais tous les visiteurs de Glozel, venus sans parti pris, ont pu constater que, parmi les gravures du Musée, se trouvent de vrais chefs d'oeuvre, jugés tels par de très grands artistes modernes, qui n'étaient pas préhistoriens.

C'est ainsi, par exemple, qu'au sujet de «l'irrégularité très nette» des traits magdaléniens vue en coupe grossie, comme elle est représentée par Champion, on peut dire que sa présentation est de la haute fantaisie, puisque la pointe de silex, en passant et repassant dans le sillon précédent, en abrase les irrégularités.

Seulement il ne faut pas cesser de souligner que le comportement de Champion, ou plus exactement de ses inspirateurs, était d'une habileté rare pour tromper le public. Et c'est le seul but des «Observations techniques» publiées sous son nom.

Pour la patine, Champion voulait que le fond des traits eût le même aspect que la surface des galets, plus vieille de bien des milliers d'années. C'est à croire que ce technicien, vivant au milieu du Musée de Saint-Germain, n'avait jamais regardé dans la salle de la Madeleine le n° 8175 (tête de renne sur un caillou percé) et le n° 60072 (poisson ?), ainsi que bien d'autres encore, dont les gravures, parfaitement authentiques, ne présentent aucune patine. Tous les préhistoriens savent que le schiste, ne contenant pas de sels de fer, se patine très rarement.

Mais ce détail, Champion, préhistorien novice, l'ignorait.

Le polissage des haches a été réalisé avec des polissoirs de grès grossier, dont les grains ont parfois laissé des rayures parallèles, puisqu'ils gardaient forcément le même écartement. Dans le III<sup>e</sup> fascicule d'«Une nouvelle station néolithique» se trouve une reproduction photographique (figure II) qu'il suffit de comparer au dessin du même outil exécuté par Champion pour être édifié immédiatement sur le truquage du parallélisme absolu des rayures.

Au sujet des harpons de Glozel, que Champion déclare stupides et inutilisables, un article documentaire sur leur emmanchement, paru dans «La Nature» du 1<sup>er</sup> novembre 1927, sous la signature d'un spécialiste, le docteur Chauve, prouve le contraire, : les harpons glozéliens constituent un

sérieux perfectionnement sur l'ensemble de leurs devanciers.

On lit dans le rapport Champion :

«Les ossements paléolithiques ou néolithiques ne sont jamais formés que de matière minérale, et n'ont pas la moindre trace de matière organique».

Voici la réplique cinglante de Morlet :

«Puisque, m'assure-t-on, s'il ne sait pas écrire, M. Champion sait lire, qu'il ouvre le livre d'un antiglozélien déclaré, M. Boule : «Les Hommes fossiles», 1ère édition page 62, il y verra : «Ces dépôts de l'âge du Renne, malgré leur importance relative, qui nous frappe dans un chantier de fouilles, ne jouent, en réalité, qu'un rôle insignifiant dans le modelé topographique de nos contrées. Les ossements qu'il renferme sont à peine fossilisés».

Pour les pièces de *céramique*, Champion s'étonne que, si peu cuites, elles aient pu résister pendant des milliers d'années. Bien sûr, il ignorait que les tablettes de Crète et de Mésopotamie se présentent sous le même substratum et avec le même aspect.

Tel était l'homme qui déclarait à un journaliste du Temps (12 mai 1929) «Les Glozéliens sont des aveugles qui veulent rester aveugles. J'en connais qui seraient incapables de distinguer du bois et du carton».

Et il ajoutait avec une impayable satisfaction, que le faussaire avait bénéficié de son rapport, car les objets trouvés après cette date étaient mieux faits.

Jadis, aux premiers temps du phonographe, un simple d'esprit à qui on le faisait entendre, crut à de la ventriloquie. Le chef des ateliers de réparation de Saint-Germain quand on lui présentait une pièce dont il n'avait jamais vu d'exemplaire, la déclarait de fabrication moderne.

Pour Bayle comme pour lui, Morlet, dans sa réfutation précise, n'a voulu esquiver aucune des contre-vérités qui fourmillent dans les deux rapports. Sa science archéologique ne laisse rien dans l'ombre ; il suit l'adversaire sur son terrain, montre le parti pris et souvent la mauvaise foi qui inspirent les travaux de ses adversaires. Il les sait puissants, mais n'en a cure, étant lui-même indépendant, un de ces hommes rares qui ne fréquentent pas les antichambres des grands.

La Commission dite internationale, peu confiante dans la solidité de ses arguments, avait voulu se faire épauler par le rapport Champion. Morlet eut vite fait de déceler derrière le raccommodeur d'objets, gonflé de suffisance, le personnage inquiétant qui a donné par écrit sa parole et qui, désinvolte, oublie de la tenir. Ironique, il met en lumière les affirmations gratuites ou fausses, les dessins inexacts, parfois même le truquage, tout ce qui fait de ce rapport qui devait être de granit, un médiocre travail en carton-pâte.

Et s'il accuse les conclusions de Champion de manquer à la fois de science et de conscience, c'est après avoir établi les preuves d'une technicité truquée, appuyée sur une assurance sans bornes.

De même pour Bayle, dont il montrait, page après page, le bluff avantageux, le rude joueur, après avoir dénudé l'adversaire avantageux, après l'avoir mis au défi, publiquement, de faire certaines expériences qui seraient désastreuses pour sa thèse, peut conclure avec son petit sourire discrètement ironique :

«Après tout, prendre de l'ivoire pour de l'os frais n'est pas pire que prendre des matières fécales pour du sang. Et c'est moins dangereux pour l'inculpé. D'ailleurs, de tels détails, insignifiants à leurs yeux, ne pouvaient troubler le sommeil des experts de l'Identité Judiciaire, puisque, pour le public, la vérité était ce qu'ils la faisaient.

C'était un coup de massue. Derrière Bayle, il atteignit durement ceux qui, dénonçant gratuitement Emile Fradin comme un faussaire, voulaient l'envoyer en prison.

## SAVANTS – MAGISTRATS – ARTISTES

D'où provenait donc l'hostilité qui s'acharna sur Glozel pendant de longues années, au point d'user même de lettres anonymes et d'appels à la Justice pour déshonorer les Fradin ? On est abasourdi, en dépouillant l'énorme dossier, quand on voit des personnages officiels, des savants estimés à juste titre, se livrer fréquemment à des manoeuvres qui discréditent leurs auteurs.

Le doyen Audollent, de l'Institut, a donné sur l'affaire, une explication qui semble bien exacte : «*L'origine, il faut la voir dans le dépit des chercheurs qui redoutaient de voir leurs propres trouvailles amoindries par l'importance de celles de Glozel*». Ces Messieurs importants regardaient, en effet, la Préhistoire comme un domaine réservé, où nul ne pouvait pénétrer sans leur autorisation. Mais Morlet n'était pas un débutant naïf. Quand il s'aperçut qu'on voulait exploiter sa découverte et le placer avec les Fradin sur une voie de garage, il refusa de se soumettre. Alors, avec un ensemble touchant, les exploiters s'employèrent à naufrager l'affaire qui leur échappait.

Dans un premier ouvrage : «*Glozel, Trente ans après*» qui n'est autre que le récit d'un témoin, nous avons présenté la chronique de cette illustre bagarre, déroulée sous nos yeux pendant près de dix ans, la durée de la Guerre de Troie. Comme beaucoup de ceux qui virent les premières découvertes, nous ne pouvions soupçonner un instant que les Fradin seraient traités de faussaires, et que, pendant des années sous prétexte de défendre la Préhistoire, on leur ménerait la vie dure.

C'est pourtant ce qui arriva. Nous l'avons raconté, en citant nos

sources, et nul de ceux qui étaient mis en cause n'apporta la moindre rectification à cette chronique qui se voulait complète et véridique. On nous accusa de parti pris. Mais bien sûr, dès le début, nous avons pris parti, parce que nous avons vu, de nos yeux vu, parce que nous savions, nous, que toute tricherie était impensable, et qu'il nous était impossible de tenir la balance égale entre les agresseurs de mauvaise foi et leurs victimes. Le docteur Morlet avait bec et ongles pour se défendre, voire même pour attaquer, et plus d'un parmi les conjurés, en firent la cuisante expérience. Mais le grand-père Fradin, mais son petit fils Emile, qui, ne l'oublions pas, avait dix sept ans et demi lors des premières trouvailles, étaient sans défense, contre les gros messieurs de Paris et d'ailleurs, qui s'apprêtaient à les liquider sans merci. Fallait-il donc, sous prétexte d'impartialité, regarder le combat inégal et se borner à compter les victimes ? Nous avons voulu dire pour ceux qui viendront après nous, ce qui milite en leur faveur ; et le titre même de cet ouvrage l'indique ouvertement, puisqu'il a pour but de grouper toutes les preuves d'authenticité, éparses en des centaines d'articles et de brochures.

En voici encore quelques-unes et non des moindres.

#### LE RENNE MARCHANT

Le Professeur Brinkmann, directeur du musée zoologique de Bergen, vivant à portée des rennes actuels, était bien qualifié pour donner l'opinion d'un spécialiste, à propos de l'animal gravé sur un galet de Glozel. Dans sa visite d'octobre 1926 avec Loth, l'abbé Breuil avait parlé de pseudo-renne et dit qu'il l'accepterait plutôt comme un daim de l'époque magdalénienne, mais d'un art inférieur. Plus tard, dans son article de l'Anthropologie, (nov. 1926) il déclare que les gravures n'ont rien de commun avec le magdalénien et déclare : «Le pseudo-renne, encore moins élan que renne, est vraisemblablement un cerf élaphe, incorrect ou anormal».

Au début de 1927, Brinkmann interrogé déclarait sans hésiter : «La qualification de *renne marchant* est tout à fait juste. C'est la seule interprétation possible. Ce n'est pas seulement la position des jambes qui le démontre, mais le renne présente justement une inflexion caractéristique du cou quand il marche, qui est reproduite d'une façon frappante dans le dessin. Bien que cela semble incroyable, il s'ensuit que les objets trouvés, dont

l'authenticité n'est pas douteuse, doivent dater d'une époque où le renne vivait encore en France».

Cette lettre, adressée au Professeur Sommerfeld, fut reproduite par Loth dans son article du Mercure «Le Renne typique de Glozel». En la lui communiquant, Sommerfeld ajoutait : «L'opinion de M. Brinkmann doit être acceptée. Vous trouveriez difficilement un homme plus compétent».

#### DE L'OS FRAIS DE BAYLE A L'IVOIRE DE MAMMOUTH

Parmi les trouvailles faites à Glozel, Morlet avait étudié un certain nombre d'objets en ivoire, entre autres le fameux peigne à quatre dents dont nous avons parlé au chapitre précédent, et qui fut, pour Bayle l'objet d'une bévue retentissante.

Il y a, de ce peigne, deux photographies, l'une prise lorsqu'il était encore intact, et reproduite dans GLOZEL I, l'autre, parue sur la couverture du «*Petit Historique*» après qu'il eut été rendu par l'Identité Judiciaire, mais très détérioré.

C'est l'objet que l'avantageux expert avait déterminé comme étant un «os frais». Or ce peigne était en ivoire, et il convient de rappeler que c'est sur cette grossière erreur de détermination que Bayle a principalement basé son rapport.

Le Dr. Aimard, Directeur du Service Radiologique de l'Etablissement Thermal de Vichy, fut chargé par Morlet de l'examiner avec quelques autres objets de même nature. Sa conclusion, la voici ; «Nous pouvons affirmer que la fluorescence des objets de Glozel de ce groupe est nettement verdâtre, analogue à celle de l'ivoire».

Dans le volume GLOZEL II (pp. 25-26) il est question de nouvelles analyses effectuées au laboratoire Corre, de Vichy. Elles ont révélé que la densité de l'ivoire de mammoth, ivoire antique, est plus élevée que celle de l'ivoire moderne d'éléphant.

«Les Glozéliens, pense Morlet, avaient dû recueillir des défenses de mammoth, dans des sites plus anciens. C'est ce qui s'était produit dans la caverne de Chaleux, habitée par des Magdaléniens. On sait, d'ailleurs, que les artistes du Magdalénien IV avaient coutume d'exécuter sur ivoire beaucoup de leurs sculptures en ronde-bosse et en bas-reliefs.

«Or nous savons qu'un mammoth entier, avec des défenses énormes fut trouvé au début de notre siècle, à la butte Montpensier, qui domine Aigueperse, à une vingtaine de kilomètres de Vichy. Cette découverte fut publiée, en 1903, par Glangeaud, dans son étude sur les «*Régions volcaniques du Puy-de-Dôme*».

«Ce mammoth, accompagné d'ossements de bison, se trouvait à 5 mètres de profondeur dans une espèce d'ancienne mare où devait jaillir la source saturée de CO<sup>3</sup>. Au-dessus, se trouvaient des couches de terrain plus récentes. A 4,50 m, par exemple, on trouva des tessons gallo-romains.

«Un autre travail paléontologique important signale également la présence du mammoth sur les bords de l'Allier, où se jetait le Sichon qui a pour affluent le Vareille de Glozel.

«Dans sa dernière édition des «*Volcans d'Auvergne*» le Professeur Rudel parle du barrissement des puissants mammoths parmi les troupeaux de rennes en fuite, et il ajoute : «Des ossements de ces animaux nous attendent enfouis parmi les sables et les graviers de l'Allier».

Et Morlet de conclure :

«Le mammoth fréquentait donc nos régions à une époque antérieure au Magdalénien final, et leurs défenses avaient été découvertes parmi d'anciens gisements par les Glozétiens. C'est d'ailleurs ce qui avait dû se produire pour les Magdaléniens eux-mêmes. Beaucoup de leurs gravures et surtout de leurs sculptures sont en ivoire, telle, par exemple, la Vénus de Brassempouy (Landes) et le cheval sculpté, en ivoire, des Espéluques, près de Lourdes».

Une découverte retentissante, à Jaligny, dans la région de Lapalisse devait, quelques années plus tard, confirmer la thèse de Morlet.

En 1938, des terrassiers mirent au jour des ossements et, sans même s'informer de l'origine, les jetèrent. Une dent de belle taille retint pourtant leur attention. Le maire la conserva et la fit voir à des savants locaux.

L'un d'eux, M. Parquet, dans le Bulletin de la *Société Bourbonnaise des Etudes locales*, donna les précisions suivantes :

«La dent exhumée mesure 10 centimètres de large sur 27 de long. Elle appartient à la mâchoire inférieure droite d'un éléphant (mammoth). Adulte, cet éléphant devait mesurer quatre mètres de haut. Il possédait deux

longues défenses recourbées pouvant atteindre trois mètres ; il était exclusivement herbivore. Son corps était couvert de crins noirâtres et de poils laineux roussâtres destinés à la garantie du froid intense qui régnait alors, car cet énorme proboscidien vivait au quaternaire moyen. Ses débris se rencontrent dans les alluvions des basses terres fluviales en compagnie de ceux de rhinocéros et d'hippopotames énormes, de rennes ou de grands cerfs des tourbières».

Il s'en trouva probablement bien d'autres dans nos vallées.

#### A PROPOS DE TAUREAUX

Quand Morlet publia des représentations des taureaux de Glozel, ses adversaires prétendirent aussitôt en tirer un argument décisif contre l'authenticité de ses trouvailles : *les cornes des taureaux*, objectaient-ils, *étaient trop longues et trop incurvées*.

Il fallut la découverte de Lascaux, avec les taureaux dans la salle dite «des Taureaux», pour que prit fin cette autre querelle, en fin de compte malencontreuse pour ses auteurs. C'étaient les mêmes qui avaient opposé à Morlet le fameux hiatus entre le paléolithique et le néolithique. Or ce hiatus n'existait que dans les connaissances préhistoriques des antiglozétiens les plus notoires. Et le Docteur ne manqua point de le leur faire remarquer.

#### LIBRES OPINIONS

Dans le «*Journal littéraire*» (t. VII, p. 319) nous avons trouvé épinglés les portraits de Morlet et de son adversaire, le célèbre avocat Maurice Garçon. On a pu lire plus haut ce texte qui indique l'opinion personnelle de cet observateur amer, cruel, déconcertant qui ne dissimule pas une sympathie réelle pour le docteur, alors qu'il souligne les «*petites canailleries*» de Garçon à l'égard de Morlet, en ajoutant qu'elles ne lui «*plaisent guère*».

Par la force des choses, Morlet, devenu un collaborateur habituel du *Mercure de France*, s'était lié d'amitié profonde avec Louis Dumur, directeur de cette revue. Dumur, d'origine suisse, était devenu célèbre après la guerre de 1914, par ses romans historiques d'actualité, tels que *Nach Paris*, *le Boucher de Verdun*, *les Défaitistes*, où l'Allemagne de Guillaume II était présentée au naturel, sous d'âpres couleurs.

Un jour de 1928, au plus fort de la Guerre des Briques, Morlet, se trouvant au Mercure, lui avait demandé :

— «Mais pourquoi Me Garçon tient-il tant à saboter les découvertes de Glozel ? Il est l'avocat de la partie adverse, c'est vrai ; mais cela ne suffit pas à expliquer son acharnement».

Et voici la réponse de Dumur, telle que Morlet la consigne par écrit :

— «Rendez-vous compte qu'avant Glozel, Me Garçon n'était qu'un illustre inconnu. Il avait bien essayé de faire parler de lui avec ses «diableries», mais cela n'allait pas loin. Par contre, avec l'affaire de Glozel, il espère entrer à l'Académie.

— A l'Académie, dis-je, il ne sait seulement pas écrire en français !

— Précisément, ça l'aidera», riposta sérieusement Dumur.

Et le Docteur, pince-sans-rire, de conclure :

— Dumur avait vu juste.

#### UN PLAISANTIN : SEYMOUR DE RICCI

Nous nous raconté comment Salomon Reinach, lorsqu'il vint à Glozel, en août 1926, dut se résigner à faire ce déplacement avec Ricci, qui, mû par une idée fixe, lui imposa sa présence.

Avant d'avoir rien vu des objets découverts, avant d'avoir assisté aux fouilles celui-ci clamait à qui voulait l'entendre que le gisement était une mystification. Il avait décidé cela à priori. Sa présence à Glozel dura le temps d'une matinée de fouilles. Mais cela suffit à son oeil exercé pour voir le grand-père Fradin, qui les regardait debout sur l'herbe au-dessus de la tranchée, laisser tomber «un petit objet» qu'il avait caché dans sa manche.

Et voilà le vieux paysan, d'un seul coup, promu au rang des maîtres en prestidigitation. Le brave homme laisse tomber un objet sans bouger de son observatoire. Cette immobilité de statue ne l'empêche pas de déposer le dit objet bien à plat, de l'enfoncer suffisamment pour que son empreinte se marque en creux dans la terre, puis de faire pousser tout autour les racines et l'herbe. La mystification n'a duré qu'un instant, mais cet instant est capital, et Ricci l'a noté.

C'est pourquoi, le soir de cette séance mémorable, dans le cabinet de Morlet, il déclare, sur un ton péremptoire de professeur qui reprend les élèves

maladroits : «Tout est faux». En vain Morlet lui fait le récit exact des premières trouvailles. En vain Reinach déclare que, sceptique avant la fouille, il en est revenu absolument convaincu.

Les témoignages précis et concordants des savants consciencieux et cherchant la vérité, ne l'intéressaient pas. En proie à son idée fixe, il composait son roman archéologique, par petites touches : d'abord l'esquisse d'un mystificateur habile, plutôt timide à ses débuts, mais qui s'enhardit peu à peu, en se faisant la main. Le naïf Morlet le forme peu à peu, par ses écrits, sans même s'en douter, lui donne des notions de préhistoire. Il lui prête «plus d'un livre sur la matière» que l'autre assimile très bien, car ce faussaire est très intelligent. «Depuis 1915, il montrait, pour les arts graphiques quelques dispositions».

Autrement dit, les déductions du nouveau Sherlock Holmes, l'amenaient tout droit sur la piste du jeune Emile Fradin, ce génie inconnu. Il affirmait tout cela sans rire, oubliant que celui-ci n'était, en 1915, que dans sa neuvième année, et que, d'autre part, même adolescent, il n'avait jamais su dessiner.

Mais le soupçon absurde à l'égard d'un Emile apportant des objets pour truffer le champ des fouilles, il n'avait pas osé l'étendre à Morlet, comme l'avait prétendu un article du *Journal*. Il dut démentir, car Morlet, s'appropriant à lui intenter un procès en diffamation, qu'une opportune intervention de Reinach démentant, lui aussi, le propos, permit d'éviter.

Quoi qu'il en soit, c'est bien de Ricci que sont parties toutes les extravagances qui devaient constituer l'arsenal des naufrageurs de Glozel.

Dieu sait s'il y en eut. Mais elles étaient proférées sans rire.

#### LES FOURS DES VERRIERS

Quand fut découverte, en 1924, la première fosse ovale, Melle Picandet, institutrice à Ferrières, en informa l'inspecteur d'Académie, lequel en informa le Dr. de Brinon, alors président de la Société d'Emulation du Bourbonnais. On parla d'une sépulture jusqu'au jour où le Procureur Viple, de Moulins se rendit à Glozel et déclara qu'à son avis, il s'agissait d'un four de verrier.

Telle fut l'origine du conflit entre partisans de la sépulture préhistorique et partisan du four datant de l'époque moderne.

Il y avait des fours de verriers dans la Montagne Bourbonnaise, et dans certains, des briques à cupules existaient, formant la paroi. Les adversaires de Glozel ne pouvaient manquer d'en tirer argument :

«Vous voyez bien, disaient-ils, nous avons trouvé des briques à cupules dans des fours de verriers, mais elles ne portent pas d'inscriptions. Donc les inscriptions Glozéliennes sont des faux».

Mais leur raisonnement n'était pas juste.

En effet, les briques à cupules ainsi découvertes étaient loin de ressembler à celles de Glozel. Elles sont notablement plus grosses et portent des cupules d'adhérences sur toutes les faces, détail qui n'existe jamais sur celles de Glozel, dont *quelques-unes seulement* portent des cupules et *toujours sur une seule face*. De plus, elles n'ont jamais de mamelons comme à Glozel.

On voit, d'ailleurs, que les trous des briques, destinés à augmenter d'adhésion sont de tous les temps. Il en existe encore de nos jours.

A ce propos, le Dr. Morlet donne l'hypothèse suivante :

«Il est possible que cette invention, vue à Glozel pour la première fois ait été imitée par les verriers qui vinrent s'installer beaucoup plus tard au «Champ des Morts» même. En effet, nous y avons trouvé superficiellement, dans la terre végétale, des débris de creusets de verriers, contenant parfois du verre. Mais il n'en existait aucun dans la couche archéologique. Tous les savants venus faire des fouilles de contrôle ont insisté sur ce point, et l'abbé Breuil lui-même le mentionne.

«En détruisant une partie de la voûte du four à cuire les poteries et tablettes — que nous avons décrit sous le nom de fosse ovale, et qui était largement ouverte en un point — ces verriers ont dû remarquer les petites briques à cupules, propres à augmenter l'adhérence de l'argile de liaison. Cette intervention leur parut sans doute ingénieuse, et tout naturellement ils l'imitèrent dans la construction de leurs propres fours, mais en *augmentant notablement les dimensions des briques et en creusant des cupules adhésives sur toutes les faces*.

«Ce qui semble bien confirmer cette hypothèse, c'est que, précisément, seuls les fours de verriers de la Montagne Bourbonnaise ont livré de ces briques à cupules. L'invention ne s'était transmise que localement».

Ainsi naquit la *Guerre des Briques*, par l'initiative d'un Procureur de la République, pressé de nommer four ce que d'autres appelaient sépulture.

Le Dr. Morlet, au voisinage du four à cuire les vases et tablettes — la fameuse fosse ovale — avait recueilli un fragment de petite tablette avec inscription, qui présentait la particularité unique d'être incluse dans l'argile cuite de liaison. Ce fragment est visible au Musée.

Il fit diverses hypothèses sur cette particularité, et finalement conclut que cela ne pouvait provenir que d'un ré-emploi. Lors de la construction du four à cuire, ce fragment de tablette inscrite dut être jugé sans valeur et réemployé pour faire corps avec l'argile de liaison réunissant les pierres.

#### DEUX MAGISTRATS

Nous avons raconté comment la plainte en escroquerie de la Société Préhistorique Française contre les Fradin, après avoir entraîné une perquisition dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle se déroula d'étrange façon, fit long feu et aboutit à un non-lieu au tribunal de Cusset. Ce non-lieu fut confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel de Riom.

Or le Premier Président qui rendit cet arrêt, M. Charles Calemard, avait appartenu à la Société Préhistorique, ce qui donne un caractère particulier à cette décision, passée en autorité de chose jugée.

En 1964, *La Feuille d'avis de Lausanne*, interviewait M. Calemard, aujourd'hui en retraite, sur cet événement capital qui permit, en fin de compte, au procès Fradin contre Dussaud de venir à Paris.

Voici la réponse de l'ancien Premier Président :

«Seule la vérité a toujours compté pour moi. Comme des savants notoires avaient repris et réfuté tous les arguments invoqués par les détracteurs de Glozel, selon l'expression de M. Besson, alors Procureur de la République à Cusset, qui avait procédé à tous les interrogatoires et longuement étudié le dossier, j'ai, sans hésitation, confirmé son réquisitoire de non-lieu, à la Cour d'Appel de Riom. Comme M. Besson, d'ailleurs, j'avais longuement

et minutieusement étudié cette affaire.

— Votre conviction, Monsieur le Président ?

— Elle est formelle. J'ai visité Glozel plusieurs fois avant le jugement, et j'y suis retourné depuis lors, en tant qu'archéologue, si l'on veut, car je me suis adonné à l'archéologie depuis de nombreuses années, je ne puis que vous répéter ce que disait un archéologue vichyssois très distingué, M. Mosnier, délégué des Monuments Historiques, qui avait assisté à de nombreuses fouilles : Chaque objet porte en soi sa propre authenticité.

«Et au point de vue artistique, je me référerai à ce que disait le grand peintre animalier Paul Jouve : «Il faut vraiment ne rien connaître à l'art animalier, ni même à l'art tout court, pour oser prétendre que les gravures et sculptures sont l'oeuvre d'un faussaire».

«Comme lui, je vous assure qu'on ne peut, de nos jours, faire des chefs d'oeuvre semblables, exigeant une longue observation de l'animal dans la nature.

— Mais quant à la matière première, certains objets, en ivoire, comme des harpons, et des objets de parure, ne vous ont-ils pas surpris ?

— Absolument pas. Je savais que des défenses de mammoth avaient été découvertes de nos jours encore à Montpensier. Or la butte de Montpensier, qui se voit de très loin, avait attiré la curiosité des autochtones, et Glozel n'est pas si éloigné que les Glozéliens n'aient pu y venir et trouver des défenses dans la mare d'où se dégageait l'acide carbonique. D'ailleurs ils n'avaient même pas besoin d'aller si loin : les bords de l'Allier, où se jetait leur propre rivière le Vareille, affluent du Sichon, pouvaient leur en fournir.

Dans sa dernière édition des *VOLCANS D'Auvergne* le Professeur Rudel évoque le barrissement des puissants mammoths parmi les rennes en fuite, et ajoute que «des ossements nombreux de ces animaux nous attendent parmi les sables et les graviers de l'Allier».

— Et pour conclure ?

— Pour conclure, je dirai volontiers, avec M. Söderman, Professeur de Technique policière, ancien président de l'Interpool : «Aucun tribunal au monde ne peut récuser les preuves d'authenticité que j'ai constatées tant de fois à Glozel».

«La Montagne», du 7 septembre 1962, a donné une interview du Président Hurlaux qui, lors du procès Fradin contre Dussaud, était substitué devant la XII<sup>e</sup> Chambre. Il déclara ceci :

«Les débats devant la XII<sup>e</sup> Chambre furent pittoresques et marqués par l'acharnement des adversaires de Glozel. Leurs arguments, si l'on peut donner ce nom à de lourdes plaisanteries et à des affirmations aussi véhémentes que gratuites, se heurtaient à la sérénité d'Emile Fradin...

«Par un jugement fortement motivé, le tribunal, en condamnant leurs détracteurs consacrait la bonne foi des Fradin et de ceux qui soutenaient l'authenticité de Glozel.

«Le temps a passé. Cette authenticité est hors de discussion. Elle est même dépassée».

#### LES DEUX ARTICLES DE L'ABBÉ BREUIL

On a vu qu'en octobre 1926, le professeur Boule avait prié «son collaborateur et ami, M. Breuil», de se rendre auprès de Morlet, «pour étudier la question en qualité de délégué de l'Institut de paléontologie humaine». Du 19 au 22, l'abbé accompagne Loth chez Morlet puis fouille au Champ des Morts, et déclare : «C'est bien du néolithique». Il remercie Morlet et, en partant, lui dit : «Vous m'avez convaincu».

Dans les deux articles publiés ensuite par lui, il ne met en doute à aucun moment l'authenticité du gisement, il en discute seulement le classement chronologique et conclut à «un ensemble néo-néolithique», dans le *Mercure* du 1<sup>er</sup> décembre 1926. Dans l'*Anthropologie* ( t. XXI, n° 5 & 6, PP. 543-558) il parle d'«un groupe humain exotique, arrivé au stade néo-énéolithique général».

Le Dr. raconte au sujet des épreuves de ce dernier article, un détail qui lui fut donné par le Professeur Piveteau, de l'Académie des Sciences, lors d'un déjeuner chez un ami commun, le Dr. Houllbert, en juin 1959 :

«Au cours du repas, je parle de Breuil, disant qu'il avait fait clore dans le plus grand secret le diverticule, dont les parois sont couvertes de signes d'écriture, d'après le R. P. Mouley, et qui est situé à une cinquantaine de mètres de l'entrée de la grotte de Lascaux.

«Oh ! Breuil ! s'exclame M. Piveteau qui ne paraît pas l'avoir en bien haute estime, on m'a montré de lui des épreuves d'une étude sur Glozel. Les corrections étaient bien évidentes à l'encre rouge et contredisaient formellement ce qu'il avait écrit dans le texte. Les affirmations étaient remplacées par des négations et vice-versa».

L'anecdote est piquante et peint bien la psychologie de l'abbé. En voici l'explication : Breuil ne parlait pas de faux dans l'article primitif. Il émettait simplement l'hypothèse d'«une colonie orientale, une civilisation fixée dans une phase archaïque».

Mais voilà que dans le *Mercur* de France (15 nov. 1927), Morlet publie sa fameuse «*Lettre ouverte à l'abbé Breuil*», qui était une volée de bois vert durement motivée «Je ne saurais admettre, disait-il, votre façon de présenter un gisement déjà longuement étudié, comme une découverte dont rien n'avait été dit avant nous». Et pour donner plus de poids à sa mercuriale, il citait d'autres exemples de cette manière d'opérer, comme les peintures rupestres de la grotte d'In-Ezzan, dont il reprochait à l'abbé d'avoir «tout pris aux inventeurs, les docteurs Durand et Lavanden, photographies comprises».

Ces propos, Morlet ne se contenta pas de les écrire, mais les répéta aux interlocuteurs qui voulaient l'entendre, et surtout à ceux qui pourraient les redire à l'intéressé. A partir de ce moment, Breuil, vexé, alla répétant partout que «Glozel ne l'intéressait plus».

Et sa rancœur explique les corrections à l'encre rouge, par lesquelles il brûlait ce qu'il avait adoré et adorait ce qu'il avait brûlé.

Bientôt il en vint à nier l'authenticité qu'il avait proclamée sur place, ce qui lui valut au Congrès d'Amsterdam, la cinglante répartie de Mendès-Corréa qui, incrédule au début, n'avait capitulé qu'après avoir vu de ses yeux.

«A Madrid, nous disons que ce sont des «Coucocs», contait avec humour un professeur espagnol.

— Des «coucocs» ? interrogea Morlet.

— Oui, vous savez bien ces oiseaux qui poussent les hauts cris quand on les empêche de s'installer dans le nid des autres».

## L'OPINION DE A. MALLAT, ARCHEOLOGUE VICHYSOIS

Mallat, érudit archéologue Vichyssois, membre correspondant de la Société Nationale des Antiquaires de France, est l'auteur d'une copieuse *Histoire des Eaux de Vichy*, en 4 volumes, dont le premier se rapporte uniquement à la préhistoire régionale. Glozel ayant attiré son attention, il y fit des fouilles de contrôle, dont le résultat fut consigné dans une note lue à la Société par Clément Pallu de Lassert, membre résidant.

En voici le texte :

«Je crois devoir entretenir la Société à propos de découvertes importantes qui viennent d'être faites dans notre région, non loin de Vichy, au village de Glozel, commune de Ferrière-sur-Sichon.

«Mon excellent ami, l'abbé Antonin Naud, curé-doyen de Ferrières m'a écrit, le 22 décembre 1926, une lettre dont j'extrais les passages suivants :

«Je réponds sans retard à ta lettre : le cadastre, section A, porte GLOZET. C'est le docteur Morlet, de Vichy, qui écrit GLOZEL dans ses brochures sur la station néolithique du village. On dit aussi GLOZET ou GLOZEL, ce qui pourrait signifier «Petit Clos».

«Quant aux découvertes qui font couler des flots d'encre, tu sais qu'il y a deux opinions : celle de M. Salomon Reinach, qui date les objets de la dernière époque de l'âge de pierre, et celle de M. Camille Jullian, qui ne les fait remonter qu'à l'époque gallo-romaine et y voit l'ancre d'une sorcière du III<sup>e</sup> siècle, installée là pour y dire la bonne aventure.

«Je me permets de prendre position dans le débat, en qualité de curé de Ferrières, et de partager l'avis de Reinach. Car si les objets sont du III<sup>e</sup> siècle, comment n'a-t-on encore trouvé ni bronze ni fer ? Tout est pierre ou brique».

L'excellent curé de Ferrières n'avait aucune notion de préhistoire mais raisonnait avec son gros bon sens, pour rejeter à priori la thèse de Jullian. Il avait suivi avec passion les découvertes, et il était fier qu'elles eussent été faites sur sa paroisse. Comme si la gloire en rejaillissait sur lui, il signait sa correspondance : curé de Ferrières et Glozel.

Connaissant toutes les familles, il s'était indigné très fort — car la véhémence faisait partie de son personnage — qu'on pût soupçonner de fraude

les Fradin, et le disait sans se gêner, en phrases pittoresques et bien senties.

Mais revenons à la lettre de Mallat :

«J'ai été constamment tenu au courant par le Dr. Morlet, des fouilles qu'il effectue, depuis plus d'un an, avec le propriétaire du champ, M. Fradin, et je peux donc en parler en connaissance. Comme je joins à cette note les diverses publications où ces trouvailles sont étudiées par les auteurs, et que j'y ajouterai bientôt le troisième fascicule qui va paraître incessamment, je ne m'étendrai ni sur leur étude archéologique ni sur les discussions qu'elle comporte.

«A la fin de cette note j'ajouterai un aperçu sur les dernières trouvailles du Dr. et de M. Fradin, encore inédites, mais qui présentent une importance capitale pour le classement chronologique de la station.

«En ce moment, semble-t-il, se pose une question plus importante : celle de leur authenticité. Or je crois pouvoir dire que nul n'est mieux placé que moi pour la traiter.

«Il me faut d'abord insister sur le fait que personne de ceux qui s'occupent d'archéologie dans la région n'a mis un instant en doute la parfaite authenticité des découvertes de Glozet (sic). M. Morlet exécute lui-même ses recherches avec M. Fradin. Les objets sont trouvés dans des terrains non remaniés, et ce n'est pas possible qu'il y ait eu supercherie. D'ailleurs, M. Morlet laisse sur le terrain de fouilles des portions intactes, qui serviront de témoins, et où l'on pourra toujours, en pratiquant de nouvelles recherches, contrôler les siennes.

«Les polémiques qui se sont élevées localement sont de tout autre nature. Elles tiennent simplement au fait que M. Morlet, venu à Glozet après certains autres, a été cependant le seul à y trouver un intérêt préhistorique.

«Il a repris méthodiquement les fouilles au moment où le propriétaire, découragé par le refus de crédits qu'il demandait pour elles, allait combler la fosse et travailler son champ.

«M. Morlet a dû lutter énergiquement, après ses découvertes, contre des savants qui, pour faire entrer ses trouvailles dans les cadres classiques, voulaient bouleverser la station. Mais comme la couche archéologique ne

présentait aucune division stratigraphique possible ; que tous les objets étaient trouvés simultanément en tous les points de ces fouilles, aussi bien à la surface qu'au fond de la couche fertile, les auteurs se sont toujours opposés à cette interprétation qui est en désaccord avec les trouvailles.

«Le Dr. Morlet insiste sur le fait que les signes alphabétiformes qu'on voit sur les tablettes, se retrouvent à côté de gravures animales, sur des harpons en ramure de cervidé de forme cylindrique (genre magdalénien), sur des haches et des tranchets polis, des anneaux en schiste, ainsi que sur une lampe. Il relie entre elles ces différentes trouvailles, ayant toujours déclaré qu'il n'y a à Glozet qu'un niveau unique excluant tout mélange d'industrie.

«D'ailleurs, toutes ces objections qui lui ont été faites seront rapportées dans le troisième fascicule de la «*Nouvelle Station Néolithique*» qui va paraître et qui contiendra également leur réfutation.

«Mais il faut bien dire que, si tant d'archéologues parisiens ont mis en doute l'authenticité des trouvailles, cela ne tient pas seulement à leurs caractères inédits, difficiles à faire entrer dans les classifications admises, mais aussi à ce que leur bonne foi a été surprise.

«Heureusement les trouvailles sont là ; les faits seuls comptent. M. Morlet continue les fouilles en collaboration avec M. Fradin, et publie toutes les trouvailles laissant parler les documents assemblés.

«Il me semble que la découverte, en France, d'un alphabet préhistorique vaut bien que des savants autorisés viennent l'étudier sur place, et qu'ils se rendent compte de son authenticité.

«J'indiquerai ici que les chercheurs ont trouvé, ces jours-ci 1° quelques ossements humains fossilisés, notamment une tête de fémur, ce qui semble bien indiquer l'emplacement d'un lieu de sépulture ; 2° trois harpons de forme magdalénienne, dont deux avec inscriptions, contenant les mêmes signes alphabétiformes que les briques, et qui permettent, je crois, d'accepter le classement proposé par M. Morlet pour la station de Glozel : une station de longue transition.

«Commençant, dit-il, sur le versant paléolithique de la période de transition, son industrie fait immédiatement suite à celle des Magdaléniens pour atteindre et comprendre la phase de la hache polie, fabriquée à l'aide

de galets roulés».

«En effet, parmi les galets trouvés aucun n'était poli.

«Je ne puis clore cette note sans dire un mot de la valeur morale des inventeurs de la station de Glozel.

«Je connais le Dr. Morlet depuis que, s'occupant de fouilles gallo-romaines à Vichy même, il eut l'occasion de venir prendre mes conseils et me demander des renseignements que je possédais. Je l'ai vu mettre un an à rechercher de tous côtés, avec ténacité, un document disparu. Il ne se laisse jamais diriger que par la pure objectivité des faits, et sa droiture ne fait de doute pour personne.

«Quant à M. Fradin, qui appartient à l'une des plus honorables familles du pays, il est connu comme tous les siens, pour être d'une probité parfaite en toutes choses».

Beauregard près Vichy

le 15 avril 1926

A ce document, lu en séance de la Société Nationale des Antiquaires, le 8 septembre de la même année 1926, par Pallu de Lessert, Mallat joint des extraits d'une lettre écrite peu après par son ami, qui lui annonce que sa communication paraîtra dans le bulletin de la Société.

«C'est la première fois, poursuit Pallu, qu'on y parlait de ces belles découvertes. Votre témoignage fut très utile, étant donné qu'après moi, M. Seymour de Ricci prit la parole pour exprimer les doutes que lui suggérait une visite qu'il venait de faire aux fouilles.

«Vous avez, je pense, suivi comme moi, avec le plus grand intérêt, les phases du débat sur cette passionnante question. Après des flottements, l'authenticité de la découverte ne fait aucun doute, et les objections de Ricci n'ont produit aucun effet. C'est sur la date qu'on bataille fort, à l'Institut.

«Curieux débat, où les parties qui s'affrontent en sont à un écart de douze à quinze siècles ! Mais chacun serre fortement son bout, M. Jullian d'une part, MM. Reinach et Loth, d'autre part.

«Quant à moi qui ne suis pas un spécialiste, je penche pour l'époque la plus ancienne, en raison de l'absence de toute trace de fer et de poterie gallo-romaine. Je crois même que le plus grand nombre pense comme moi.

«Je viens de recevoir, hier, les comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions. Et la lecture des communications qui s'y trouvent incluses, me confirme une fois de plus dans mon opinion. On annonce une prochaine et non moins catégorique communication de M. Loth. La séance sera fort intéressante et la discussion très vive, car on paraît assez monté de part et d'autres».

En fait, ce fut le 29 mai de l'année suivante (1927) que Loth vint présenter à l'Académie des Inscriptions les quatre fascicules de la Nouvelle Station néolithique, en faisant l'éloge de la conscience et de la méthode de Morlet. «Il fait prendre aux Fradin l'engagement de ne vendre leur collection qu'à un musée français, auquel il fera don lui-même de sa collection».

#### DEPOSITION DU COMTE FRANÇOIS DE BOURBON-BUSSET

M. de Bourbon-Busset, descendant direct des ducs de Bourbon, était cet officier supérieur de l'Etat-Major de Foch qui fut chargé de recevoir, en 1918, les plénipotentiaires allemands venus demander l'armistice à Rethondes.

Voici sa déposition devant la XII<sup>e</sup> Chambre du Tribunal Correctionnel de la Seine, lors du procès en diffamation Fradin contre Dussaud (8 et 9 mars 1932). Elle éclaire singulièrement les causes de la perquisition brutale faite à Glozel après la plainte en escroquerie de la Société Préhistorique.

*Me Henry TORRES* : — Est-il exact que M. Peyrony ait dit au témoin, en remontant du Champ des Morts, qu'il considérait le gisement comme authentique et que les objets qu'il y avait trouvés étaient bien en place ?

— J'assistais à des fouilles. M. Peyrony était arrivé là assez sceptique. Je lui ai demandé ce qu'il en pensait. Il m'a dit : «Je ne sais pas, au juste, ce que c'est, je réserve mon jugement».

Il a trouvé différents objets. A la fin de la fouille, j'ai dit à M. Peyrony : Qu'en pensez-vous ?

Il m'a répondu : «Ces objets sont indiscutablement bien fossilisés, et ils étaient absolument en place ; je les considère comme authentiques».

*Me Henry TORRES* : — Je voudrais poser une dernière question au témoin : Lors de votre visite au journal «Le Matin», que vous a dit M. Guitet-Vauquelin ?

— Je ne connaissais pas M. Guitet-Vauquelin. Il m'a reçu. Je lui ai demandé son impression. Il m'a dit :

«J'ai passé huit jours à Glozel ou aux environs sans me faire connaître. J'ai fait une enquête sur les Fradin. Ce sont des gens très honorables.

«A mon avis le gisement est certainement authentique, mais il y a une chose qui m'ennuie un peu.

«M. Dussaud sort d'ici, et il m'a dit : «Il faut arrêter ce procès» (inténu contre Dussaud par la famille Fradin).

«Je déclare sous la foi du serment, que M. Guitet-Vauquelin m'a bien dit : «M. Dussaud sort d'ici et il m'a dit : «Il faut arrêter ce procès et la campagne du *Matin*. Je lui ai répondu textuellement ajouta-t-il :

— Il n'y a aucun intérêt à arrêter cela. Nous voulons la lumière, et c'est une excellente occasion d'avoir la lumière que de faire ce procès

«M. Dussaud est sorti en claquant la porte et en disant : «Puisque c'est comme cela, je trouverai un autre moyen d'arrêter le procès».

«Trois ou quatre jours plus tard, j'ai vu la perquisition de Glozel», conclut M. le Comte de Bourbon-Busset.

Et c'est ainsi que, le Parquet de Moulins ayant donné le feu vert, on essaya, pour blanchir M. Dussaud, de terroriser les Fradin, par la perquisition, hâtive autant que brutale, de 1928. Fallait-il que ce haut personnage se sentît mal à l'aise, pour recourir à la démarche humiliante d'implorer les bons offices d'un journaliste !

M. Dussaud était académicien, puissant, bien en cour. Emile Fradin était un modeste paysan, tout jeune, sans appui officiel, pot de terre contre pot de fer.

Pourtant ce fut le pot de terre qui l'emporta.

#### UN CHAPITRE NOUVEAU S'EST OUVERT SUR GLOZEL

Il y a deux ans, le Dr. Bénitte, Directeur du laboratoire de physiologie des Armées, vint étudier Glozel sur place, accompagné du Dr. Morlet qui facilita son enquête, en lui donnant toutes les précisions utiles.

Voici les lignes qu'il publiait, le 30 novembre 1964, dans la «Feuille d'avis de Lausanne».

«Le glozélien est une langue syllabique. Le docteur Morlet, contrairement à ce qu'il écrivait jusqu'à ce jour, pense actuellement que le glozélien, qui présente tant d'analogies morphologiques avec le phénicien archaïque, qui semble en être issu, pourrait être traduit comme l'ont été des écritures syllabiques primitives, tels que le cyprite et les textes pseudo-hiéroglyphiques de Byblos».

L'écriture suivait naturellement l'expansion des échanges avec les pays les plus lointains, parce qu'elle les favorisait.

Ainsi la propagation de l'écriture syllabique de Glozel par «*Les gens de la mer*», selon une archaïque expression phénicienne, se serait faite d'Occident en Orient, ainsi que, plus tard, on verra le retour en sens inverse de l'alphabet phénicien beaucoup plus évolué, basé sur les seules consonnes et s'adaptant aisément aux autres langues.

C'est pourquoi Morlet a voulu réunir en un *Corpus*, toutes les inscriptions glozéliennes, afin de faciliter leur tâche aux traducteurs possibles, soit par la *méthode combinatoire*, travaillant à l'intérieur même des textes, soit par la *méthode comparative*, grâce à la transposition dans une langue alphabétique, comme le grec ancien pour le cyprite, et le phénicien archaïque pour les textes pseudo-hiéroglyphiques de Byblos.

Si Dunand n'avait pas réuni dans ses «*Byblia Grammata*» les inscriptions de Byblos jamais Dhorme n'aurait pu en mener à bien la traduction.

Pourquoi le travail de Morlet, à son tour, n'inciterait-il pas les épigraphistes à tenter de déchiffrer le langage glozélien ?

Ce serait l'ouverture d'un chapitre nouveau, riche d'immenses possibilités.

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Bien des fois depuis les luttes épiques d'il y a quarante ans, le Dr. Morlet a déclaré, jusqu'à son dernier jour, qu'il ne saurait être question de laisser reprendre les fouilles dans des conditions qui seraient une duperie. Ce fut le cas, on s'en souvient de la fameuse commission internationale de 1928, dont les membres, exclusivement choisis par Capitan et Begouen avaient

leur siège fait d'avance. Tous les savants glozéliens avaient été soigneusement écartés, et devant la partialité scandaleuse avec laquelle furent faites leurs recherches, Salomon Reinach put écrire : «*Si la Commission n'a pas bien travaillé, on a bien travaillé la Commission*». Ils avaient eu beau claironner leur impartialité et prétendre, sur cette affirmation, s'ériger en arbitre, très vite on s'aperçut qu'ils étaient simplement les prête-noms d'antiglozéliens acharnés.

Sagement, le Docteur a voulu laisser des portions de terrain vierge, pour permettre à une génération de préhistoriens futurs, jetant un regard neuf sur le problème de la station, de fouiller et de conclure objectivement. Nous pensons avec lui qu'il faut pour cela que tous les combattants de la *Guerre des Briques* aient disparu. C'est déjà fait pour un très grand nombre et Morlet lui-même s'est éteint octogénaire, en 1965, peu après la rédaction de son *Testament glozélien*. Il faut donc attendre qu'un demi-siècle se soit écoulé depuis les premières controverses, pour que nul ne songe plus à nier l'évidence.

Que de fois, en effet, nous avons vu des gens, par ailleurs cultivés et réfléchis ne tenir compte systématiquement que des écrits adverses, et ignorer sans hésitation les travaux et analyses de ceux qui avaient soutenu Morlet ! Il est, en effet, curieux de constater qu'un analphabète comme Champion avait, à leurs yeux plus de poids, par un rapport qu'on avait rédigé pour lui, que l'étude raisonnée ou l'analyse consciencieuse de vrais savants, venus pour la plupart en sceptiques, mais qui n'avaient pas cru pouvoir nier l'évidence de ce qu'ils avaient vu, palpé, examiné.

Ces adverses provocants, à peine camouflés, qui prétendaient faire table rase des travaux exécutés avant leur intervention, par d'illustres savants, et qui, allègrement prétendaient s'ériger en arbitres, supposons-les, un instant, touchés par la grâce de la vérité nue, à la suite de nouvelles fouilles. Ils se proclament convaincus de l'authenticité : que croyez-vous qu'il adviendra ?

Leur conviction ne sera d'aucun poids auprès des autres qui s'obstinent à nier. De même qu'au temps de la querelle, ils ne s'étaient pas émus des travaux et des conclusions de savants préhistoriens ou géologues hautement qualifiés, ainsi les autres antiglozéliens les rejeteront comme vulgaires transfuges passés au camp des intégristes. Les irréductibles exigeront de faire,

à leur tour, des recherches, des analyses, et bientôt il n'y aura plus ni champ de fouilles ni objets au musée.

D'ailleurs ce ne serait sûrement pas avec une attitude impartiale qu'ils viendraient à Glozel, mais dans le seul but de se donner à eux-mêmes raison, en niant une fois de plus l'évidence en termes péremptoires.

Les partisans de Glozel n'ont pas négligé, pour autant, de fournir toutes les preuves d'authenticité désirables. En dehors des preuves esthétiques, accessibles à tous, comme celles, que nous avons déjà citées, de Jacques-Emile Blanche et de l'animalier Paul Jouve, rappelons les fouilles de contrôle effectuées par de grands préhistoriens d'il y a quarante ans, qui ne craignirent pas d'affirmer leur conviction face aux antiglozéliens déchaînés.

Morlet publia leurs travaux, dans le *Mercure de France*, sous le titre : «*Journées mémorables de Glozel*» (1er nov. et 1er déc. 1926) puis : «*Fouilles de contrôle de l'année 1927*» (15 nov. 1927)

Il fit connaître aussi celles, très importantes, de Desforges, qui, le premier, découvrit les sites préhistoriques à micro-silex (15 juin 1928). Par une ironie du sort, ce savant était un des fondateurs de la Société Préhistorique Française, dont nous avons exposé, dans «*Glozel trente ans après*», le rôle peu reluisant dans les perquisitions policières de 1928.

Une autre fouille a confirmé de façon irrécusable l'authenticité des trouvailles de Morlet : c'est l'exploration par l'Ecole Lyonnaise de la grotte de Puyravel. Le Doyen Depéret, aidé du Professeur Roman et des Docteurs Mayet et Arcelin, y découvrit des objets semblables à ceux de Glozel, et en fit le récit dans le «*Bulletin de Préhistoire de Lyon*» (1928) sous ce titre : «*Deux nouveaux gisements néolithiques glozéliens au vallon du Vareille*». Malgré leur acharnement, les antiglozéliens n'osèrent pas suggérer qu'Emile Fradin s'était levé par une nuit sans lune pour venir truffer cette grotte d'objets fabriqués par lui.

Pour les analyses, on peut consulter le «*Cahier de Glozel n° 7*» et le tome 2 du «*Glozel*» de Morlet.

D'autre part, si la conjuration faisait sonner à tout propos les titres de ses membres, combien d'entre eux pouvaient, sans friser le ridicule, prétendre égaler le géologue et préhistorien *Depéret* ? ou se déclarer plus

qualifiés que des maîtres comme :

*Lucien Mayet*, professeur d'anthropologie et de préhistoire à la Faculté de Lyon, qui avait fouillé et publié le gisement de la Colombière ;  
*le Docteur Arcellin*, explorateur incontesté de Solutré, avec son père ;  
 le Doyen portugais *Mendès-Corréa*, professeur à l'Université de Porto ;  
 le commandant *Espérandieu*, de l'Institut, conservateur du musée de Nîmes ;

*Björn*, conservateur du musée préhistorique d'Oslo ;

le professeur *Couturier*, de la Faculté des Sciences de Lyon ;

le suédois *Söderman*, président de l'Interpool, l'archéologue roumain *Constantinescu-Tasi*, le français *Desforges*, l'archéologue *Tafrali*, de l'Université de Jassy, et tant d'autres, qui donnèrent leur opinion motivée, dans la *Chronique de Glozel*, du *Mercure*.

Qu'on veuille bien également se rappeler que les fameux rapports de Bayle et de Champion furent entièrement et à plusieurs reprises, réfutés dans le *Petit Historique*, de Morlet, dans le *Cahier de Glozel* n° 1.

Ce sont elles, ces réfutations probantes qui firent gagner aux Fradin le procès de Paris contre Dussaud, après leur avoir obtenu, contre la Société Préhistorique, le non-lieu de Cusset, confirmé par la Cour de Riom.

Le Premier Président Calemard, qui rendit la sentence de Riom, le Président Hurlaux, alors substitut à la XII<sup>e</sup> Chambre de Paris, interrogés l'un et l'autre, ont pesé, en leur âme et conscience, tous les arguments invoqués contre Glozel, et n'ont pu que condamner les détracteurs, en consacrant, par arrêt de Justice la bonne foi de Morlet des Fradin et de leurs défenseurs.

De tous ces témoignages qui, groupés, apparaissent irrésistibles, une certitude se dégage : c'est nier l'évidence que présenter les découvertes de Glozel comme l'oeuvre d'un « faussaire ». Car il est impossible qu'un truqueur, même très savant, et à plus forte raison, un jeune cultivateur de 18 ans, muni du seul certificat d'études, ait pu créer toute une civilisation primitive, toute une race d'hommes, avec des caractères jusqu'alors inconnus et des ossements fossilisés, comme l'ont déclaré des anthropologues éminents.

Le Doyen Depéret se plaisait à dire et à redire que le gisement a livré des ossements fossilisés de tous les animaux représentés sur les sculptures et gravures de Glozel.

Et André Billy, après une visite récente, avait bien raison d'écrire dans le *Figaro* : « La querelle de Glozel est un des phénomènes les plus ahurissants d'aveuglement et de mauvaise foi que le fanatisme et l'infatuation scientifiques aient jamais produits ».

Le dernier mot reste à Morlet :

« On peut étouffer momentanément une découverte sous les mépris de la Science officielle mais on ne peut l'ensevelir. Comme le corps, les objets restent ».

OU L'ON VOIT LE DOCTEUR MORLET  
FAIRE L'ELOGE DE L'ANTIGLOZÉLISME

Peu avant sa mort, le docteur vint me voir pour tracer les grandes lignes de ce GLOZEL AUTHENTIQUE, dont nous avons, depuis longtemps, fait le sujet de nos entretiens.

Ce jour-là (22 juin 1965) son oeil pétillait de satisfaction malicieuse, quand il me lut, de sa voix posée, quelques pages d'un manuscrit où il faisait un éloge inattendu de l'Antiglozélisme.

Je lui dis : Que signifie ce titre ? Vous qui, depuis quarante ans, êtes le défenseur, le bourru bienfaisant d'une âpre vérité, songeriez-vous à faire des madrigaux à vos adversaires et d'humbles baise-mains à l'erreur ?

Il sourit : Rassurez-vous. Taire la vérité ou même simplement la voiler, ne sera jamais mon fait. En notre temps de moeurs lâches et d'individualités mesquines, où le vague des mots est à l'ordre du jour, sans doute afin d'exprimer le vide des choses, je n'ai jamais été de ceux chez qui la poignée de mains étouffe la conscience.

Parce que je riposte aux attaques, on m'a souvent traité d'éreinteur. On a proclamé sur les tons que mes découvertes n'avaient aucune chance de rester ; on a tenté de me discréditer parce que j'avais eu la chance de trouver du nouveau ; bien des fois on m'a régalé d'injures avant même que j'ai parlé. J'ai poursuivi ma route et...

Je le coupai : Ereinteur, ne l'est pas qui veut. Avant tout, vous avez pensé qu'on doit la vérité à tous, sur tout, à tout moment, en tout lieu. Vous avez dénoncé courageusement les officines où on la maquillait. Ce ne fut pas du goût des gros messieurs en place, pour qui la préhistoire était chasse gardée. Vous avez dit sans mâcher les mots, les choses comme elles sont. Alors, par quel tour de passe-passe ferez-vous leur éloge ?

Je regardais cet homme précis, méthodique, propulsé par sa découverte en des milieux où, devant un jugement à prononcer, on s'inquiète moins de sa solidité, de sa portée, de sa justesse que du bruit qu'il fera. On l'invitait à des combinaisons qui le firent sursauter. Il ne crut pas pouvoir se taire et dit son mal au coeur.

Il avait présenté ses découvertes dans leur intégrité, loyalement, sans solliciter le permis d'imprimer des puissants, avec la force de l'affirmation et la hardiesse de la clarté. D'autres vont par les quatre chemins de la prudence, qui, bien souvent, ne sont que des impasses. Pour lui, la route unique était celle qui conduit à la vérité. Les habiles préparent le terrain par des flatteries, disent les choses à mots couverts, procèdent par insinuations. Lui, avec l'intrépidité de l'esprit et du caractère, il prononçait distinctement tout ce qu'il avait à dire.

Qu'il s'agisse d'oeuvres littéraires ou de découvertes scientifiques, l'écrivain digne de ce nom n'a jamais peur de ces deux choses essentielles, l'affirmation et la clarté. Certes, il peut se tromper, mais quand il affirme, c'est à ses risques et périls, et c'est avec la droiture de la volonté qu'il est clair.

Ses affirmations comme ses attaques furent toujours sans repli, sans ambage ; il disait nettement ce qu'il pensait et ne l'enveloppait pas. Certains critiques, par peur de se compromettre, distribuent avec élégance, de ces petits coups de griffes que la galerie trouve gentils, parce qu'ils ont l'air de jeux innocents, mais qui, en fait, sont des perfidies feutrées. Ce n'était pas son genre. Et c'est pourquoi les pattes-pelues de l'archéologie, qu'il gênait, mais qui n'osaient le rencontrer face à face sur un terrain où il était maître, employèrent souvent contre lui, avec calcul, avec précaution, l'arme de la haine et de l'envie.

Ils n'ont pu le terrasser, mais leurs sous-entendus, leurs insinuations venimeuses ont fait du mal à l'opinion. Jusqu'au bout, il leur a opposé sa force et sa lumière, cette tranquillité d'exposition qui fait tout voir d'un regard, sans laisser rien à deviner. Il attendait son jour, dans la sérénité des certitudes qui ne transigent pas.

Nous fûmes témoins de colères qu'il suscita, dans la première moitié du siècle ne laissant jamais une agression sans riposte, au lieu de s'aplatir avec souplesse. En réfutant un article, un rapport ou un livre, il traversait l'auteur. Inde irae ! Des ressentiments personnels l'ont suivi jusqu'au bout.

Qu'importe, si la contre-attaque était juste et dénudait l'agresseur ! J'ai toujours pensé, pour ma part, que l'impersonnalité n'est qu'un rêve, une prétention de l'esprit. Vous êtes toujours quelqu'un, donc vous êtes toujours personnel. Derrière un livre il y a toujours la personne qui l'écrivit ; derrière une découverte scientifique, il y a celui qui la fit. Et je crois qu'on ne comprendra rien à la manière dont une oeuvre humaine est faite, si l'on n'étudie pas l'oeuvre dans l'homme, si l'on se borne à présenter l'extérieur, l'apparence sans expliquer le dedans.

L'éternelle race des badauds peut toujours être dupe. C'est l'honneur de Morlet de n'avoir jamais mis de masque.

Maintenant que les passions sont apaisées et que la Guerre des Briques relève seulement de l'Histoire, le rôle des acteurs apparaît tel qu'il fut, quand il écrit : « Comme certains cavaliers frénétiques passent par-dessus leur monture en voulant se mettre en selle, ainsi les antiglozéliens de haut vol qui croyaient bien pouvoir s'approprier nos découvertes, — en particulier le trio Breuil, Capitan, Peyrony — dépassèrent leur but.

« En réalité, poursuit-il, leurs intrigues servirent la cause de la station ; car, s'ils ne purent s'en rendre maîtres, c'est leur dépit qui empêcha le classement de la station ; mais ils ne purent la naufrager.

« Ainsi les objets furent conservés par la famille Fradin, qui ouvrit un musée, et je pus moi-même en toute liberté, publier mes découvertes du « Champ des Morts » sans subir la tutelle de l'abbé Breuil.

« Sans doute, c'est avec le recul de quarante années de luttes que je note ce résultat. Mais il est bien certain que, si je n'avais pas combattu, je ne pourrais aujourd'hui faire paradoxalement l'éloge de l'antiglozélisme. Les antiglozétiens nous firent beaucoup de mal ; un bien devait en résulter ».

Voici, d'après ses notes, quel était son projet :

Il comptait d'abord passer en revue les chefs de file, ceux qui intervinrent efficacement pour empêcher que la station fût classée, et voulait montrer comment leurs conclusions furent acceptées, les yeux fermés, par les Officiels chargés de décréter ou de refuser ce classement. Puis il aurait établi comment leurs rapports, analysés par des savants indépendants et objectifs, firent connaître à une foule de gens non prévenus ses propres combats et ses réfutations. C'est grâce à leur appui que Glozel put tenir et, finalement survivre.

#### LE PROCUREUR ARCHÉOLOGUE VIPLE

C'est en juillet 1924, donc peu de mois après la découverte, qu'avisé par la lettre de Melle Picandet, institutrice à Ferrières, le procureur Viple se rendit à Glozel et rencontra les Fradin. Alors qu'on avait parlé d'une sépulture, son impression à lui fut qu'il s'agissait d'un four. Avec le consentement des Fradin, il préleva divers fragments, pour les envoyer par colis-postal à Capitan.

Quelques mois après, dans le bulletin de la Société d'Emulation (janvier-février 1926), dont il était vice-président, il exposait la genèse des fouilles, non sans s'attirer une protestation de Melle Picandet, contre certaines inexactitudes.

Entre temps il y avait eu la demande des Fradin à la Société pour un crédit de 50 francs qui fut refusé, et l'intervention de Morlet, au moment où les Fradin allaient tout reblayer pour reprendre le labour. Le docteur loue le terrain pour neuf ans et commence les fouilles.

Alors survint un incident qui hérissa l'amour-propre de Viple. L'archéologue Van Gennep, dans un récit publié par le *Mercure de France* : *Une visite à Glozel*, avait écrit sans respect : « Un certain Viple, qui est, paraît-il, du pays, et qui démolit systématiquement les murs de la fosse ovale, et emporta toutes sortes de fragments dans un sac à avoine, pitance néolithique

dont on ne sait ce qu'elle est devenue »...

Le sac à avoine était, en effet le terme précis employé par le grand-père Fradin qui avait bien permis à son visiteur d'emporter des fragments pour analyse, mais non pas de démolir, ou peu s'en faut, la fosse ovale jusqu'alors conservée avec soin, et dont l'importance, dit Morlet, n'a depuis longtemps échappé à personne.

Estimant injurieuses certaines expressions de Van Gennep, le magistrat protesta contre son récit, qu'une lettre d'Emile Fradin à la Société d'Emulation (11 mars 1926) avait cependant confirmé.

Telles furent les premières escarmouches après lesquelles ce fut la guerre déclarée entre Glozel et le Procureur.

Survint alors un autre incident que Morlet relate dans le manuscrit qu'il m'avait apporté. Le docteur était allé voir le conservateur adjoint du musée de Saint-Germain-en-Laye, Hubert, pour lui montrer les premières découvertes, comme il venait de les présenter au conservateur en chef, Salomon Reinach.

« M. Hubert, écrit-il, examina longuement les objets et, s'étant déclaré nettement convaincu de leur authenticité, me promit tout son appui pour faire triompher la vérité. Dans la conversation, il me demanda ce que je pensais des eaux de Nérès, que son médecin lui avait conseillées... »

« Apprenant, par une feuille locale, qu'il était en cure à Nérès, Viple n'hésita pas à s'y rendre. Là, se prévalant de ses titres de procureur et de membre de la Société d'Emulation, il s'employa à convaincre M. Hubert que tous les objets de Glozel étaient des faux, fabriqués par le jeune Fradin. Il s'était, d'ailleurs rendu lui-même au champ des fouilles, et n'avait pas été long à découvrir la supercherie.

« Rentré de sa cure thermale, Hubert crut devoir, à son tour, convaincre son collègue Lantier, autre conservateur adjoint, que Glozel n'était qu'un ramassis de faux et d'objets sans valeur.

« M. Champion, réparateur des objets du musée de Saint-Germain, qui écoutait la mise au point, faite de bonne foi par M. Hubert, fut heureux d'adopter aussitôt cette opinion.

« Cette manoeuvre incroyable de Viple jeta le discrédit sur Glozel dans tout l'entourage de Salomon Reinach, qui s'en plaignit dans une lettre qu'il m'adressa. Elle était trop en accord avec l'action du Dr. Capitan pour que ce dernier ne s'empressât pas de la faire sienne.

« Au point de vue archéologique, on peut dire que c'est Viple qui fut le premier à porter tort à la vérité scientifique.

« Mais cela ne lui suffisait pas. Il allait appuyer les manoeuvres de Me Garçon, et organiser avec lui la perquisition du musée des Fradin ».

Dans *GLOZEL, TRENTE ANS APRES*, nous avons raconté l'incroyable et pourtant véridique histoire de la plainte en escroquerie contre inconnu déposée par Me Garçon au Parquet de Moulins, au nom de la Société préhistorique française qui se portait partie civile.

Avec une hâte anormale, le procureur fait opérer son substitut, ordonnant une enquête judiciaire dans un musée contre lequel il a violemment pris parti. Anormale aussi, la perquisition, car elle est dirigée par le plaignant lui-même qui se conduit comme un vandale, opérant seul après avoir fait écarter les Fradin par la police, et emporte les objets qu'il lui plaît. Emile, racontant l'opération, fait une remarque qui va loin : « Ce qui nous a paru extraordinaire, c'est que le procureur qui accompagnait les policiers ait pu indiquer du premier coup l'endroit où se trouvaient les objets dont mes parents et moi ignorions totalement l'existence ». La presse trouva extraordinaires les conditions partisans dans lesquelles s'était ouverte l'instruction. Et *l'Intransigeant*, remarquant que cette hâte avait surtout pour objet d'arrêter automatiquement le procès en diffamation contre Dussaud ; que, d'autre part, le rapport Champion, base de la plainte déposée par Regnault, n'avait rien d'officiel, ajoute : « Les mystificateurs ne sont peut-être pas du côté qu'on pense ».

Après cette perquisition, organisée « avec frénésie », dira Me Garçon lui-même, et bien qu'il apparut à tous que cette offensive brusquée et malhonnête fût un « coup fourré » le tribunal de Moulins, s'emparant aussitôt de l'affaire, mit un zèle insolite pour procéder à l'audition des témoins.

Mais laissons ici à Morlet le soin de donner des précisions.

« Parmi les 43 témoins qui avaient affirmé avoir vu des signes sur une tablette et sur des objets de Glozel, avant la venue de l'instituteur Clément, beaucoup furent appelés à témoigner et menacés « des gendarmes » (sic), s'ils maintenaient leur affirmation. Ils la maintinrent tous énergiquement, puisque c'est la vérité.

« Inutile de dire que les membres de la Famille Fradin furent interrogés sans ménagements, parfois même avec grossièreté.

« Mais l'affaire importante était évidemment mon propre interrogatoire. Au début, M. Python prétendit reprendre mes réponses et les dicter lui-même au greffier comme il le fit pour les autres témoins. Il devait en user ainsi avec ma femme qui n'osa pas protester et vit ses réponses complètement déformées, privées de toute netteté et presque de tout sens. Je m'aperçus aussitôt que M. Python déformait mes réponses au point de me faire dire souvent le contraire de ce que j'avais dit.

« Le procédé était insupportable, et j'exigeai de dicter moi-même mes réponses au greffier, sans les laisser travestir par le juge, en menaçant de refuser de signer mes dépositions, qui furent longues et nombreuses.

« J'allais d'ailleurs trouver bien vite un autre avantage à ce système, et de première importance pour Glozel. En faisant des réponses très détaillées, je parvins à reculer la clôture des interrogatoires de témoins. Et comme je savais que le tribunal de Moulins serait dessaisi de l'affaire au profit de celui de Cusset, si l'instruction n'était pas close avant le rétablissement de celui-ci, je m'y employai de mon mieux, bien que les nombreux déplacements de Vichy à Moulins — presque chaque matin — fussent très gênants pour l'exercice de ma profession en plein été.

« C'est à la fin de ces interrogatoires que, dépité, M. Python ne put s'empêcher de lâcher sa fameuse phrase :

— Alors, on ne peut pas prouver que les objets de Glozel sont faux ?

— Evidemment non, répondis-je, puisqu'ils sont authentiques.

« Mon procédé devait porter ses fruits. Mes. Torrès et Mallat, avocats d'Emile, lancèrent tout à coup contre les Juges de Moulins un *déclinatoire d'incompétence*, pour gagner encore du temps et atteindre le 1er octobre, date à laquelle le Tribunal de Cusset devait rentrer en fonction.

«Là, M. Besson, dans la suite Procureur Général près la Cour de Cassation, reprit entièrement l'interrogatoire des témoins, et c'est avec une sérénité tout objective qu'il rédigea son *réquisitoire de non-lieu*, que la Cour d'Appel de Riom, présidée par M. Charles Caemard, devait confirmer».

Et le docteur de conclure :

«A Moulins, il n'y aurait jamais eu de non-lieu. Le procès en escroquerie, intenté aux Fradin, aurait sûrement empêché de venir à Paris le procès en diffamation contre Dussaud. C'était dans l'intention bien arrêtée de saboter Glozel que Viple s'était emparé de l'affaire. Mais son action frénétique (dixit Garçon) servit au non-classement de la station, et nous ne pouvons que lui en être reconnaissant.

«Ce fut notre première victoire pour Glozel, et non la moindre. Car le non-classement, dû en partie à la perquisition ordonnée par Viple, permit aux Fradin de conserver les objets, et à moi-même de publier mes découvertes sans recourir aux lumières de l'abbé Breuil ou à celles du Dr. Capitan, qui m'avait proposé de mettre son nom avant le mien, dans «Une nouvelle station néolithique».

C'est ainsi que le procès en escroquerie, monté de toutes pièces pour anéantir Glozel, après l'avoir discrédité, échappa brusquement à la juridiction du procureur archéologue.

#### LE DOCTEUR CAPITAN ET SON «ESPRIT DE RECUEILLEMENT»

Médecin archéologue, professeur au Collège de France, auteur de nombreux ouvrages sur la Préhistoire, le Dr. J-L. Capitan (1856-1929) était, au moment des premières trouvailles de Glozel, dans le monde savant un personnage considérable et redouté.

Morlet, dans son *Petit Historique*, a raconté comment, alors que ce vieux maître, était en cure à Vichy, il l'avait informé de ses trouvailles et emmené en auto, le 4 juin 1925 à Glozel. Capitan jugea très importantes les découvertes, et lui demanda un rapport pour la Commission des Monuments historiques. Un peu plus tard, l'ayant conduit à Nérès pour lui montrer les fouilles gallo-romaines d'un chercheur local, le Dr. Descloux, «Je fus, dit-il, renseigné par ses explications sans fard, sur la manière dont il s'y prendrait pour s'approprier ces belles découvertes».

On peut lire, dans «*GLOZEL, TRENTE ANS APRES*», comment Morlet, n'ayant désormais plus d'illusion sur ce qu'il adviendrait de son propre rapport, décida de publier lui-même son étude, provoquant ainsi déception et fureur chez le haut personnage, peu habitué à rencontrer des résistances à ses décisions.

Mais voici un autre détail, assez amusant pour être relaté et que Morlet a consigné dans ses notes pour l'éloge de l'antiglozélisme :

«Je n'allai pas tarder à être beaucoup mieux au courant de ce qui se passait au Musée de Moulins pendant les saisons de Vichy du Dr. Capitan. L'interdiction que je lui avais faite de revenir au champ des fouilles s'en trouva singulièrement renforcée.

«A cette époque, il n'y avait pas de conservateurs résidant au Musée de Moulins. C'était donc au gardien V... que Capitan demandait la permission d'emporter, pour les étudier, les plus belles figurines en terre blanche de Toulon-sur-Allier et de Vichy. V... en reconnaissance de certains services, lui laissait toute latitude et, pour que la place des statuettes emportées ne restât pas vide, il y mettait un des moulages qu'il exécutait, fort habilement d'ailleurs, pour les vendre aux visiteurs en même temps que des cartes postales.

«Mais jamais aucune des figurines emportées ne revint au Musée, tant et si bien que, plus tard, lorsque M. Brugnaud, nommé conservateur, entreprit de classer les objets du Musée, il ne fut pas peu surpris de voir ce mélange. C'est pourquoi, sachant que j'avais jadis publié des photos de figurines authentiques de son musée, il m'écrivit, désolé, se demandant comment il y avait tant de simples moulages en plâtre dans ses vitrines, alors que le musée avait été doté de riches collections particulières aux pièces parfaitement authentiques».

On a pu lire, plus haut, sur les mêmes agissements la déposition faite sous serment lors du procès, par M. Desforges, un des fondateurs de la Société préhistorique, qui fut personnellement victime de la même manie d'accaparement et ne put recouvrer, sur les soixante pièces prêtées que vingt qui étaient les moins belles.

Et le Président de la XII<sup>e</sup> chambre, après cette déposition, avait ajouté son grain de sel : «La conclusion, c'est qu'il ne faut pas confier ses collections

à des savants».

Mais revenons aux souvenirs du Dr. Morlet qui avait sur le cœur les procédés à la fois autoritaires et désinvoltes de l'envahissant pontife.

«A Glozel, Capitan voulait s'emparer des fouilles, purement et simplement. Rendant compte de ma première brochure au *Comité des Travaux historiques* il n'hésite pas à dire : «Seules, des fouilles régulières et dirigées de façon très compétente peuvent permettre... etc». La personne très compétente et seule capable de faire des fouilles était le Dr. Capitan, évidemment !

«J'avais demandé à M. Léon, Directeur des Beaux-Arts, d'envoyer à Glozel une commission dont je lui laissais le choix, à l'exclusion toutefois du Dr. Capitan. Il me répondit que la Commission des Monuments historiques n'estimait pas possible d'envoyer une délégation qui ne comprendrait pas ce dernier, et qu'il renonçait à la visite des fouilles».

Capitan, certes, était un membre influent de cette commission, mais Morlet avait parfaitement le droit d'éloigner de ses fouilles un savant qui les avait diffamées. Ceci se passait à la fin de juillet 1926, et il y avait plus d'un an que Capitan avait jeté le masque et s'attaquait à Glozel avec une persévérance hargneuse, Morlet regretta que le Ministère des Beaux-Arts eût renoncé à l'envoi d'une délégation :

«J'aurais sincèrement désiré que nos trouvailles, restant dans le domaine scientifique français, fussent étudiées sur place par des membres du Collège de France et de l'Institut, à votre choix... Mais pour des raisons très sérieuses, je ne puis recevoir le Dr. Capitan».

On comprend qu'après cette passe d'armes, Capitan, vexé, soit rentré dans sa coquille. Mais il n'avait pas renoncé à mettre la main sur Glozel.

«Peu de temps après, poursuit Morlet, je reçus la visite d'un secrétaire de la Direction des Beaux-Arts, qui venait me proposer la Légion d'Honneur, à condition de passer la main au Dr. Capitan pour les fouilles. Je me contentai d'ouvrir la porte à cet envoyé, qui alla se plaindre à Reinach de ma façon de recevoir un délégué du Ministre.

«Ne pouvant s'en emparer, Capitan déclara à tout le monde que Glozel était faux. Le résultat fut d'empêcher le classement de Glozel.

Le 28 janvier 1928, eut lieu la réunion au Ministère des Beaux-Arts de la Commission des Monuments historiques, convoquée pour délibérer sur le classement définitif de Glozel. Capitan était vice-président de cette Commission. Salomon Reinach, qui en faisait partie, a laissé de cette séance un récit très pittoresque :

«Léon fait d'abord l'historique de la question, depuis les deux rapports de Mosnier, les deux lettres de Capitan, le refus opposé par Morlet à l'envoi d'une commission comprenant ce dernier, jusqu'au classement provisoire du 4 octobre, valable jusqu'au 4 avril. Un dialogue s'engage :

*S. Reinach* : — Quels seraient les effets du classement ? — *Léon* : L'interdiction d'exporter, l'interdiction de fouilles non surveillées. — *S. Reinach* : Pourrait-on déposséder Morlet, locataire du terrain ? — *Léon* : Oui moyennant indemnité. — *S. Reinach* : Et le faire fouiller par X, Y, ou Z ? — *Léon* : Evidemment. — *S. Reinach* : Alors je demande la parole.

«Je promets de ne pas élever la voix. Il y a deux raisons qui s'opposent au classement. 1° On ne classe pas un terrain truffé, suspect de ne contenir que du faux. 2° La mesure provisoire prise le 4 octobre est nulle, puisqu'une condition essentielle a été violée par le rapport illustré de Champion et le fait qu'il a paru un *Imprimatur* du Ministère.

*Léon* : Je veux m'expliquer sur ce dernier point. J'ai été surpris de cette note en tête du rapport Champion, le Ministre en a été vexé. Peyrony m'avait demandé si Champion pourrait publier son opinion, tout à fait distincte de son inventaire que j'ai dans mon dossier ; j'ai répondu qu'il était libre, comme tout le monde, de dire son avis. Mais cette réponse n'autorisait nullement à faire figurer la note en question au début de l'article. Il me semble que cette question est vidée.

*S. Reinach* : Pas du tout. En l'espèce, il ne s'agit pas d'une chose sans importance. A la lumière des explications données par le directeur, je dis que cette note constitue un *faux*. En voici un autre (*S. Reinach* donne lecture de la carte : «Atelier Fradin et Cie, etc.») ; (*on rit*) Messieurs, ce n'est pas risible. La rédaction de cette carte est archéologiquement très correcte ; elle est l'oeuvre d'un homme du métier. Il y avait déjà si j'ai bien compté, cinq faux ; cinq et deux font sept. (*Agitation*)

Breuil : Et ceux de Morlet, qu'en faites-vous ?

S. Reinach : Je n'en connais pas.

Breuil : Les odieuses imputations contre Miss Garrod ?

S. Reinach : Lisez Tricot-Royer dans le Neptune du 30 décembre.

Breuil : Tricot-Royer est un... (on rit)

S. Reinach : Rira bien qui rira le dernier.

... Léon dit que le Gouvernement, comme autrefois Charles X dans la querelle romantique, n'a que sa place au parterre. Le Conseil des Ministres a repoussé toute intervention judiciaire. Si encore quelqu'un avait vu Fradin fabriquer des objets ! Si l'on savait que Morlet a acheté une collection ! L'intervention serait alors possible ; elle ne l'est pas».

Ainsi le classement ne fut pas voté, à la demande même de Reinach parlant au nom de Morlet. Et ce dernier conclut :

«Le classement voté, il eût été facile pour Capitan de s'approprier le droit de fouiller seul et, par suite, de prendre les objets qui lui plairaient.

«Comme Viple pour son procès de la Société Préhistorique, Capitan était allé trop loin. C'est l'excès même de l'hostilité de nos ennemis qui a toujours sauvé Glozel. Je tremble encore en songeant au Musée de Moulins et aux collections de M. Desforges.

«Cet heureux rejet du classement officiel permet donc à la famille Fradin de conserver les objets, à moi-même de publier mes trouvailles, comme j'en avais acquis le droit par sous-seing privé.

«Aussi, comment ne ferais-je pas aujourd'hui, à la fin de mes jours, l'éloge de l'antiglozélisme ?

Le 27 août 1929, le Dr. Capitan mourait subitement à Paris. Salomon Reinach qui entretenait toujours avec lui des relations cordiales, l'appréciait ainsi :

«Bien qu'ayant déchaîné la campagne contre Glozel et l'ayant continuellement alimentée des bavardages, Capitan s'est tenu à l'écart et n'a presque rien imprimé à ce sujet. C'était d'ailleurs un brave homme, très alerte, très curieux, ayant formé de bons élèves et ne manquant pas lui-même de savoir ; mais il était vaniteux et eut toujours un goût excessif pour

cette forme de la collaboration qui est la main-mise sur le travail d'autrui.

#### SINCERITES SUCCESSIVES DE L'ABBE BREUIL

A l'époque des premières trouvailles de Glozel, l'abbé Henri Breuil, n'avait pas encore cinquante ans, mais on le regardait comme un maître en préhistoire. Professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de paléontologie humaine, depuis 1910, il s'était fait une spécialité d'étudier l'art des temps paléolithiques, en Espagne, en France, en Afrique du Sud. Les cavernes ornées de dessins, les roches peintes n'avaient pas de secrets pour lui, et il allait bientôt voir sa juste renommée consacrée par une chaire au Collège de France, en 1929. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres devait l'accueillir en 1938.

Il n'avait pas encore publié les ouvrages qui ont assis sa renommée : *Peintures rupestres schématiques de la Péninsule Ibérique* (1951), et *Quatre Cents siècles d'art pariétal* (1952), mais dans le monde savant, il était l'un de ceux que l'on consulte le plus. Dès 1913, à La Pasiega, dans une caverne de la province espagnole de Santander, il avait découvert ce qu'il appelle une *inscription symbolique*, comprenant, entre autres signes, «un E majuscule dont la petite barre centrale serait géminée», et il avait remarqué que des figures en forme d'E existent sur les galets colorés du Mas d'Azil et sur le plafond d'Altamira. «L'inscription est certaine, écrivait-il, mais elle ne dira jamais son secret».

En 1925, Morlet lui écrit trois fois pour lui demander de venir à Glozel, mais l'abbé lui oppose une fin de non-recevoir, sans préciser les motifs. C'est pourquoi, dans sa lettre au Directeur des Beaux-Arts qui, le 22 juin 1926, a manifesté l'intention d'envoyer une délégation aux fouilles, il ne le désigne pas sur la liste des savants parmi lesquels il serait heureux de voir choisir les membres de la délégation : «Je sais écrit-il, que, s'il y venait maintenant ce serait sur le désir formel de Capitan, qui lui en a écrit». Car il était persuadé que ce dernier qui, depuis leur rupture, le faisait passer pour un faussaire, avait entraîné Breuil dans son sillage.

Dans une lettre à Madame Déchelette (23 août 1926) Breuil donne son opinion sur les trouvailles de Morlet : «des faits intéressants, mais pas préhistoriques» et paraît adopter l'hypothèse de Jullian, «qui dit lire du bas-

*latin sur les briques écrites*». Invité par Loth à se rendre au Champ des Morts avec lui, il se montre réticent : «*Je n'ai pas dit non... mais je ne suis pas très emballé pour m'en occuper*».

Enfin, le 19 octobre, prié par Boule, son collaborateur et ami, «de se rendre auprès de Morlet pour étudier la question en qualité de délégué de l'Institut de paléontologie humaine» il accompagne Loth à Vichy, où Morlet leur montre sa collection, puis, le 20, à Glozel, où le Docteur leur montre le musée des Fradin. «C'est bien du néolithique» dit-il. Le 22, il prend part aux fouilles sous la pluie, et, repartant le même soir, dit à Morlet : «je vous remercie, vous m'avez convaincu».

A cette date, il croyait donc fermement à l'authenticité. Cela ressort avec une grande netteté de la déposition du professeur Loth, de l'Institut, parlant sous la foi du serment devant la XII<sup>e</sup> Chambre Correctionnelle (1922) :

«J'étais accompagné de l'abbé Breuil ; c'est un de mes amis. Après avoir visité la collection du Dr. Morlet, qui nous conduisit à Glozel, nous étudiâmes la collection des Fradin. En terminant, je dis textuellement (je me souviens, comme si j'y étais, des paroles prononcées) :

«Eh bien ! l'abbé, nous sommes bien d'accord ; c'est du néolithique»

Il me répondit sans hésiter «Parfaitement ! du néolithique» !

L'abbé Breuil avait été surpris par cette découverte d'une civilisation toute nouvelle, qu'il n'avait pas découvert le premier. Cela le mit de mauvaise humeur, comme on peut le constater dans sa lettre à Van Gennep, résumant un article qu'il prépare pour *l'Anthropologie*.

Laissons maintenant la parole à Morlet :

«Plus que tout autre témoignage les deux articles qu'il publia après ses fouilles pratiquées à Glozel, l'établissement de façon formelle. Celui du *Mercury de France* du 1<sup>er</sup> décembre 1926, et celui de *l'Anthropologie* (T. XXXVI, n° 5-6), l'abbé Breuil était convaincu de l'authenticité du gisement.

«Cela est si vrai que j'ai poussé l'ironie jusqu'à les mentionner dans la bibliographie de mon CORPUS des inscriptions de Glozel.

«Dans le *Mercury*, il concluait à «un ensemble néo-énéolithique général, qui n'a laissé dans son dépôt votif, peut-être funéraire, aucun des

objets précieux nécessaires à la vie».

Le ton de ce dernier article, paru en février 1927, était à la fois hargneux et protecteur. Il reconnaissait l'authenticité des trouvailles et leur âge néolithique, mais refusait de les situer et penchait à les croire d'origine orientale lointaine. De plus, il présentait un gisement déjà longuement étudié, les deux années précédentes, comme une découverte dont la première interprétation valable était donnée par son propre travail.

Peut-être avait-il espéré que Morlet, qu'il regardait comme un simple amateur inexpérimenté, viendrait se mettre sous sa protection, trop heureux de trouver un maître indiscuté pour imposer silence aux malveillants. Mais le Docteur n'était pas novice en préhistoire. Il se rebiffa devant ce ton magistral et détaché, par lequel on pensait bien lui donner une leçon. A tort ou à raison, il crut que Breuil voulait lui imposer sa direction scientifique pour interpréter les trouvailles du Champ des Morts.

D'autre part, il avait relevé dans l'article en question de considérables erreurs, dont il cite un exemple frappant :

«Je citerai, dit-il, la détermination fautive d'une gravure animale celle du Renne sur galet, que j'avais décrit comme Renne marchant.

Pour Breuil qui, cependant, avait pu l'examiner tout à son aise, puisqu'il me l'avait emprunté pour le dessiner, il s'agit «d'un pseudo-renne, encore moins élan que renne, mais vraisemblablement un cerf élaphe incorrect» (article du *Mercury*). Il revient encore sur cette détermination animale dans son article de *l'Anthropologie* : ... pour le cervidé de Glozel, dit-il, en tout cas *ni renne ni élan*, mais que l'on peut regarder comme zoologiquement incorrect et simplement cervidé généralisé».

«C'est alors que, voulant m'assurer de ma détermination, j'envoyai en Norvège le galet portant le fameux renne marchant, pour avoir l'opinion du Professeur Auguste Brinkmann, dont Joseph Loth nous dit : «Non seulement Brinkmann a étudié anatomiquement le renne (il l'a rencontré sur des gravures rupestres norvégiennes), mais encore, ce qui est décisif, il l'a sous les yeux quand il le désire».

«Or l'opinion du Professeur Brinkmann, directeur du musée zoologique de Bergen, fut formelle : «Le renne à inscriptions du Dr. Morlet est un

renne type, et même renne marchant. Le renne présente une inflexion caractéristique du cou, quand il marche, qui est reproduite d'une façon frappante dans le dessin. Bien que cela semble incroyable, il s'ensuit que les objets trouvés, dont l'authenticité n'est pas douteuse, doivent dater d'une époque où le renne vivait encore en France».

Pour Breuil ce démenti était cinglant, venant d'un spécialiste incontesté ; car il montrait que l'art animalier de Glozel était bien un héritage de chasseurs de rennes, et permettait de conclure, contre l'avis de l'abbé, que les Glozéliens étaient des autochtones et non une colonie étrangère.

Mais, plus que ce démenti autorisé, une «*Lettre ouverte à l'abbé Breuil*» publiée dans le *Mercure* (15 nov. 1927) allait déterminer la volte-face du savant mortifié. Dans une lettre du 2 août, adressée à Vayson, et que celui-ci avait lue à une réunion de la Société Préhistorique, Breuil avait formulé un certain nombre de contre-vérités, que Morlet relevait sans ménagement.

Ainsi, par exemple, il est faux, remarquait le Docteur, que Breuil se soit fondé sur les affirmations d'Espérandieu, Depéret, Reinach, car pendant trois jours, il a examiné les objets à la loupe. D'ailleurs Loth et Morlet l'ont entendu l'un et l'autre parler cavalièrement de ces savants.

De plus, les conclusions qu'il appelle provisoires dans son article de *l'Anthropologie*, ont trait à l'interprétation et non à l'authenticité ; c'est manquer de bonne foi que dire le contraire.

Une contre-vérité, une fois dite, n'équivaut pas à la vérité, et c'est tromper le lecteur que de présenter Glozel comme une découverte dont rien n'a été dit avant lui.

«M. Piette, m'avez-vous dit — M. Loth en est témoin — vous accusait de lui voler ses idées. Hélas ! il vous connaissait bien. Votre rapport sur Glozel est conçu comme si vous aviez été le premier à étudier la station, au point que plusieurs savants étrangers s'y sont trompés».

Morlet citait ensuite les fameuses peintures rupestres d'In Ezzan. «Sans l'avoir jamais vue, vous avez tout pris aux inventeurs».

On comprend qu'après cette volée de bois vert, il n'y ait plus eu de rapports possibles entre les deux hommes, et que Breuil, un peu plus tard, au Congrès d'Amsterdam, ait déclaré à Mendès-Corréa : «C'est un bateau

coulé». Le savant portugais se contenta de lui répondre qu'on ne saurait s'avouer plus cyniquement naufrageur.

C'est ainsi qu'ayant vu Morlet repousser sa tutelle scientifique, et déçu dans son espoir, l'abbé Breuil fit volte-face et rejoignit le camp des adversaires irréductibles. Il fut certainement l'un de ceux qui contribuèrent le plus au rejet du classement de la station. Son intervention, jumelée à celle de Capitan, fut puissante, au point d'entretenir le doute parmi les esprits qui n'ont eu ni le temps ni les moyens d'aller aux sources.

Certes, il fut un grand savant, un préhistorien mondialement célèbre, mais cela n'excuse pas le mal qu'il fit à Glozel, par amour-propre blessé. Il fallait que ces choses-là fussent rappelées, avec toutes leurs preuves. Capitan rêvait de s'approprier les fouilles, Breuil voulait mettre son estampille aux trouvailles de Morlet, en les publiant lui-même. Ils échouèrent l'un et l'autre.

«Et c'est ainsi, conclut Morlet, que j'ai pu garder toute ma liberté pour la publication de mes travaux».

#### DENIS PEYRONY, EXÉCUTANT DOCILE (1869-1954)

Mais voici qu'entre en scène un personnage pittoresque et sans complication : Peyrony, conservateur-gérant du Musée des Eyzies, où l'impérieux Capitan lui a procuré un poste de guide bien tranquille et tout à sa dévotion. Il est le véritable découvreur des gravures et peintures de Combarelles, de la Font de Gaume et de Bernifal. Il a lié son destin d'archéologue à celui de l'abbé Breuil dont il est devenu le collaborateur habituel. Ce n'est pas un génie, mais un bon exécutant très influençable, et dont Espérandieu, qui l'estime, a pu écrire au moment de son entrée dans la bagarre : «Il est à craindre qu'ON n'essaie d'avoir barre sur lui, ou du moins de l'assister de quelque manières».

Peyrony était proche de la soixantaine, lors de sa première visite à Glozel, où il vint fouiller avec le roumain Tafrali et d'autres savants, le 25 septembre 1927. A ce moment il ignorait le conflit de Morlet avec son maître Capitan. Au soir de cette journée, il répondit, sans hésiter, au comte de Bourbon-Busset qui lui demandait son impression : «*Tous les objets que*

*nous avons trouvés étaient bien en place, et ils sont parfaitement authentiques».*

Peu après il écrivait à Morlet : *«Votre découverte forme un tout fort intéressant et à mon humble avis authentique».*

A ce moment là Glozel ne lui semblait pas pouvoir rivaliser avec son fief des Eyzies, qu'il appelait pompeusement «capitale de la Préhistoire».

Nous avons raconté plus haut dans quelles conditions il fut désigné par le directeur des Beaux-Arts, pour faire, avec Champion, l'inventaire, sans plus, des objets découverts à Glozel. Quand il y revint, l'humble musée Fradin ne désemplissait pas.

«Vous en avez, du monde, vous ! » disait-il aux Fradin, et la grand'mère, en contant cette scène de jalousie, assurait qu'«il en devenait tout jaune». Cela le bouleversait d'autant plus qu'après ses fouilles, il était allé prendre langue à Paris, près de son grand patron Capitan, qui ne lui avait pas fait mystère de son opposition désormais irréductible aux découvertes de Morlet.

C'est pourquoi, fidèle à l'obéissance passive, il avait changé aussitôt son fusil d'épaule et déclaré à l'archéologue Vichyssois Mosnier «Je leur coulerai leur Glozel !

Bel exemple, et combien instructif de volte-face *par ordre !*

Morlet écrit à ce sujet : «Il est intéressant de citer ici ce que m'écrivit H. Gaubert, directeur d'*Historama* : «Imaginez-vous qu'au début de l'explosion Glozel, je me trouvais aux Eyzies, où j'avais fait des fouilles personnelles. Un beau jour Peyrony me dit : «Je pars pour Glozel» Au retour il déclara : «C'est bien ! » Oui, mais il avait compté sans ses patrons. Ordre lui est donné de revenir à Glozel. Débarquant ensuite aux Eyzies, il me dit piteusement : «C'est faux ! » Je lui répondis : «Vous récitez mal votre leçon».

«Il eut un rire jaune. C'était bien la couleur qui lui convenait».

Rien n'a été plus nettement établi que cette volte-face qui influença fortement les conclusions de la Commission Internationale. En voici la preuve : au sujet de ses fouilles du 25 septembre 1927, avec Tafraï, directeur du musée des Antiquités de Jassy, Peyrony écrit :

«Nous avons choisi nous-mêmes l'emplacement où devait avoir lieu la fouille. Et plus loin : «Nous avons retrouvé dans la fouille du soir la même stratigraphie que dans le trou de la matinée, et la même virginité complète et absolue du terrain, qui n'a subi aucun remaniement».

Quatre objets avaient été exhumés : «un galet perforé, un galet avec rainure circulaire de suspension ; un hameçon en os à double pointe, semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques, et qui présente, insistent les auteurs de la fouille, un degré de fossilisation bien accusé ; enfin un morceau d'os travaillé en forme d'olive, présentant le même état de fossilisation que la pièce précédente».

Et les signataires du rapport concluent : «Nous avons nettement constaté que tous ces objets étaient parfaitement en place, et que le terrain ne paraissait avoir subi aucun remaniement depuis l'époque où ils avaient été abandonnés en cet endroit».

Nous avons cité plus haut la conversation de Peyrony avec le comte de Bourbon-Busset. Ce dernier l'a rapportée sous la foi du serment au procès de la XII<sup>e</sup> Chambre de Paris, Fradin contre Dussaud (1932). Peyrony n'hésitait pas alors à considérer ces objets comme authentiques, et il le répétait peu après, dans une lettre à Morlet.

De toute évidence, il n'était pas encore allé recevoir les consignes de Capitan, et l'affluence des visiteurs à Glozel n'était pas assez grande pour exciter alors sa jalousie. Il rapportait donc exactement ce qu'il avait vu et les signatures des savants qui avaient participé aux fouilles avec lui indiquaient un accord complet sur l'authenticité.

Mais les choses allèrent tout autrement, lorsque ses protecteurs flanqués de Begouen, l'eurent fait nommer membre de la Commission internationale. Sa volte-face fut soudaine, totale, sans qu'il prît même la peine de la préparer par une série de reculs prudents. Elle n'en fut pas moins dangereuse pour Glozel, car Morlet, après la lettre où Peyrony le félicitait, en affirmant, sans réserve, l'authenticité des trouvailles, était loin de supposer qu'un savant pût renier sa parole avec tant de facilité.

C'est ainsi que notre homme, usant de ses titres semi-officiels, devint très vite l'un de ceux qui contribuèrent le plus efficacement à empêcher le

classement de Glozel. Et quand la Commission conclut à la non-ancienneté des objets qui lui avaient été soumis, il ajouta, en post-scriptum au rapport, une déclaration pateline, avouant qu'il avait d'abord agi avec précipitation, mais que, mieux éclairé, il retirait son adhésion et comptait que ce serait pour lui une leçon de prudence.

«Je coulerai leur Glozel» avait-il dit en novembre, il s'y prit à deux reprises lors des travaux de la Commission internationale, puis en faisant avec Champion l'inventaire des objets.

Ce furent les deux secrétaires de l'Office central du Congrès d'Amsterdam, Capitan et Begouen qui choisirent les membres de cette Commission. On connaît Capitan. Qu'était Begouen ?

#### LE COMTE BEGOUEN

Laissons la parole ici à Morlet :

«Le Comte Bégouen n'était pas un archéologue, écrit-il, mais un journaliste qui avait cru devenir préhistorien, parce qu'il accompagnait Cartailhac dans ses visites aux gisements de préhistoire. Mais il avait acquis, par sa promptitude à ravitailler la presse en articles avant la publication des découvertes par leurs auteurs, la fâcheuse réputation de vouloir se les approprier».

A vrai dire, Morlet avait de sérieuses raisons de se méfier de lui. Car le jour même où Reinach présentait à l'Académie des Inscriptions les découvertes du Docteur et lisait une dépêche d'Espérandieu ne laissant aucun doute sur l'authenticité, Bégouen publiait dans les Débats une lettre ouverte à Salomon Reinach (10 septembre 1926), sans avoir mis les pieds à Glozel, il exprimait des soupçons injurieux et réclamait l'envoi d'une commission de contrôle, non pas celle formée par les savants honnêtes et compétents qui, depuis des mois déjà venaient assister aux fouilles et publiaient ensuite leurs impressions, mais la commission qu'il rêvait de choisir parmi les naufrageurs de Glozel, leurs dupes ou leurs obligés.

Morlet se contenta de répondre ironiquement : «Nous avons convié à Glozel les premiers savants de France et de l'étranger. Que M. le Comte Bégouen veuille bien nous pardonner de n'avoir pas pensé à lui».

Après un tel échange de propos grinçants, on conçoit que Bégouen ait poursuivi ses campagnes et que Morlet ait mis dans ses propos un peu de vitriol. Salomon Reinach semble bien avoir mis les choses au point, quand ayant eu aussi à se plaindre de Bégouen, il ne veut pourtant pas méconnaître ses mérites :

«Élève de Cartailhac, écrit-il, Bégouen continue son enseignement à Toulouse. On doit à ses fils et à lui-même de remarquables découvertes dans les cavernes habitées ; à la différence de bien des savants collés à leur rond-de-cuir, il voyage avec plaisir et, du Portugal à la Moravie, visite des fouilles et fait des conférences dont la propagande française tire profit. Sa mobilité toute juvénile lui a même fait donner à Toulouse le plaisant surnom de *Comte-courant*».

Quoi qu'il en soit, la malveillance originelle de ce touche-à-tout pour Glozel est un fait indéniable. Il en tirait profit à tout coup, sachant bien que, plus les découvertes avaient de retentissement, plus il avait chance de placer ses articles. Aussi s'en donna-t-il à cœur joie, illustrant par son exemple cette constatation sereine d'un préhistorien : «*Le travail des uns fait le succès du verbiage des autres*».

C'est lui qui choisit avec Capitan les membres de la Commission et le dit choix fut fait avec le dessein bien arrêté d'anéantir Glozel.

Mais redonnons la parole à Morlet :

«Bégouen aurait voulu que les journalistes ne fussent pas admis à être témoins des fouilles de Glozel, oubliant que, selon le mot de Peyrony, il n'était lui-même «qu'un journaliste».

«Accompagnant miss Garrod à la gare de Lyon pour lui redire ses directions jusqu'à la dernière minute, notre bon apôtre rencontre sur le quai le journaliste de Varigny et lui tient ce propos : «Vous allez à Vichy ? C'est inutile. On n'admettra pas la presse». Il ignorait encore que cette consigne, arrachée par surprise au ministre, avait été levée sur ma demande. Et bien m'en prit.

«L'esprit très spécial du journaliste Bégouen devait plus tard donner toute sa mesure avec la fabrication de la fausse dépêche de Porto.

«Un beau jour, dans son numéro du 25 novembre 1928, le Télégramme de Toulouse, publiait sous une grosse manchette l'information suivante :

«On mande de Porto que le professeur Mendès-Corréa avait rapporté de Glozel un certain nombre d'objets pour études. L'analyse chimique à laquelle ont été soumis les os a démontré que ceux-ci avaient conservé toutes leurs matières organiques, gélatine et graisse et ne présentaient aucune trace de minéralisation ou de fossilisation. Ils ne seraient donc pas anciens».

Or cette dépêche était un faux, et Bégouen, qui l'avait fabriquée, aggravait son cas, en prétendant «que Mendès-Corréa, avec sa grande loyauté n'avait pas hésité à (lui) faire connaître un résultat de nature à ruiner la thèse qui lui était chère».

«Pourquoi ce faux ? Il faisait partie, écrit Espérandieu au *Temps*, d'une campagne frénétique pour influencer la Commission internationale. En la communiquant à ses membres, Bégouen agissait sur leur décision : ils publièrent aussitôt leur rapport, sans attendre les véritables résultats des analyses.

«Or Mendès-Corréa n'avait nullement déclaré ce qu'on lui faisait dire, et il insista, dans le *Cahier des Analyses de Glozel*, sur la déloyauté de ce tour de passe-passe.

«Il écrit : Les petites parcelles que j'ai prélevées sur le fémur ont révélé une minéralisation avancée». Et il ajoute : Les analyses ont mérité l'intérêt de la Commission tant qu'on lui disait que les os étaient frais. Dès que l'on a constaté l'inexactitude de ces informations la Commission a négligé les résultats analytiques.

«Cet incident, conclut le savant portugais, a fourni une démonstration opportune de la méthode employée par les adversaires de Glozel».

Et l'on sent, à lire la protestation que de tels faits lui inspirèrent combien cet homme, dont Bégouen reconnaît qu'il était la loyauté même, fut indigné par tout ce qu'il découvrait, chez les naufrageurs, d'*inexactitudes successives, de racontars tendancieux, de raisonnements spécieux et unilatéraux, et d'impressions vagues*».

Au rapport «*impressionniste*» de la Commission, hâtivement publié, il reproche, avec preuves à l'appui, de n'avoir rassemblé «*qu'un petit nombre de faits sur lesquels, avec une logique précaire et une hâte regrettable, elle a édifié une conclusion trop catégorique et trop grosse pour des prémisses si conjecturales et si lacunaires*».

Tel était l'état d'esprit, tels furent les procédés de Bégouen, qui, pour anéantir Glozel, fabriqua sans hésiter une fausse dépêche de Porto, ce qui constitue l'épisode le plus scandaleux des controverses glozéliennes.

Et c'était l'homme qui, dans une lettre à Reinach lui reprochait de manquer «de sens critique, de calme et d'esprit scientifique».

Au fond, ce comte-courant n'était qu'un Tartarin.

Mais, l'épisode Bégouen classé, revenons à Peyrony qui, plus que tout autre influença la Commission, quand elle préparait laborieusement son rapport. Voici l'un de ces petits faits vrais qui jettent un jour cru sur ce qu'il faut bien, avec Shakespeare, appeler, dans une âme d'homme, les parties honteuses de l'ombre.

Morlet raconte :

«Sa façon d'agir, quand le hasard lui fit découvrir une idole, en fouillant à l'écart des autres membres, est tout à fait caractéristique, car cette trouvaille, à elle seule, pouvait établir l'authenticité du gisement.

«Or il avait été formellement convenu, entre tous les membres de la Commission, que, si l'un d'eux découvrait un objet, il devait aussitôt en avertir les autres, afin que cet objet fût dégagé devant tous. Et Peyrony avait donné son assentiment, ce qui ne l'empêcha pas d'extraire seul cette idole, entourée de racines et même traversée par l'une d'elles, et de s'empresser de la jeter sur le talus, où elle se brisa. On peut voir, à la page 26 du *Cahier n° 1 de Glozel*, consacré à la Commission Internationale, l'empreinte négative de l'idole dans la terre dure. La grosse racine visible sur un bord était placée au-dessus de l'idole, elle-même traversée par une racine.

«Tel est l'homme que j'avais cru honnête lors de sa première visite à Glozel, l'homme qui influença fortement le rapport de la Commission et fut une des causes efficientes du non-classement de la station. Ne mérite-t-il pas,

dans notre Palmarès, une place d'honneur à côté de la fausse dépêche de Porto, inventée par le journaliste Begouen».

Enfin, voici un autre fait, toujours signalé par Morlet, et qu'on peut lire au Cahier n° 1 de Glozel, consacré à la Commission Internationale (p.68)

«La Commission tint à laisser dans le champ des fouilles une dernière preuve de sa haute conscience scientifique. A la reprise de nos fouilles, quel ne fut pas notre étonnement de trouver enfouis à plus de 20 centimètres du front de taille, *en terrain inexploré, les sept tire-bouchons* des paniers-repas que les membres de la Commission avaient apportés sur le terrain.

«Ils nous avaient demandé, à plusieurs reprises, de les laisser seuls dans le Champ des Morts ? Nous leur avions fait confiance. Et voilà à quelles pratiques se livraient d'aussi graves savants. Nous ne pouvions en croire nos yeux. Il fallut que le fournisseur des paniers-repas reconnût expressément ses tire-bouchons et m'en donnât un semblable pour que je me rendisse à l'évidence».

«Ces tire-bouchons, en fil de fer mince, étaient déjà fortement oxydés. Si le hasard des fouilles ne nous avait pas conduits là dès le premier jour, dans un an, ils eussent été méconnaissables. On eût alors prouvé que le gisement de Glozel contenait bien du fer».

#### L'ASTUCIEUSE MISS GARROD

Elle n'a pas l'air triomphante, ni même rassurée, Miss Garrod sur la photo de l'incident provoqué par sa hâte maladroite, au matin du 7 novembre 1927, quand les enquêteurs et quelques témoins pénétraient sur le champ de fouilles. On y voit le docteur Morlet expliquant à la Commission ce qui vient de se passer, pendant que derrière eux, l'Anglaise archéologue, désignée d'un doigt vengeur, baisse la tête, sous le regard étonné de l'avocat vichyssois Mallat.

Nous avons raconté cet épisode, à la fois pénible et burlesque, dans «GLOZEL, TRENTÉ ANS APRES». La veille au soir, avant de partir, les membres de la Commission avaient saupoudré de plâtre le front de taille. En arrivant le lendemain matin, vers 10 heures, Miss Garrod se précipita seule vers une des fouilles, pour y faire un trou duquel on aurait conclu que les Fradin étaient venus la nuit afin d'y introduire des objets. Morlet qui se dirigeait de ce côté avec Tricot-Royer, vit à temps son geste, la prit sur le fait et la

démasqua sur le champ. Le professeur Tricot-Royer écrivit le procès-verbal de l'incident immédiatement après, et son récit parut le mois suivant, dans le Neptune de Belgique, où par courtoisie il employa la lettre N, pour désigner le membre de la Commission mis en cause. Il résume ainsi son témoignage :

«*En un mot, N. seul, enfoui dans la tranchée, creusait un trou au bas de la tranchée blanche, fait qu'il nia d'abord, mais dont il convint ensuite*».

Les délégués, qui s'étaient solidarisés avec leur collègue, essayèrent de la disculper. Il y eut un échange de lettres. Dans la première, Peyrony, gaffeur, et qui, de son propre aveu, n'assistait pas à la discussion, accusa Morlet d'avoir pris l'engagement de n'en parler. Ce dernier répondit n'avoir jamais fait pareille promesse et invoqua le témoignage de Me Mallat, témoin de la scène, à qui il avait lu son récit, et qui déclara : «Il n'y a pas un mot à changer».

— «Je comprends, ajoutait le docteur, que miss Garrod et les autres membres aient demandé le silence à la presse sur un fait aussi inglorieux. «Incident pénible, dit M. Peyrony. Pénible, en effet, pour la Commission tout entière, qui s'est crue obligée de se solidariser avec miss Garrod».

L'incident eût été simplement risible s'il ne s'était agi de l'honneur des Fradin et de la probité de Morlet. Chose remarquable : tous ceux qui les traitaient avec tant de désinvolture étaient les premiers à s'indigner vertueusement lorsque leurs victimes, lasses d'être attaquées, se risquaient à se défendre».

«J'avoue d'ailleurs, conclut Morlet, n'être pas arrivé à comprendre quel mobile avait fait agir ainsi cette impulsive anglaise. J'en parlai un jour au Président Hurlaux, qui fut, en 1932, substitut à la XII<sup>e</sup> Chambre, celle où Dussaud fut condamné : «*C'est un faux de bonne foi*, me répondit-il aussitôt. Rappelez-vous l'Affaire Dreyfus. Puisqu'on était sûr, à l'avance, que Dreyfus était coupable, il fallait hâter sa condamnation par tous les moyens, y compris les faux... Ainsi fit miss Garrod».

Avant de clore le dossier Peyrony, rappelons aussi un incident analogue à celui de l'astucieuse Anglaise. C'est encore Morlet qui parle et la scène se passe pendant les fouilles de la Commission.

« Dans l'après-midi, j'étais occupé à recopier le procès-verbal des fouilles, quand je vis Peyrony entrer subrepticement au Musée. Y pénétrant à mon tour, je trouvai la pierre au renne couché, rayée fortement de trois traits au-dessous de la gravure, l'un d'eux touchant une patte du renne. « C'est vous qui avez fait ça ? » dis-je aussitôt. Il niait avec assurance.

« Malheureusement pour lui, un témoin l'avait vu détériorer la pierre et il dut, lui aussi, avouer son méfait.

« C'est chose probable que, s'il n'avait pas été vu, il aurait demandé une analyse chimique, après lavage de la face portant la gravure, afin qu'on y décelât des traces d'acier. Le procédé avait bien le même but que le geste de miss Garrod.

« Enfin, c'est toujours Morlet qui parle, il faut évoquer ici *la confession in-extremis* de l'abbé Favret, membre de la Commission, et qui travailla toujours avec miss Garrod. Elle montre bien dans quelle sujétion Capitan et ses acolytes tenaient ces gens nommés par eux.

« A sa dernière maladie, l'abbé Favret fit appeler Melle Van Gennepe, bibliothécaire de la Bibliothèque municipale d'Épernay, où il résidait. Elle est la fille d'Arnold Van Gennepe qui, le premier, vint effectuer des fouilles de contrôle au Champ des Morts.

« Elle vint donc à son appel et il lui dit *« comme s'il se confessait »* m'assura-t-elle dans mon cabinet *« qu'après mûres réflexions il considérait Glozel comme bien authentique »*.

« Comme elle répondait que, dans ce cas, il se devait de le publier, afin de réhabiliter la station, il lui assura que *« n'étant pas seul à faire partie de la Commission, il ne pouvait pas faire ça aux autres membres »*. Sans doute comptait-il libérer sa conscience sans risques.

« Melle Van Gennepe tint à venir à Vichy pour me communiquer la confession archéologique de l'abbé. Mais elle se refusa à en faire connaître par écrit l'importance, sans doute parce qu'étant fonctionnaire, elle redoutait la vengeance des officiels.

Et le Docteur conclut :

« Ainsi la Commission parvint à empêcher le classement de Glozel. Mais l'excès même de leurs procédés les empêcha d'anéantir la station. Les

savants indépendants furent outrés. Ils tinrent à connaître nos réfutations, puis nous aidèrent puissamment, empêchant ainsi les adversaires de naufrager Glozel pour en piller l'épave.

#### LE BRICOLEUR CHAMPION

A peine la comédie de la Commission était-elle terminée que les acteurs de la troupe de Begouen-Capitan éprouvèrent avec inquiétude la faiblesse de leur jeu. Ils s'adressèrent, nous l'avons dit au chef des ateliers du Musée de Saint-Germain, ancien ouvrier mouleur de statuettes, promu *« savant »* pour la circonstance, auquel on fit signer un rapport défavorable que son inculture l'aurait empêché de rédiger tout seul.

Désigné pour faire avec Peyrony l'inventaire des objets de Glozel, il avait signé la convention suivante, figurant en tête de la liste : « Il est bien entendu que l'inventaire des objets des collections de MM. Morlet et Fradin ne peut en aucune façon être le point de départ de publications faites par les membres de la Commission des Monuments Historiques ou d'autres personnes ».

Or il arriva, quelques semaines après les fouilles, que Salomon Reinach ayant reçu des feuilles de journaux relatives à un rapport de Champion *contre* Glozel, lui dit à Saint-Germain : « Il est question de vous dans les journaux ». L'autre parut surpris ; alors Reinach ajouta que c'était à propos d'un rapport de lui sur Glozel. Sans le moindre embarras, Champion déclara que c'était pour la Commission et à la demande de Peyrony qu'il avait rédigé ce rapport, et séance tenante, Reinach écrivit à la Direction des Beaux-Arts pour signaler l'irrégularité de cette demande et du rapport qui avait suivi. Car Champion n'avait été chargé que d'un inventaire.

Il avait donc manqué gravement au contrat formel signé par lui, ce qui autorise à faire déjà des réserves sur sa valeur morale. De plus, quel droit avait-il d'envoyer un rapport *« de vero et falso »* à la Commission, lui qui, en dehors de ses talents de bricoleur et d'artisan, était un homme sans culture ? Morlet a disséqué les *« Observations techniques sur les trouvailles de Glozel »* et y a dénoncé non seulement des erreurs mais des faux. Il campe d'abord son personnage :

«Salomon Reinach, qui était la bonté même, me dit, un jour, l'avoir recueilli à Saint-Germain parce qu'il était dans la misère. Son métier d'alors était : raccomodeur de vases et d'objets brisés, et mouleur de statuettes en plâtre, qu'il vendait de porte en porte.

«A Saint-Germain, ajouta Reinach, il nous rendit beaucoup de services, parce que, précisément, nous avons beaucoup d'objets à réparer. De plus, Champion avait un réel talent de dessinateur et même de sculpteur puisque c'est lui qui sculpa le buste du Dr. Capitan. Ce buste fut mis dans la salle préparée pour recevoir la collection Capitan... qui, en fin de compte, alla tout simplement à la Salle des Ventes !

«Champion fit beaucoup de dessins pour Joseph Déchelette, et se les fit payer très cher. Mais Déchelette était riche, et Reinach, son ami, laissait volontiers Champion travailler hors du Musée, quand il s'agissait d'aider la science archéologique.

«A l'époque des trouvailles de Glozel, Champion connaissait donc l'aisance. Mais il ne sut jamais montrer de la reconnaissance envers le maître qui l'avait tiré d'un mauvais pas. Bien au contraire, trop lourde à porter, la gratitude se mua en jalousie : l'illettré enviait le grand savant.

«C'est pourquoi il accueillit avec joie l'occasion qui s'offrait de contre-battre les opinions de son maître.

«A ce point de vue, la conversation que j'eus avec lui, quand il vint me voir pour inventorier les objets de Glozel, est significative.

«Je lui demandai, sur un ton mi-sérieux, mi amusé :

— Cela ne vous gêne pas d'aller à l'encontre des opinions de M. Reinach ?

— Si votre rideau était dérangé, répondit-il, M. Reinach ne pourrait même pas le remettre en place.

— C'est bien probable, mais je ne vois pas à quoi ça rime.

— Monsieur, si votre montre ne marchait plus, je pourrais, moi, la réparer, M. Reinach en serait bien incapable.

«Tout cela était dit avec un tel air de satisfaction, que je ne crus pas nécessaire d'aller plus loin. Ses yeux flambaient de vanité satisfaite. Je fus, dès lors, fixé sur son état d'esprit à l'égard de l'homme qui lui avait permis de

vivre honorablement de son métier.

«Une telle attitude ne pouvait que m'inciter à faire mettre en tête de l'inventaire la clause formelle qu'il signa. Mais comme sa fidélité à sa parole égalait ses possibilités de gratitude, la clause resta sans effet.

«Je n'ai pas l'intention de reprendre ici la réfutation de son rapport. Je l'ai fait dans mon «*Petit Historique*», et dans le «*Cahier n° 1 de Glozel*» consacré à la Commission internationale.

«Ce rapport est un tissu de *faux, dessinés*. Pour s'en convaincre, il n'est que de feuilleter le tome I de mon GLOZEL. On verra f. 33, 34, 35, 36 et 37, que les trous des galets perforés *sont toujours en forme de cônes* et non cylindriques, comme les représente Champion. Car si le texte n'est pas de lui, le pauvre Champion était bien incapable d'écrire, les dessins sont son oeuvre, à coup sûr.

«Rappelons cependant au rédacteur masqué, lorsqu'il assure que les ossements paléolithiques et néolithiques ne sont jamais formés que de matière minérale, sans la moindre trace de matières organiques, rappelons-lui la remarque faite par Boule dans ses «*Hommes-Fossiles*» que «*dans les dépôts de l'âge du Renne, les ossements sont à peine fossilisés*».

«Ajoutons, sur ce point, une observation personnelle : *les os fossilisés sont souvent légers*». En effet, dans la fossilisation un moment existe où l'os est léger : C'est quand la matière organique, se trouvant dissoute en grande partie par le ruissellement de l'eau, elle n'est pas encore remplacée par les sels calcaires du terrain.

«Ainsi donc, les outrances et les faux si visibles» des prétendues «*Observations techniques*» firent perdre toute valeur scientifique à ce travail. Et voici encore un détail, signalé par Mendès-Corréa, qui montre bien l'indifférence de cet homme à l'égard du vrai et du faux : «Le croquis d'une pierre à inscriptions, publié par M. Champion, avec un agrandissement de quelques détails présentés avec une netteté foudroyante est bien différent de la photo publiée et du moulage que je possède de ce caillou».

Tel fut Champion, dont le rapport, au jugement de Reinach, peut se résumer ainsi : «Je n'ai jamais rien vu de pareil ; donc c'est faux».

«Artiste habile, disait encore Reinach, mais qui, pas plus que Peyrony n'a reçu aucune éducation archéologique».

Les officiels adoptèrent ses affirmations fausses, mais les autres savaux voulurent se rendre compte par eux-mêmes, et vinrent sur les lieux chercher la vérité.

Ils n'eurent pas de peine à découvrir que Champion était en service commandé.

#### BAYLE L'AVANTAGEUX ET SES EXPERTISES

C'était un m'as-tu-vu, qui, simple licencié ès-Sciences, se prétendait docteur, et fut obligé, comme nous l'avons raconté déjà, de reconnaître cette usurpation de titre, aux assises d'Anvers, où sa déposition prétendue scientifique fut implacablement démontrée fautive par les experts belges.

Morlet, dans son «Petit Historique», a conté cette histoire, en préface à la réfutation très complète qu'il fit du rapport du même avantageux personnage sur les objets de Glozel. C'était à la veille du procès de Paris, et le docteur tenait à mettre entre les mains du tribunal toutes les pièces de sa réfutation, quelle qu'en fût la longueur.

Dans le non-lieu du procureur de Cusset, confirmé par la Cour de Riom, le magistrat précise bien que tous les arguments antiglozéliens ont été réfutés et nous avons déjà signalé les réponses du Président Hurlaux et du Premier Président Calémard, lorsqu'ils furent interviewés sur ce point.

D'ailleurs, après les révélations entendues sur les agissements de Bayle, au procès de son meurtrier Philipponnet, on peut dire que toute réfutation devenait parfaitement inutile.

Notons simplement qu'après la condamnation de Dussaud, les objets confiés à Bayle furent rendus à la famille Fradin dans un état de détérioration indescriptible. Comme le Dr. Régnauld, quand il perquisitionna, sans témoin, dans l'étable et au musée, n'avait intentionnellement dressé aucune liste, Bayle put s'en donner à coeur joie pour saccager les objets saisis. Il s'acharna sur les tablettes à inscriptions et sur des objets en ivoire antique qu'il affirmait être en os frais.

C'était, d'ailleurs, sa façon bien personnelle d'opérer pour rendre impossible toute contre expertise. C'est ce qu'il avait fait en découpant, pour

la détruire, la partie litigieuse sur le bail de Philipponnet. Quand on montra ce bail au premier expert, Vigneron, celui-ci, stupéfait, ne put que s'écrier : «Mais les endroits délicats ont été découpés !»

Bayle avait bien travaillé pour les préhistoriens officiels, ces savants prébendés, n'ont pas le droit d'avoir plus d'esprit ou de chance que leurs rivaux jaloux.

La réfutation de Morlet fut longue, minutieuse. Et l'on sait qu'elle servit à étayer solidement la conviction du tribunal parisien qui condamna Dussaud, après que celui-ci eut, pendant quatre ans, accumulé tous les obstacles pour empêcher le procès.

#### LE CHOEUR BRUYANT DES COMPARSES

Nous venons de présenter au naturel les ennemis acharnés de Glozel, ceux qui contribuèrent directement à empêcher le classement. Mais dans le «*De bello glozelico*», il y eut aussi d'autres combattants non moins acharnés, des comparses poussés par l'horreur du nouveau qui va à l'encontre des thèses officielles et aussi — pourquoi le taire ? — par une dévorante jalousie. Comme le chœur des tragédies antiques, ils assourdirent la scène de clameurs scandalisées, créant ainsi et entretenant au maximum une atmosphère de suspicion dans le public, qui les croyait impartiaux et désintéressés.

RENE DUSSAUD (1868-1958)

A tout seigneur, honneur ! La première parmi ces combattants infatigables comme les héros d'Homère, revient de droit à René Dussaud. C'était, à l'époque, une personnalité dans le monde des orientalistes et des épigraphistes français. Tout jeune, dès 1895, il avait été chargé de missions archéologiques en Syrie, et avait fait connaître nombre de monuments et d'inscriptions. De nombreux et solides ouvrages avaient assuré sa renommée. Il avait étudié la vie arabe en Syrie avant l'Islam, les civilisations préhellénistiques dans le bassin de la mer Egée, ce qui lui valut, après des suppléances au Collège de France, d'être nommé Conservateur au Musée du Louvre. Co-directeur de la «Revue de l'histoire des religions», fondateur de la revue «Syria» il fut élu à l'Académie des Inscriptions en 1923, et en fut secrétaire perpétuel de 1937 à 1948.

Pour bien comprendre le conflit qui devait l'opposer à Morlet il faut se rappeler que, le 14 mars 1924, c'est-à-dire moins de quinze jours après la première découverte d'Emile, Dussaud lut à l'Académie un mémoire important sur l'alphabet phénicien, à la suite de la découverte d'une inscription funéraire concernant le roi de Byblos, Ahiram.

Sa conclusion était qu'«il faut rendre aux Phéniciens ce qui, décidément leur appartient. Ils ont été les auteurs d'une des plus grandes inventions de l'humanité, le jour où ils ont rompu délibérément avec les écritures si compliquées qui étaient alors en usage, où ils ont démêlé 22 sons simples permettant de noter les diverses articulations consonantiques de leur langue, et où ils ont créé de toutes pièces un système de signes dans lequel chaque lettre se distingue à première vue de toutes les autres».

Il n'eut connaissance que plus tard du démenti imprévu qui venait de Glozel, et c'est seulement le 7 novembre de l'année suivante qu'il vit pour la première fois Morlet, venu à Paris sur l'invitation de Van Gennep, afin d'y rencontrer des archéologues. Le recevant au Louvre, il lui dit que les textes des tablettes n'étaient ni du phénicien ni de l'égéen. Il exprima des doutes sur leur authenticité, et prétendit même qu'on pouvait y voir des chiffres romains.

Dussaud était trop averti pour ne pas comprendre aussitôt que la découverte de Glozel était un coup dur pour sa thèse phénicienne, où il avait écrit : «Les Phéniciens, ayant appris par l'usage de l'écriture égyptienne, à dégager les consonnes, ont, d'eux-mêmes et suivant un principe linéaire entièrement original créé les formes de leurs lettres».

Il ne faut donc pas s'étonner qu'inquiet sur l'avenir de ses théories il se soit élevé violemment contre une trouvaille dont les inscriptions préhistoriques comprenaient toutes les formes des alphabets phéniciens les plus archaïques. Ainsi, le journaliste Varigny, des *Débats* ayant écrit que «les arguments invoqués en faveur d'une fraude sont réellement bien médiocres» et que «les faits ne cadrent pas avec les suppositions et accusations», Dussaud lui écrit une lettre non signée, le 3 septembre 1927, où il dit : «Je suis dès maintenant en état de montrer comment les fraudeurs s'y sont pris pour constituer cet alphabet invraisemblable. Cette fumisterie est d'une rare bêtise, mais on peut tout se permettre quand on spéculé sur la bêtise humaine».

Le 16 du même mois, il réclame un comité secret de l'Académie des Inscriptions et y fait une charge à fond contre Morlet. Malgré le secret, il n'en remet pas moins un résumé au Journal qui le publie deux jours après, et pour se créer un alibi, part ostensiblement pour la campagne. Reinach qui présidait la séance, a jugé sévèrement le procédé : «Unique dans les faits académiques, cette indiscretion calomnieuse restera l'incident le plus regrettable de l'affaire de Glozel».

Il ajoute, dans une lettre à Morlet, publiée par le *Mercury* : «On m'apporte le *Journal*, avec compte-rendu assez complet du comité secret ; certaines phrases sont comme sténographiées. Bien entendu, ma longue réponse — avec lecture d'une lettre énergique de Loth et du rapport de Mayet et de Corréa — est omise, et l'on me prête un propos idiot».

Mais il serait trop long de raconter les épisodes de la campagne forcée, émaillée d'injures qui surprennent le lecteur, de ce singulier académicien qui n'hésita nullement à recourir à l'envoi d'une lettre anonyme, dont il fut obligé de reconnaître la paternité, à la falsification, qu'il dut avouer aussi, d'une inscription de Glozel.

Morlet répondit longuement à ses accusations calomnieuses, dans le *Mercury* du 1er décembre 1927 et dans le Cahier n° 8 de Glozel. Nous n'y reviendrons pas. Mais il faut relever son attitude, quand, après avoir traité de faussaire Emile Fradin dans une lettre au *Matin* il fut l'objet d'une plainte en diffamation de la famille outragée.

Un membre de l'Institut poursuivi en correctionnelle pour avoir tenté de déshonorer une famille d'honnêtes paysans, perspective empoisonnante, et qu'il fallait éviter à tout prix !

Il chercha la parade. Après une tentative infructueuse auprès du journaliste Guitet-Vauquelin, pour que celui-ci s'employât à faire arrêter le procès, — nous l'avons racontée plus haut, — il s'arrangea pour en déclencher une autre, en faisant déposer par la Société Préhistorique Française une plainte en escroquerie contre la famille de Glozel.

Le Dr. Régnauld, président de cette Société, mal à l'aise pour discuter sur le terrain scientifique, accepta volontiers d'enfoncer le débat dans le maquis de la procédure.

Chose incroyable, ce fut lui qui dirigea la perquisition. Reinach pu écrire sans être démenti : « C'est le Parquet qui l'a commis, malgré sa santé chancelante comme *indicateur* ». Il commença par l'étable et la grange, où il fit ramasser par les policiers dans la paille de certains coins, des galets gravés, d'une facture affreuse, évidemment.

Mais laissons Morlet résumer des souvenirs où Régnault apparaît à la fois odieux et ridicule.

« Il oublia même un galet sur une poutre où je le trouvai le lendemain matin. La Société Préhistorique et son président connaissaient bien les coins où l'on *devait* trouver les galets ; rendons leur ce témoignage.

Après l'étable il se rendit au musée, après en avoir fait chasser la famille par son escorte policière. Cela permit au *Progrès Civique* d'écrire « M. Fradin avait-il été autorisé à le fouiller avant, ce M. Régnault ?

« Le lendemain, je devais retrouver, soigneusement cachés sous une table, les débris de plusieurs tablettes à inscriptions, d'une idole, d'une fusaiïole, que M. Régnault avait brisées, au cours de quelles tentatives ?

« Une boîte à ocre, provenant de la tombe I, taillée dans un astragale, était entièrement gravée de dessins géométriques et d'animaux : un délicat chef-d'oeuvre qui devait, plus que tout autre, exaspérer la haine du président de la Société Préhistorique Française ! Il en coupa une portion au couteau et remit l'objet en place, *en s'arrangeant pour que la coupure restât dissimulée en arrière.*

Puis, « *balayant les rayons d'un geste d'horreur* » fit-il écrire dans le *Journal*, il empila pêle-mêle dans deux caisses les objets du musée et les tesson d'assiettes ramassés dans la cour !

Le manuscrit de M. le Chanoine Côte s'arrête là, la maladie l'ayant saisi brutalement.

Il semble bien, d'ailleurs, que l'essentiel ait été dit. De toute façon, nous ne voulons rien ajouter à son texte. Nous nous bornerons à résumer le chapitre consacré à la perquisition par le Dr. Morlet dans son *Petit Historique de l'Affaire de Glozel*.

Les policiers, pendant qu'opérait librement le Dr. Régnault, molestaient les Fradin qui se demandaient anxieusement s'ils n'avaient pas affaire à

une bande de cambrioleurs.

« Cette brutalité était d'autant plus inutile que MM. Fradin étaient allés au devant de l'expertise », comme en témoigne leur lettre publiée par le *Matin* du 23 février, mais une expertise loyale, effectuée en présence des deux parties : elle ne pouvait être acceptée des antiglozéliers.

S'ils avaient eu à redouter quoi que ce soit, ils n'auraient pas appelé eux-mêmes des juges, mais ils ignoraient à ce moment-là que « des personnes intéressées avaient *truffé* leur grange de ce qu'elles désiraient que les policiers y trouvent ». (*Le Matin*, 28 février 1928)

Quant à « l'atelier » des journaux en mal d'arguments anti-glozéliers, voici ce qu'en dit, au cours d'une interview parue dans l'*Avenir du Plateau Central* du 27 février 1928, M. Hennet, le commissaire divisionnaire, chargé de la perquisition :

« N'avez-vous pas saisi aussi des outils, des limes, des râpes, des poinçons, tout un matériel de graveur ? »

M. le Commissaire se retient visiblement pour ne pas éclater de rire.

— « Un matériel de graveur ? ... C'est possible, mais ce qui est certain, c'est que les outils que nous avons trouvés chez les Fradin, *nous les aurions trouvés, aussi sûrement chez n'importe quel propriétaire, surtout dans les hameaux isolés, où les cultivateurs sont obligés de procéder eux-mêmes à l'entretien et aux réparations de leur matériel.*

Et le Dr. Morlet conclut : « Quelles garanties peuvent actuellement nous donner des analyses et des examens faits avec la science qu'on voudra, si nous ne savons pas sur quels objets ils sont exécutés ? »

De plus, l'expert, chargé des analyses, avait-il été bien choisi par M. Wayson, gendre de M. Lozé, ancien Préfet de Police, et qui jouissait d'une influence incontestée auprès de M. Bayle et des services du laboratoire de police dont il avait, sans peine, converti les membres à son antiglozélisme intéressé.

A la lecture des interviews que M. Bayle donna le jour même où il prêta serment, on peut aisément se rendre compte qu'il ne pensa jamais qu'à déceler la fraude.

## GLOZEL AUTHENTIQUE

C'est ainsi que cédant aux suggestions antiglozéliennes il se prononça ouvertement contre l'authenticité, dès le 5 octobre 1928, alors qu'à sa mort ses expertises étaient encore en cours et que *le Rapport eut dû rester secret*.

Dans une lettre ouverte qu'il lui adressa le lendemain, le Dr. Morlet résume fort bien la question. «Qu'on le veuille ou non, Glozel est un problème scientifique et on ne peut le résoudre que par l'étude de toutes ses données. La vraie science, d'ailleurs, ne tient-elle pas à embrasser sans limite toute la question posée ; à rechercher les preuves d'authenticité de la même façon qu'elle s'efforce de déceler la fraude ? (...) Quoi qu'on fasse, Monsieur, la vérité prévaudra. L'existence de l'homme quaternaire fut repoussée, au nom de la science, par un savant tel que Cuvier. L'ingénieur Edouard Harlé prouva scientifiquement que les peintures préhistoriques d'Altamèra étaient l'oeuvre moderne des petits pâtres espagnols !

Ainsi de Glozel... C'est même à celà, a-t-on pu écrire, que se reconnaît l'importance d'une découverte».